

La restauration de la Torah

Tony Robinson

Éditions
Sh^{ma}ma

© Copyright 2021

Éditions Sh'ma

Éditions Sh'ma
334 rue Nicolas Parent
73000 Chambéry

www.editions-shma.com
contact@editions-shma.com

ISBN : 978-2-491514-09-9
ISBN Epub : 978-2-491514-22-8

Titre original : *The Restoration of Torah*

Copyright © 1999 by Tony Robinson, Restoration of Torah Ministries. All rights reserved.
<https://www.restorationoftorah.org>

Traduction : François-Xavier & Céline Mercorelli

Nous tenons vivement à remercier Tony et Tina Robinson. Un grand merci à Elli pour la mise en page, à Laurence pour la relecture, et à Miguel pour la couverture.

Sauf indications contraires, les citations bibliques sont tirées de la version Louis Segond 1910 ou 1979. Le titre « l'Éternel » a été remplacé par le tétragramme original יהוה (qui apparaît dans le texte hébreu) pour restaurer et honorer le nom du Dieu d'Israël.

Achévé d'imprimer par Multiprint, Bulgarie
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2021

Table des matières

<i>Introduction</i>	vii
Brève étude rétrospective sur l'Histoire de l'Église primitive	1
Quelles leçons la Réforme nous enseigne-t-elle ?	9
Le mouvement messianique : provient-il des hommes ou de Dieu ?	19
La restauration de Dieu à travers le mouvement messianique	25
1. L'unité au sein de l'assemblée de Dieu annoncée dans Les écrits de l'Ancienne Alliance	29
2. L'unité au sein de l'assemblée de Dieu manifestée dans Les écrits de la Nouvelle Alliance	37
3. La Nouvelle Alliance est faite avec Israël	45
4. Les païens sont greffés sur l'olivier d'Israël	49
5. Comprendre les contradictions bibliques apparentes	59
6. La vision biblique de la Loi	63
7. Les croyants de la Nouvelle Alliance et la Loi	67

8. Le ministère de l'Esprit versus celui de la lettre	83
9. La relation entre la Loi, la foi et la justification	95
10. Comprendre ce que Paul entend par le terme « œuvres de la Loi »	105
11. Les Écritures montrent-elles un aspect négatif de la Loi ?	111
12. Notre véritable liberté par rapport à la Loi	119
13. Comprendre les « contradictions » bibliques	121
14. Comment la Loi est-elle considérée dans la Nouvelle Alliance ?	135
15. Que les paroles de Yeshoua règlent la question une fois pour toutes	147
16. Conclusion	153
<i>Annexe 1 : L'Évangile de la traversée de la mer Rouge</i>	157
<i>Annexe 2 : Le Concile de Jérusalem (Actes 15)</i>	165
<i>À propos de l'auteur</i>	173

Introduction

Depuis ma nouvelle naissance, je me suis toujours senti proche du peuple juif. J'ai été béni de faire partie d'une assemblée qui avait compris qu'Israël a toujours un rôle à jouer dans le plan rédempteur du Seigneur. En 1999, j'ai été conduit par le Saint-Esprit à m'intéresser aux racines hébraïques de la foi. J'ai plus particulièrement ressenti le besoin de mieux comprendre les fêtes bibliques. Je savais qu'elles représentaient les ombres symboliques du plan rédempteur de Dieu et qu'elles pouvaient nous éclairer sur notre Messie, Jésus-Christ.¹ Deux autres événements m'ont également poussé à sonder les Écritures.

À l'époque, les anciens de notre assemblée (dont je faisais partie) ont décidé de mettre en place un modèle plus scripturaire concernant la sainte Cène (la communion). Nous avons donc étudié les nombreuses références bibliques que les croyants ont l'habitude de mettre en avant sur la façon de prendre la sainte Cène. Nous avons choisi de mettre en place un modèle davantage basé sur notre compréhension des Écritures. Le Seigneur a également mis sur le cœur de notre pasteur (et sur le mien) la nécessité d'adorer Yeshoua en esprit et en vérité. À cette même époque, j'avais fait découvrir à notre assemblée une nouvelle chanson

¹ Le mot Jésus provient du nom grec Iesous. En hébreu, le nom du Messie est Yeshoua qui est la contraction de deux mots : Yé, la racine du nom de יהוה et Shoua, du verbe yasha' qui signifie secours, délivrance, salut, victoire, triomphe, aide, assistance, sauvetage, affranchissement, bonheur (ou être heureux). Yeshoua signifie littéralement « יהוה qui sauve et délivre ». Nous avons choisi d'employer le nom Yeshoua pour désigner notre Sauveur.

intitulée *The Heart of Worship* que je venais juste de composer. En voici un couplet :

*Je t'offre plus qu'une chanson, car en soit, ce n'est pas ce que tu désires,
Tu nous sondes plus en profondeur et tu ne regardes pas les apparences,
Tu regardes mon cœur,
Je reviens au cœur de l'adoration, où il n'est question que de toi, que de
toi, ô Jésus !*

Plusieurs personnes au sein de notre assemblée ont profondément été touchées par cette chanson, et plus particulièrement notre pasteur. Durant les semaines suivantes, *The Heart of Worship* est devenu la base d'inspiration de plusieurs de ses prédications. La véritable adoration requiert beaucoup plus que le simple fait de chanter des chansons d'amour pour le Seigneur. J'ai également été sensibilisé sur cette question. Cela m'a rappelé le passage en Romains 12.1-2 : la véritable adoration consiste à offrir à Dieu nos corps comme des sacrifices vivants.

Mes recherches – pour mieux comprendre les fêtes bibliques, la sainte Cène, et rendre un culte agréable au Seigneur – m'ont amené à surfer sur le net pour voir de plus près ce que nos frères messianiques avaient à dire sur ces questions. À cette époque, je connaissais très peu de choses sur le mouvement messianique,² mais je savais qu'internet serait une bonne source d'informations. Au fil des mes recherches, j'ai lu ce que les différents ministères messianiques avaient à dire sur ces thèmes.

Un des premiers articles débattait sur la question du dimanche et du shabbat. J'étais alors rapidement confronté à un point de vue totalement différent du mien. L'auteur présentait une

² Le mouvement messianique moderne a démarré aux États-Unis dans les années 1960 avec le développement du judaïsme messianique (un mouvement qui combine le christianisme – et surtout la croyance que Jésus est le messie juif – avec des éléments du judaïsme et de la tradition juive). Ceux qui adhèrent à ce mouvement sont appelés Juifs messianiques. Le mouvement messianique a connu un essor au milieu des années 1990 au sein des assemblées non juives : il s'agit d'un mouvement de retour aux racines hébraïques de la foi. Ce mouvement (qui regroupe à la fois Juifs messianiques et assemblées non juives) interpelle les croyants de toutes les nations.

perspective à l'opposé de la mienne, en employant les mêmes versets que j'avais étudiés un mois plus tôt dans mon étude sur la sainte Cène. Au fond de mon cœur, je réalisai que ses conclusions étaient davantage fondées sur la vérité. Celles-ci étaient si bien étayées, que très vite, j'ai lu d'autres articles de ce même auteur sur d'autres thèmes, comme par exemple la théologie du remplacement, la loi versus la grâce, l'ancienne et la nouvelle alliance, etc. Rapidement, cela m'a permis d'avoir une vue d'ensemble sur les doctrines enseignées dans le mouvement messianique. Un grand défi m'attendait ! Je me suis rendu compte qu'une grande partie des fondements de ma foi était basée sur des interprétations erronées et des traditions d'hommes transmises de génération en génération. J'ai donc pris la décision de passer en revue toutes les doctrines dans lesquelles j'avais mis ma foi ces vingt dernières années. Comme les croyants de Bérée, j'étais déterminé à sonder les Écritures pour rechercher la vérité. J'ai mis sur l'autel toutes mes doctrines et ma vision chrétienne, pour devenir un étudiant des Écritures en toute humilité. J'aurais pu adopter une position défensive et remettre en cause la position des messianiques pour m'opposer à leurs arguments... Mais j'ai préféré m'intéresser à leurs enseignements pour discerner la vérité, vérifier si leurs doctrines étaient fondées sur les Écritures ou non. Plus je lisais, plus je me rendais compte de mon égarement. Le Saint-Esprit m'a ouvert les yeux pour voir les Écritures comme jamais auparavant. Ce livre retrace les grandes lignes de ce que notre Père m'a appris, après que je me sois humblement assis aux pieds de nos frères messianiques, pour écouter ce que le Seigneur leur avait enseigné. J'ai demandé de tout mon cœur au Seigneur de briser toutes les fausses doctrines et les fausses idées qui pouvaient résider en moi. Dieu a véritablement répondu à ma prière qui était sincère.

Voici les grandes lignes de ce que j'ai appris au cours de ces mois d'étude :

- La Parole enseigne que les croyants issus des nations (Gentils/païens) deviennent Israélites à part entière à travers leur foi en Yeshoua, notre Messie. Ils sont alors greffés sur l'olivier d'Israël et nourris par les racines hébraïques de l'olivier

franc. Il faut également bien comprendre que l'intention de Dieu n'a jamais été de séparer les croyants issus des nations de leurs racines hébraïques pour former une entité – séparée des croyants juifs messianiques – appelée « la chrétienté » ou « l'Église ». Tous les croyants – Juifs et non-Juifs – sont appelés à être UN en lui.

- Les Écritures enseignent que la Nouvelle Alliance a été faite avec « la maison de Juda et la maison d'Israël » et non pas avec une entité « païenne » distincte et séparée d'Israël, appelée « l'Église ». La Parole ne reconnaît pas d'autre entité en dehors des croyants – Juifs et non-Juifs – nés de nouveau qui forment l'assemblée de ceux « qui ont été appelés hors du monde ». Dans la Bible, il n'y a pas d'autre entité avec un autre système de culte que celui enseigné dans la Parole.
- La Parole enseigne que la Torah est encore d'actualité et qu'elle n'a pas été abolie, contrairement à ce qu'enseigne actuellement la chrétienté. La Torah fait partie intégrante de l'alliance éternelle que Yahweh a tranchée avec Israël. La Torah a été rompue par Israël, c'est la raison pour laquelle le Seigneur a établi une Nouvelle Alliance (ou Alliance Renouvelée) avec Israël. La base de cette Alliance Renouvelée reste toujours la Torah, les Prophètes et les Écrits (le Tanakh). Là où l'Ancienne Alliance était basée sur la lettre de la Torah, la Nouvelle Alliance est fondée sur la Torah écrite sur le cœur du peuple de Dieu par le Saint-Esprit.

Avant d'aller plus loin dans l'explication des trois affirmations précédentes, il est important de se poser la question suivante : Si nous avons vécu à l'époque de Yeshoua, aurions-nous trébuché sur son enseignement (vin nouveau) ou aurions-nous été des outres prêtes à se laisser remplir par le « vin nouveau » que Yeshoua répandait ? À méditer. On a envie de répondre spontanément oui, quand on ne réalise pas que Yeshoua était souvent à contre-courant de la mauvaise interprétation de la Parole qui était répandue à son époque. Yeshoua a véritablement été une pierre d'achoppement pour beaucoup. Il a offusqué de nombreux Juifs avec son vin

nouveau. C'est ce qui explique en partie son rejet. Intéressant d'envisager si nous n'aurions pas nous aussi trébuché... Yeshoua va jusqu'à dire aux Juifs *qu'il n'est pas venu pour abolir la Torah et les Prophètes*. Il était en train de faire passer le message qu'il n'était pas un nouveau « chef de secte » qui essayait de détourner le peuple du seul véritable Elohim (Dieu) et de sa Torah. Et pourtant, c'était bien ce que beaucoup croyaient – surtout parmi les autorités juives. Pourquoi Yeshoua a-t-il fait une telle déclaration ? Parce que 1) son comportement et ses enseignements ne correspondaient pas aux traditions humaines et à la théologie juive de l'époque, et 2) parce qu'il semblait contredire les croyances les plus sacrées à propos de la Torah. Voici quelques exemples :

1. Yeshoua guérissait le jour du shabbat. Les Juifs pensaient qu'il cassait les lois du shabbat.
2. Yeshoua s'est proclamé être égal à Dieu. Cela allait à l'encontre de ce que les Juifs croyaient concernant l'unité de Dieu.
3. Lorsque Yeshoua a annoncé à ceux qui le suivaient qu'il fallait boire son sang et manger son corps pour être ses disciples, beaucoup l'ont quitté.
4. Les Juifs attendaient un Messie conquérant – un Roi qui renverserait la domination romaine – mais Yeshoua est venu en tant que serviteur souffrant.
5. Yeshoua a annoncé qu'il était le Messie. Cependant, beaucoup savaient d'où il venait et de qui il était le fils. Pour de nombreux Juifs, Yeshoua était illégitime.
6. À première vue, son enseignement/sermon sur la montagne semblait « différent » de celui de la loi mosaïque (Torah).
7. Yeshoua enseignait que le royaume de Dieu était en nous alors que tous les Juifs attendaient un royaume sur le plan

littéral : un royaume visible, terrestre, qui pouvait apparaître à tout moment.

8. Les Juifs étaient dans la confusion car Yeshoua semblait ne pas suivre et obéir à la loi mosaïque (Torah) – selon leur interprétation – et Yeshoua ne correspondait pas non plus vraiment à leurs attentes. Pour la plupart, la doctrine de Yeshoua était trop subversive par rapport à ce qu'on leur avait enseigné. On voit comment Yeshoua est testé avec la femme adultère. Les Juifs voulaient voir si Yeshoua pensait qu'elle devait être lapidée conformément à la Torah. Beaucoup furent surpris par sa réponse.

Partout où il allait, Yeshoua démolissait les stéréotypes et les préjugés des Juifs. Pas étonnant qu'il ait été rejeté. Yeshoua était une véritable offense pour de nombreux Juifs de son époque. Si vous aviez vu Yeshoua briser de nombreux commandements que l'on vous avait enseignés, l'auriez-vous vous aussi rejeté ? Pensez-y !

Ce qu'il faut avoir en tête, c'est que les doctrines de Yeshoua – qui en apparence semblaient nouvelles – n'étaient pas conformes à la théologie de nombreux Juifs, et plus particulièrement à celles des autorités dirigeantes. Ainsi, on comprend mieux pourquoi Yeshoua a dû clarifier les choses, en précisant qu'il n'était pas venu pour détruire la Torah et les prophètes. Les Juifs (en grande majorité) ne l'ont pas compris. Ils se sont heurtés à la pierre angulaire, ils ont été scandalisés. Ceci étant dit, j'ai maintenant une autre question : Est-il possible que nous – croyants issus des nations – puissions aussi trébucher sur la pierre angulaire juste avant sa seconde venue ? Les Juifs avaient développé tout un système de croyances sur la venue du Messie et attendaient avec impatience son apparition. Mais que s'est-il passé ? Il est venu et les Juifs ne l'ont pas reconnu ! Yeshoua a dit : « Si toi aussi, au moins en ce jour qui t'est donné, tu connaissais les choses qui appartiennent à ta paix ! Mais maintenant elles sont cachées à tes yeux » (Luc 19.42).

La nature humaine a-t-elle changée ? Les choses seront-elles vraiment différentes lors de sa seconde venue ? Probablement pas. Serons-nous prêts à remettre en question les doctrines et les

commandements d'hommes au sein de la chrétienté face au « vin nouveau » ? Ce qui va suivre risque de choquer ! Nous avons affaire à des sujets épineux.

Dès le commencement, dans le dessein de Dieu, les croyants sont appelés à faire un seul Corps dans le Messie : Juifs et non-Juifs (croyants issus des nations) sont appelés à vivre leur foi ensemble. Lorsque les chrétiens se sont éloignés de l'appel initial et qu'ils se sont séparés de leurs frères juifs, ils se sont éloignés de la source de vérité (les Écritures) en suivant des doctrines et des commandements d'hommes.

Brève étude rétrospective sur l'Histoire de l'Église primitive

L'Église de la Nouvelle Alliance s'est répandue dans le monde par la semence du sang des martyrs. Nous ne passerons pas en revue ici les passages de la Nouvelle Alliance qui nous montrent combien le monde fut bouleversé par les prédications de Pierre, de Paul et par celles des premiers chrétiens. Voici un aperçu historique qui retrace la période qui suit la mort des apôtres jusqu'au XIV^{ème} siècle. Ce qui suit peut facilement être vérifié dans les écrits des pères de l'Église et dans les livres qui traitent de l'Histoire de l'Église.

Rapidement, après la mort des apôtres, l'adversaire a commencé à semer des graines de division pour créer une séparation entre les croyants issus des nations (les non-Juifs/Gentils/païens) et les croyants juifs dans le Messie (les Juifs messianiques). Cela peut facilement être démontré en regardant les écrits des pères de l'Église primitive qui ont commencé à introduire des doctrines et des pratiques antisémites. Certains auteurs étaient même contemporains des apôtres. On a volé à Israël son droit d'aînesse en tant que peuple élu de Dieu. La soi-disant épître de Barnabé (qui date de la fin du I^{er} siècle/début du II^{ème} siècle) spiritualise la Torah, et va jusqu'à prétendre que la Torah ne faisait que préfigurer le Messie et l'Église. « N'accumulez pas les erreurs en disant que l'Alliance est aux Juifs comme à nous. Elle est à nous

assurément. Mais eux l'ont perdue définitivement. »³ Un des plus éloquents pères de l'Église, Jean Chrysostome (344-407), surnommé « bouche d'or », a parlé des Juifs en ces termes : « [...] Les plus misérables de tous les hommes... avares, rapaces, cupides, des bandits perfides [...] des meurtriers invétérés, des destructeurs, des hommes possédés par le diable [...] la débauche et l'ivrognerie leur ont donné des manières de porc et de chèvre vigoureuse [...] les parasites de l'univers [...] ils ont dépassé la férocité des bêtes sauvages, car ils ont assassiné leur progéniture. »⁴

Dès le II^{ème} siècle, les hommes au sein de l'Église ont commencé à supprimer les influences hébraïques de la Nouvelle Alliance et à enseigner des doctrines antisémites. Voici quelques citations et enseignements de plusieurs pères de l'Église.

Commençons par trois canons du Concile de Laodicée (IV^{ème} siècle) :

- **Canon 29. Des chrétiens qui gardent le shabbat ou observent d'autres rites judaïques.** Les chrétiens ne doivent pas judaïser et garder le repos du shabbat, mais doivent travailler ce jour-là ; ils préféreront garder le repos, si possible, le jour du Seigneur, en leur qualité de chrétiens. S'ils persistent à judaïser, qu'ils soient anathèmes auprès du Christ.
- **Canon 37. Il ne faut pas accepter les cadeaux de fête des Juifs ou des hérétiques.** On ne doit accepter des Juifs ou des hérétiques aucun cadeau de fête, ni célébrer de fêtes avec eux.

³ Épître de Barnabé, Chapitre 4.6b-7a :

<http://seigneurjesus.free.fr/epitrebarnabe.htm> (consulté le 23 novembre 2020)

⁴ Dixon, M., *The Rebirth and Restoration of Israel*, Chichester, Sovereign World, 1988, p. 80.

- **Canon 38. Les chrétiens ne doivent pas manger d'azymes.** On ne doit pas accepter des Juifs des azymes, ni communier à leurs impiétés.

Dans son livre *Dialogue avec Tryphon, un Juif*, Justin Martyr avance que ce qui avait appartenu à Israël était désormais la propriété des chrétiens. Les Écritures juives en font partie. Justin affirme de manière catégorique à Tryphon : « Ce ne sont pas les vôtres mais les nôtres ». C'est-à-dire, l'Église a remplacé Israël en tant qu'enfants et peuple de Dieu. Voici une citation de Justin Martyr : « Car la loi promulguée à Horeb est maintenant vieille, et elle vous appartient à vous seuls ; mais cette [Nouvelle Alliance] est pour tous, de manière universelle. Désormais, la loi placée contre la loi a abrogé ce qu'il y avait avant, et une alliance qui vient après, de la même manière a mis fin à la précédente ; et une loi éternelle et finale – à savoir le Christ – nous a été donnée, et l'alliance est digne de confiance, après laquelle il ne doit y avoir ni loi, ni commandement, ni ordonnance. »⁵

Jérôme (auteur de la Vulgate, en latin) et Augustin appelaient les Juifs « les maudits de Dieu ». ⁶

Selon Ignace, troisième évêque d'Antioche : « le christianisme n'a pas fondé sa foi sur le judaïsme, mais le judaïsme sur le christianisme ». ⁷

En 339 de notre ère, se convertir au judaïsme était considéré comme un délit criminel.

Ambroise, évêque de Milan (en Italie) a fait l'apologie de l'incendie d'une synagogue comme étant un acte agréable à Dieu. ⁸

⁵ Martyr, Justin, *Dialogue avec Tryphon, un Juif*, Chapitre 11 : <http://remacle.org/bloodwolf/eglise/justin/tryphon.htm> (consulté le 23 novembre 2020)

⁶ St Augustin : Réponse à Faustin le Manichéen XII.10-11.

⁷ Epître d'Ignace, Evêque d'Antioche, aux Magnésiens, 115 CE.

⁸ Ibid

Tertullien et Origène appelaient les Juifs « assassins de Christ » et « déicides » (tueurs de Dieu).⁹

Le théologien le plus influent du catholicisme romain, Augustin, appelait les Juifs « les fils de Satan ». Augustin a fortement été influencé par Marcion, un hérétique qui considérait que Yahweh, « un dieu malfaisant », n'était pas le père de Yeshoua.

Ces enseignements se sont répandus et ont pris racine dans les cœurs et les esprits des premiers croyants issus des nations. Jusqu'à Constantin, les chrétiens avaient subi de nombreuses persécutions. Toutefois, en 313, après avoir remporté la bataille du pont Milvius, Constantin a publié l'édit de Milan. Cet édit n'a pas établi officiellement le christianisme comme la religion officielle de l'Empire, mais Constantin, prétendant être chrétien, a mis fin aux persécutions et a placé le christianisme sur un pied d'égalité avec les autres religions de l'Empire. Constantin a également grandement favorisé l'Église en lui octroyant de larges sommes d'argent et en érigeant de magnifiques églises dans plusieurs lieux (à Jérusalem, Bethléem, Constantinople etc.). Il lui a accordé de nombreux autres privilèges. Être chrétien sous un tel empereur n'était plus un désavantage. On pouvait même obtenir de grands privilèges au sein de l'armée, sans parler des faveurs sur le plan politique et social. De nombreux idolâtres et païens ont rejoint l'Église, avec leur mentalité et leurs influences païennes. Un leadership humble faisait défaut au sein de l'Église occidentale de l'Empire romain, ce qui a créé un vide. Cela a permis de laisser entrer des pratiques païennes au sein de l'Église. Ces nombreuses pratiques païennes et doctrines d'hommes se sont mélangées à la Parole de Dieu entraînant la corruption et l'apostasie de l'Église. À cette même époque, la théologie s'est transformée en affaire politique dans les mains de Constantin... De toute évidence, à travers l'Histoire de l'Église, Dieu s'est toujours gardé un reste de véritables fidèles. Et ce reste a toujours été une minorité persécutée.

⁹ Traité de Tertullien contre les Juifs et Origène contre Celsus.

Parmi les enseignements antisémites, on retrouve ceux de Martin Luther (1483-1546). Au début de son ministère, Martin Luther a favorisé les Juifs dans l'espoir de leur faire accepter sa vision de la foi, allant même jusqu'à mettre les Juifs sur un piédestal pour leur contribution au christianisme. En revanche, ce que beaucoup ignorent, c'est que plus tard dans sa vie, lorsque Martin Luther n'a pas réussi à convertir les Juifs, son attitude à leur égard a radicalement changé. Les citations qui suivent sont tirées de son livre *Des Juifs et leurs mensonges* (publié en 1543).¹⁰

- « Il devrait être interdit aux rabbins de continuer à enseigner la loi ».
- « Par conséquent soyez sur vos gardes contre les Juifs, sachant que partout où ils ont leurs synagogues, on ne trouve rien si ce n'est un repaire de diables dans lequel règnent l'orgueil, la vanité, les mensonges, le blasphème, et où la diffamation de Dieu et des hommes sont pratiquées de manière malicieuse... ».
- « En bref, chers princes et seigneurs, ceux d'entre vous qui avez des Juifs sous votre juridiction, si mon conseil ne vous plaît pas, puissiez-vous en trouver de meilleurs, de sorte que vous et nous, puissions-nous débarrasser de l'insupportable fardeau diabolique des Juifs. De peur que nous devenions coupables devant Dieu de leurs mensonges, de leurs blasphèmes, de diffamation et des malédictions que les Juifs font si librement et aveuglément à l'encontre de la personne de notre Seigneur Jésus-Christ ; cela chère mère, concerne tous les chrétiens, toute autorité, et nous-mêmes. Ne leur accordez pas de protection, d'immunité, qu'il n'y ait pas de communion avec nous... Avec ce conseil et cet avertissement, je tiens à nettoyer et exonérer ma conscience ».

¹⁰ Martin Luther : *Des Juifs et leurs mensonges*, 1543, <https://journals.openedition.org/rhr/8798> (consulté le 23 novembre 2020)

- « Par conséquence, cela ne doit pas être considéré comme une question insignifiante, mais comme l'une des plus graves, demandons conseil et sauvons nos âmes des Juifs, c'est-à-dire, du diable et de la mort éternelle. Mon conseil, comme je l'ai dit plus tôt, est le suivant :
- Tout d'abord, mettre le feu à leurs synagogues et leurs écoles, et enterrer ou couvrir de saleté tout ce qui ne brûlera pas, de façon que personne ne puisse jamais revoir une de leurs pierres ou leurs cendres...
- Je conseille que tous leurs livres de prières et écrits talmudiques qui servent à apprendre une telle idolâtrie, leurs mensonges, leurs malédictions et leurs blasphèmes, leur soient retirés...
- En troisième lieu, qu'il leur soit interdit, sous peine de mort de louer Dieu, de rendre grâce, de prier et d'enseigner publiquement parmi nous et dans notre pays...
- Quatrièmement, qu'ils soient interdits de prononcer le nom de Dieu dans notre audience. Car nous ne pouvons pas, en toute bonne conscience écouter cela et le tolérer... ».

Il ne s'agit pas ici de condamner qui que ce soit. Le but ici est de montrer que, peu de temps après la mort des apôtres, le diable a utilisé ces hommes pour éradiquer l'influence hébraïque de l'expression de la foi de la Nouvelle Alliance. Le diable a manipulé ces hommes pour semer des graines de mépris envers la Torah. Malheureusement, l'Histoire montre que les disciples des pères de l'Église ont poursuivi sur le chemin de l'antisémitisme et ont méprisé la Torah. Nous reviendrons sur ce point un peu plus tard. Dans toute la Parole, les croyants des nations sont appelés à prendre part et à se nourrir des racines hébraïques de la foi.

Vers la fin du V^{ème} siècle, on peut lister les pratiques et les doctrines non bibliques qui étaient déjà bien enracinées au sein de l'Église romaine :

- Les prières pour les morts
- La croyance dans le purgatoire
- Les pénitences
- La vision selon laquelle la « sainte Cène » est un sacrifice qui doit être administré par des prêtres
- La division de l'Église en clergé et laïc
- Le culte des martyrs
- Le culte des reliques
- Le salut par les œuvres
- L'attribution de pouvoirs magiques aux reliques
- le monachisme
- L'ascèse
- La sécularité

On comprend vite combien ces doctrines humaines sont déviantes et dangereuses. En revanche, ce que l'on ne réalise pas forcément, c'est que la suppression des racines hébraïques de la Nouvelle Alliance est tout aussi dangereuse. Il faut bien réaliser que si l'Église était restée ancrée sur ses racines hébraïques, elle n'aurait probablement jamais succombé sous le joug de ces fausses doctrines. Il est vertigineux de considérer la hauteur de laquelle l'Église a chuté (entre la Pentecôte et le V^{ème} siècle). La différence est évidente lorsque l'on compare la vie de l'assemblée primitive – décrite dans le livre des Actes – avec celle de « l'Église » du V^{ème} siècle (qui avait inclus les pratiques ci-dessus). À partir du XVI^{ème} siècle, nous pouvons ajouter les éléments suivants à la liste des doctrines non bibliques et des pratiques des hommes, mises en place par ceux qui se revendiquaient disciples de Christ :

- Le culte à Marie
- Le paiement des indulgences
- Les guerres menées par les « armées chrétiennes »
- La corruption politique
- Les inquisitions

- La Parole de Dieu interdite pour le commun des mortels
- La persécution des Juifs et des hérétiques
- L'inquisition espagnole. En 1480, le roi Ferdinand et la reine Isabelle d'Espagne ont créé un tribunal pour purger de l'Église tous ceux qui, de façon clandestine, s'accrochaient à leur foi hébraïque. Des arrestations en masse ont eu lieu. En 1481, les premières victimes furent brûlées sur le bûcher. Au fil des années, on estime qu'environ 30 000 Juifs sont passés par les flammes.
- La cupidité, l'idolâtrie, les fêtes païennes, la liste est longue...

De toute évidence – quel que soit le standard que nous appliquons – à partir du début du XV^{ème} siècle, le mot qui définit le mieux la condition de l'Église est : apostat. On comprend mieux qu'une grande réforme était nécessaire. La prophétie de l'apôtre Paul trouve un accomplissement évident au sein de l'Église à cette époque-là.

- 1 Timothée 4.1-5 : « Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience ; ils prescrivent de ne pas se marier, et de s'abstenir d'aliments que Dieu a créés... »
- 2 Timothée 3.1-5 : « Sache que, dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles. Car les hommes seront égoïstes, amis de l'argent, fanfarons, hautains, blasphémateurs, rebelles à leurs parents, ingrats, irréligieux, insensibles, déloyaux, calomnieux, intempérants, cruels, ennemis des gens de bien, traîtres, emportés, enflés d'orgueil, aimant le plaisir plus que Dieu, *ayant l'apparence de la piété, mais reniant ce qui en fait la force*. Éloigne-toi de ces hommes-là. »

Quelles leçons la Réforme nous enseigne-t-elle ?

L'Histoire nous montre clairement que la condition de l'Église romaine occidentale (dont est issu le protestantisme) était apostate, comme Paul l'avait clairement prophétisé dans la première et la seconde épître à Timothée. À noter que cette prophétie de Paul n'exclut pas une même apostasie, voire même plus grande dans les années à venir.

Les racines hébraïques de la foi et l'autorité biblique ont été suppléées par des doctrines humaines qui ont entraîné l'apostasie. La fondation de la Réforme a trouvé une résonance chez des personnes qui avaient la conviction que la seule autorité était la Bible : la Bible devait être de nouveau à la base de la foi et des doctrines. Il y a eu la Réforme parce que des croyants ont commencé à fonder leurs convictions sur la Parole de Dieu plutôt que sur des décrets humains. La plupart des vérités bibliques que nous tenons pour acquises aujourd'hui, étaient souvent méconnues avant la Réforme.

Il me semble qu'il serait plus juste d'appeler la Réforme la Restauration. Dans Actes 3.19-21, Pierre déclare : « Repentez-vous donc et convertissez-vous, pour que vos péchés soient effacés, afin que des temps de rafraîchissement viennent de la part du Seigneur, et qu'il envoie celui qui vous a été destiné, Jésus-Christ (Yeshoua, le Messie), que le ciel doit recevoir jusqu'aux temps du *rétablissement*

de toutes choses, dont Dieu a parlé anciennement par la bouche de ses saints prophètes d'autrefois. »

Comme ce verset le stipule clairement, le Seigneur ne reviendra pas avant la restauration (ou le rétablissement) de toutes choses. Dans les chapitres 29-30 du Deutéronome, Moïse prophétise sur les enfants d'Israël, à propos de ce qui allait leur arriver dans les derniers jours. Moïse annonce toutes les malédictions que les enfants d'Israël vont endurer. Il leur annonce aussi, que dans les derniers jours, Dieu rétablira les enfants d'Israël dans toutes les nations où ils auront été dispersés. Il circonciura alors les cœurs afin qu'on l'adore en esprit et en vérité. Cela ne fait aucun doute. Le Seigneur a commencé à accélérer ce processus depuis qu'il a rassemblé (*une partie*) de la nation d'Israël en 1948, après 2000 ans d'errance dans le désert des nations. Depuis 1967, on assiste à un renouveau parmi le peuple juif. Dans sa souveraineté, Dieu est en train d'ouvrir les yeux de Juda afin que les Juifs voient que Yeshoua est leur Messie. N'est-ce pas là une partie de l'accomplissement de la prophétie d'Ézéchiel 37.1-10 ?

« La main de Dieu fut sur moi, et Dieu me transporta par son Esprit, et me déposa dans le milieu d'une vallée remplie d'ossements. Il me fit passer auprès d'eux, tout autour ; et voici, ils étaient fort nombreux, à la surface de la vallée, et ils étaient complètement secs. Il me dit : fils de l'homme, ces os pourront-ils revivre ? Je répondis : Seigneur Dieu, tu le sais. Il me dit : prophétise sur ces os, et dis-leur : ossements desséchés, écoutez la parole de Dieu ! Ainsi parle le Seigneur, Dieu, à ces os : voici, je vais faire entrer en vous un esprit, et vous vivrez ; je vous donnerai des nerfs, je ferai croître sur vous de la chair, je vous couvrirai de peau, je mettrai en vous un esprit, et vous vivrez. Et vous saurez que je suis Dieu. Je prophétisai, selon l'ordre que j'avais reçu. Et comme je prophétisais, il y eut un bruit, et voici, il se fit un mouvement, et les os s'approchèrent les uns des autres. Je regardai, et voici, il leur vint des nerfs, la chair crût, et la peau les couvrit par-dessus ; mais il n'y avait point en eux d'esprit. Il me dit : prophétise, et parle à l'esprit ! Prophétise, fils de l'homme, et dis à l'esprit : ainsi parle le Seigneur, Dieu : Esprit, viens des quatre vents, souffle sur ces

morts, et qu'ils revivent ! Je prophétisai, selon l'ordre qu'il m'avait donné. Et l'esprit entra en eux, et ils reprirent vie, et ils se tinrent sur leurs pieds, c'était une armée nombreuse, très nombreuse. »

Ici, Israël est représenté comme une vallée d'ossements séchés, sans chair et sans vie. N'est-ce pas une image prophétique de la nation d'Israël (2000 ans après la destruction de Jérusalem par Titus en 70 de notre ère, puis après la dispersion du peuple par Hadrien en 135) ? La nation était morte. Elle avait disparu depuis 2000 ans, elle était devenue une véritable vallée d'ossements séchés. La chair qui recouvre à nouveau les os symbolise le rétablissement de la nation en 1948 en tant qu'entité physique. À ce stade, nous avons plutôt affaire à une restauration physique qu'à une restauration spirituelle, car le cœur de la nation n'a pas encore été circoncis pour recevoir le Messie. Ce n'est qu'aux alentours de 1967, que Dieu commence vraiment une restauration au sein du peuple juif à travers le monde entier. Le souffle (esprit) qui entre dans les corps morts symbolise cette restauration. Paul enseigne que l'état physique/naturel vient avant l'état spirituel – en premier lieu les morts (la nation d'Israël dispersée puis ressuscitée physiquement en 1948) – nous assistons maintenant à la renaissance spirituelle de la nation alors que des centaines de milliers de Juifs mettent leur foi dans le véritable Messie.

Nous devrions aussi nous attendre à voir une restauration au sein de la chrétienté. Pourquoi ? Parce qu'il existe de nombreux points communs entre l'histoire de l'Église et la nation d'Israël. La gloire de Dieu était présente dès le début sur la nation d'Israël, et elle a demeuré ensuite pendant plusieurs siècles à Jérusalem. Après l'apostasie de Salomon, la nation est tombée dans le déclin et a été divisée. De même, l'Église du livre des Actes était puissante et avait un impact important sur le monde, mais tout comme Israël, elle a quitté son premier amour. Le péché et l'apostasie l'ont conduite à tomber dans le déclin et la division. Et quelle division ! Yeshoua revient pour une Épouse sans tache ni ride : qu'avait donc besoin de vivre l'Église apostate des années 1500 ? Elle avait grand besoin de restauration ! Ce que nous appelons la Réforme a été souverainement initiée par Dieu pour restaurer sa fiancée appelée

à se débarrasser de ses rides et de ses taches avant son retour. Cette réforme s'est mise en place à travers des croyants appelés pour rétablir la vérité qui avait été remplacée par les traditions et les doctrines des hommes. Toutes les grandes figures de la Réforme ont contribué au rétablissement de la vérité. Le protestantisme a rompu avec l'Église catholique romaine pour pratiquer les vérités que le Seigneur était en train de restaurer. Ce fait est très important. Si les appelés mis en place par Dieu n'accomplissent plus sa volonté, ils sont mis de côté et remplacés par un autre groupe que Dieu va oindre pour accomplir ses desseins. Par exemple :

- Lorsque les enfants d'Israël (ceux qui ont vécu et ont été délivrés d'Égypte) ont rejeté Dieu dans le désert, Dieu les a laissés errer pendant 40 ans, jusqu'à ce qu'ils meurent tous (excepté Josué et Caleb). Il a ensuite levé une nouvelle génération appelée à entrer en possession de la terre. *Dieu a détruit ceux qui n'ont pas rempli ses desseins, pour en lever d'autres.*
- Lorsque Saül a rejeté le Seigneur, il lui a ôté son onction, pour la mettre sur David qu'il a levé pour devenir roi sur Israël. Parce que Saül n'a pas accompli sa volonté, Dieu a levé quelqu'un d'autre. *Saül a persécuté celui que Dieu avait préparé pour le remplacer.*
- Lorsque la nation d'Israël n'a pas rempli l'appel de Dieu pour être la lumière et pour apporter le salut au monde,¹¹ Dieu a établi une Nouvelle Alliance avec ceux qui avaient foi dans le Messie et lui a commandé d'apporter le salut au monde. *Les Juifs qui n'ont pas rempli les desseins de Dieu ont persécuté les croyants messianiques que Dieu avait levés pour remplir la mission à leur place.*

¹¹ Isaïe 26.17-18 : « Comme une femme enceinte qui est près d'accoucher souffre et crie dans ses douleurs, ainsi sommes-nous devant toi, Dieu ! Nous avons conçu, nous avons souffert, et quand nous accouchons, ce n'est que du vent : nous n'avons pas produit d'actes salutaires pour la terre, et les habitants du monde ne sont pas venus à la vie. » NBS

- Lorsque l'Église romaine a failli dans son rôle d'ambassadeur de Yeshoua, pour présenter au monde la véritable foi biblique, Dieu a levé les réformateurs pour qu'ils amorcent le processus de restauration de la véritable foi biblique. *L'Église romaine qui n'a pas rempli les desseins de Dieu a persécuté les réformateurs que Dieu a levés pour remplir la mission à leur place.*

Vous voyez le tableau ?

Chaque réformateur avait une partie de la vérité. Dieu n'a pas donné toute la vérité à une seule personne. Voici quelques exemples :

- Jean Wycliff a traduit les écrits de la Nouvelle Alliance en anglais pour que le peuple puisse lire les Écritures.
- Jean Huss a enseigné que seul le Messie était la tête de l'Église universelle.
- Martin Luther a enseigné le salut à travers la foi plutôt qu'à travers les œuvres.

Voici d'autres vérités enseignées par les réformateurs :

- Seuls les écrits de l'Église apostolique devraient être la base de la vie des croyants de la Nouvelle Alliance.
- Tous les croyants ont le statut de prêtre.
- L'importance de prêcher la Parole.
- Le salut par la grâce au moyen de la foi.
- Les Écritures sont l'autorité ultime de toutes les doctrines.

À noter que tous ces vérités ne sont pas de nouvelles révélations. Rien de nouveau ! Il est très important de le souligner. Tous ces points étaient déjà présents dans la Bible. Ces vérités ont toujours existé, y compris durant les périodes les plus sombres de l'Histoire. Pourquoi ne les avons-nous pas vues plus tôt ? Peut-être parce que de nombreuses personnes au sein de l'Église n'étaient

pas sauvées... Beaucoup ne connaissaient pas les Écritures, et il manquait peut-être la foi chez ceux qui les connaissaient. Il est très important de savoir que de nombreuses personnes fondaient leur foi et leur vision du monde non pas sur les Écritures, mais surtout sur des doctrines d'hommes qui leur avaient été transmises. Ainsi, lorsque les réformateurs ont remis en cause les indulgences, le purgatoire, la pénitence, et qu'ils ont voulu rétablir le fait que nous étions sauvés par la foi au moyen de la grâce (que nous étions tous des prêtres, etc.), beaucoup ont rejeté ces vérités car elles étaient étrangères à leur paradigme. En d'autres termes, l'Église catholique romaine était tellement imprégnée par son paganisme et par son salut à travers les œuvres, que lorsque Martin Luther a affirmé que le salut n'avait rien à voir avec les œuvres – mais qu'il était obtenu par la foi – la plupart ont pensé qu'il était fou. Cela ne vous rappelle-t-il pas quelque chose ?

Les autorités religieuses de l'époque ont rejeté Yeshoua parce que ses enseignements n'étaient pas conformes à leur religion et à leur vision des choses. Yeshoua n'enseignait pas les Écritures de la même manière qu'eux. Il vivait sa vie non pas selon les traditions des hommes, mais selon la Parole de Dieu. Quand on adhère au mensonge pendant longtemps, on a du mal à recevoir la vérité. Cela explique pourquoi les réformateurs ont été persécutés.

La Réforme s'est poursuivie, mais il s'est passé quelque chose d'étrange. Les réformateurs ne sont pas arrivés à se mettre d'accord. Certains pensaient que d'autres n'étaient pas allés assez loin pour se distancer de l'Église catholique romaine. En fin de compte, la Réforme a entraîné la formation de nombreuses dénominations. Chaque fois qu'un groupe était en désaccord avec les autorités en place, un nouveau mouvement naissait. C'est de là que vient un autre principe. Lorsqu'un groupe voit une vérité, mais ne peut la mettre en œuvre au sein de son institution, il doit sortir de l'institution pour la mettre en pratique. Par exemple :

- Au sein de l'Église catholique, Martin Luther ne pouvant enseigner le salut par la foi, a démarré le mouvement qui plus tard sera connu sous le nom de Luthérien.

- Lorsque certains croyants ont trouvé que la Réforme n'avancait pas assez vite, ils se sont séparés pour former les Anabaptistes.
- Lorsque certains croyants ont trouvé que la Réforme n'avancait pas assez vite, ils se sont séparés pour former l'Église épiscopale d'Angleterre et sont devenus les Séparatistes.
- Au fur et à mesure, de plus en plus de groupes se sont formés, à chaque fois qu'une nouvelle vérité butait contre la structure. Ainsi, ont vu le jour les Congrégationalistes, les Baptistes, les Quakers, les Mennonites, les Méthodistes, etc.

Dieu a continué à rétablir la vérité au sein de l'Église, mais malheureusement l'Église a continué à se diviser. Les anciens mouvements n'étaient pas en mesure d'accepter le « vin nouveau » des mouvements suivants. Telle fut la Réforme. Hmm... Telle fut ? Les choses ont-elles vraiment changé ? La plupart des chrétiens regardent la Réforme comme un événement du passé. Vous connaissez, l'histoire ! Eh bien, personnellement, je ne pense pas que la Réforme soit un événement du passé. Elle est toujours en cours ! En fait, je ne crois pas que Dieu s'arrête dans sa restauration de la vérité – vérité dont nous avons été aveuglés à cause de nos théologies erronées et/ou des traditions des hommes auxquelles nous avons adhérées. Jusqu'à quand ? Jusqu'à ce que son Corps ne fasse qu'un ! L'unité dont parle Yeshoua en Jean 17. Comme lui est dans le Père et comme le Père est en lui. La Réforme a démarré en 1517 avec les 95 thèses que Martin Luther a clouées sur la porte de l'Église du Château de Wittenberg. Elle se poursuivra jusqu'à ce que l'Épouse soit prête pour recevoir l'Époux. Cela explique pourquoi nous vivons toujours cette réforme : c'est pour nous permettre de nous préparer à recevoir Yeshoua. Voici quelques arguments supplémentaires.

Vous souvenez-vous de ce qui est arrivé à la fin du siècle, lorsque Dieu a répandu le Saint-Esprit lors du Réveil d'Azusa Street ? Beaucoup au sein des Églises confessionnelles ont rejeté

l'expérience du baptême du Saint-Esprit. Pour certains, un tel événement venait du diable car ils pensaient que de telles expériences avaient disparu depuis celles vécues par les apôtres. Les nouveaux croyants, qui avaient reçu le baptême du Saint-Esprit ne pouvant pas s'exprimer « en langues » dans les institutions, sont devenus les Pentecôtistes (qui ont ensuite donné naissance aux Charismatiques). Il est intéressant de voir comment Dieu a récemment utilisé ces différents groupes dans le but de rétablir la louange et l'adoration. Depuis la Réforme, il est également intéressant d'observer comment le Seigneur est en train de rétablir les cinq principaux ministères (apparemment dans l'ordre inverse). En premier, des enseignants pour enseigner sa Parole à ceux qui ne l'avaient pas entendue depuis des siècles. Ensuite, des pasteurs pour prendre soin des assemblées nouvellement formées. Puis, les évangélistes qui poursuivent leur ministère jusqu'à nos jours. Les ministères prophétiques ont été propulsés par l'Esprit, ils ont connu un véritable essor dans les années 70. Je ne suis pas en train de dire que ces ministères n'étaient pas utilisés par Dieu auparavant, mais il est évident que Dieu semble avoir insufflé une nouvelle vie dans les différents ministères et dons. Et comme nous pouvons donc le voir, la Réforme se poursuit ! On voit souvent une même tendance se répéter : après avoir reçu la restauration d'une vérité, on pense à tort « être arrivé ». Le manque d'humilité nous empêche de recevoir les nouvelles vérités que le Seigneur veut continuer à rétablir. Si nous continuons à résister, Dieu versera sa bénédiction sur quelqu'un qui est prêt à la recevoir. Les choses se feront avec ou sans nous ! Prenons le cas du baptême du Saint-Esprit. Il est bien réel ! La plus grande preuve du baptême du Souffle de sainteté reste le témoignage de vie et de la Parole. Le baptême du Saint-Esprit apparaît dans la Nouvelle et l'Ancienne Alliance. Grâce à l'Esprit de Vérité qui nous éclaire, nous pouvons voir et comprendre les Écritures. Un des versets les plus étonnants de toute la Bible est Luc 24.45 : « Alors il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils comprennent les Écritures. » Ce verset expose que la lumière du Saint-Esprit nous éclaire sur un aspect particulier de la révélation de Dieu, que nous ne pourrions pas voir sans le Saint-Esprit. Cela est d'autant plus étonnant si nous considérons le fait que Yeshoua n'a pas arrêté de dire aux disciples de façon très claire,

qu'il allait souffrir, mourir et ressusciter au troisième jour ! Voilà à quel point nous avons besoin du Saint-Esprit pour être ouverts aux Écritures. Cela est très important à saisir ! Les disciples avaient le témoignage du Tanakh et de Yeshoua – le Messie en personne – leur répétant pendant trois ans et demi qu'il devait souffrir, mourir et ressusciter ! Mais malgré cela, ils ne l'ont pas cru et n'ont pas compris jusqu'à ce que, de façon surnaturelle, Yeshoua leur ouvre les yeux pour voir et comprendre ce qui avait été écrit et ce qu'il leur avait dit. Petite question : Pensez-vous qu'il soit envisageable que dans ces derniers jours, Dieu souhaite rétablir une autre vérité qui est présente dans sa Parole depuis près de 2000 ans ? Une vérité qui n'a pas été correctement interprétée depuis la mort des apôtres ?

Dans chaque mouvement du Seigneur, les croyants ont un choix à faire. Continuer à suivre leurs traditions ou bien les abandonner pour embrasser quelque chose « de nouveau », et souvent radicalement différent de leurs expériences passées. Le choix des enfants d'Israël de ne pas aller jusqu'à la terre promise et leur désir de retourner en Égypte explique pourquoi ils sont passés à côté du plan de Dieu – et qu'ils n'ont pas vu la terre promise. L'épître aux Hébreux précise qu'ils sont tous morts dans le désert faute d'avoir des oreilles pour entendre et un cœur pour comprendre. Lorsque Dieu a retiré son onction de Saül pour la placer sur David, Jonathan, son meilleur ami, a fait le choix de rester avec son père, au lieu de s'attacher à David comme l'ont fait de nombreuses autres personnes. Sa relation avec son père était plus importante pour lui plutôt que d'aller avec celui que Dieu avait choisi. Il en a perdu la vie. Lorsque les Juifs ont rejeté Yeshoua, parce que sa « nouvelle doctrine » allait à l'encontre de leurs traditions, certains ont fait l'ultime faux pas qui mène à la damnation éternelle. Lorsque l'Église catholique a rejeté la « nouvelle doctrine » de Martin Luther, beaucoup de catholiques ont scellé leur destinée éternelle car ils pensaient être sauvés par leurs œuvres. Si seulement ils avaient écouté Martin Luther, il est probable qu'à la longue, ils auraient été plus nombreux à saisir sa révélation et à comprendre que le salut ne s'obtient que par la grâce, au moyen de la foi. Les nombreux croyants qui ont rejeté le baptême du Saint-Esprit sont passés à côté de bénédictions. Ils ont

trébuché sur cette vérité restaurée faute de connaissance, parce qu'ils n'ont pas été suffisamment enseignés. Bien entendu, il n'est pas question d'être accusateur ni macabre en insinuant que tous ceux qui n'avancent pas avec les révélations de Dieu sont perdus. Je suis simplement en train de dire qu'il est possible que pour certains, le salut éternel soit en jeu et que pour d'autres – et probablement la grande majorité – les bénédictions, les récompenses éternelles de Dieu et/ou la croissance dans la maturité dans le Messie, le sont peut-être aussi. Ceux qui ont résisté au Saint-Esprit alors qu'ils étaient appelés à restaurer une vérité, ont renoncé à des récompenses et à des bénédictions présentes et à venir.

Voici quelques questions pour des pistes de réflexion :

La Réforme/restauration a-t-elle pris fin ou est-elle toujours en cours ?

Si le Seigneur vous confrontait avec une « nouvelle » révélation, auriez-vous les oreilles pour entendre et le cœur pour comprendre ?

À noter qu'ici, « nouvelle révélation » signifie une vérité restaurée. Il ne s'agit pas d'un nouveau concept en soi qui ne soit pas basé sur les Écritures. En d'autres termes, si quelqu'un vous montrait dans la Bible, une vérité que vous auriez rejetée jusqu'à présent à cause d'une foi mise dans une théologie erronée et des commandements d'hommes, accepteriez-vous cette vérité ? Si quelqu'un était en mesure de vous montrer de manière indéniable, à la fois dans l'Ancienne et dans la Nouvelle Alliance, que la Parole confirme la doctrine et/ou la compréhension que vous avez rejetée toute votre vie, auriez-vous des oreilles pour entendre ? À la lumière des exemples précédents, souvenons-nous que Dieu a confronté les croyants avec des vérités restaurées qui leur paraissaient « nouvelles », qui étaient totalement opposées à ce qu'ils avaient appris. À méditer. Le renouvellement de l'intelligence n'est pas forcément facile.

Le mouvement messianique : Provient-il des hommes ou de Dieu ?

Paul explique aux chapitres 9-11 de l'épître aux Romains :

1. Qu'une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement.
2. Que l'évangile sera prêché aux païens (aux croyants issus des nations) pour les faire entrer dans l'alliance de Dieu, jusqu'à ce que la totalité des païens appelés soit entrée.
3. Que l'ensemble d'Israël – qui est composé à la fois de Juifs et de non-Juifs – connaîtra un jour un salut national.

Beaucoup de chrétiens savent que le Seigneur n'en a pas fini avec la nation d'Israël. Un des événements les plus surprenants survenu depuis la création de la terre s'est produit en 1948. Nous avons été les témoins d'une résurrection. Non pas d'une espèce biologique, mais de la résurrection d'une nation ! Comment un peuple, dispersé dans le monde entier depuis 2000 ans, peut-il redevenir une nation ? Dieu lui-même avait comparé la nation d'Israël à une vallée d'ossements séchés. Ce rassemblement (*en partie*) de la nation d'Israël a suscité la foi chez nombreux chrétiens. Il a également choqué de nombreux autres chrétiens, en particulier ceux qui adhèrent à la théologie du remplacement. Cette « doctrine d'hommes » qui s'est établie avec les pères de l'Église (cf. chapitre précédent) enseigne que Dieu a rejeté les Juifs car ceux-ci ont rejeté

Yeshoua. « L'Église » a donc désormais remplacé Israël en tant que peuple élu. Pour être sauvé, un Juif doit soi-disant rejeter son héritage hébraïque et venir se greffer sur un arbre païen. Ne trouvez-vous pas que ces principes sont inversés par rapport au principe biblique ?

La création de la nation d'Israël en 1948 en a déconcerté plus d'un. Contre toute attente, les Juifs ont repris la ville de Jérusalem lors de la guerre des six jours en 1967. Une fois de plus, Dieu nous prouvait que « ses dons et son appel sont irrévocables » (Romains 11.29). Petite question ! Au cours des siècles, combien de Juifs la chrétienté païenne a-t-elle amenés à la foi en Yeshoua ? Pas beaucoup... En fait, lorsque l'on prend en compte les plus grandes persécutions et les pogroms qui ont été faits au nom de Jésus-Christ, « le sauveur des nations », on se demande comment des Juifs ont pu être sauvés ! On ne le réalise pas forcément, mais pour la plupart des Juifs, le nom de Jésus-Christ et la religion chrétienne leur rappellent de très mauvais souvenirs. Les Juifs connaissent bien leur histoire, ils connaissent toutes les persécutions faites par l'Église païenne au nom de Jésus-Christ. Ce sont des blessures non cicatrisées, souvent encore ouvertes et infectées.

D'après vous, combien de Juifs se sont tournés vers le Seigneur depuis 1967 ? Je n'ai pas encore les chiffres définitifs, mais le nombre est stupéfiant. Après la reconquête de Jérusalem en 1967, quelque chose s'est produit dans le royaume spirituel. Beaucoup de Juifs ont commencé à se tourner vers leur Messie. Pour avoir une idée de l'ordre de grandeur... D'après une connaissance qui travaille pour le ministère *Chosen People Ministries* (un ministère juif messianique qui aide le peuple juif), il y avait seulement trois congrégations juives messianiques dans le monde en 1975. Aujourd'hui, à peine 24 ans plus tard, il y a littéralement des centaines de congrégations juives messianiques à travers le monde. Dans ce même laps de temps, des milliers de Juifs ont mis leur foi en Yeshoua, leur Messie. Hmm... Intéressant. Pensez à ce que représentent ces chiffres. Le réveil actuel au sein du peuple juif est ahurissant et les implications sont énormes. Paul déclare qu'une « partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement », jusqu'à ce que « la totalité des païens soit entrée ». Les Juifs messianiques se réunissent dans des synagogues le jour du shabbat. Comme le

prescrit la Torah, ils célèbrent les fêtes bibliques (voir Lévitique 23) et ils mettent en pratique la Torah par amour.

Autre question concernant le mouvement messianique. Ce mouvement provient-il des hommes ou de Dieu ? Vous souvenez-vous du premier mouvement messianique ? Dans le livre des Actes, il a eu lieu le jour de la Pentecôte. En Actes 5.38-39, voici les propos de Gamaliel (un enseignant de la Torah) concernant ce nouveau mouvement messianique :

« Et maintenant, je vous le dis ne vous occupez plus de ces hommes et laissez-les aller. Si cette entreprise ou cette œuvre vient des hommes, elle se détruira ; mais *si elle vient de Dieu*, vous ne pourrez la détruire. Ne courez pas le risque d'avoir combattu contre Dieu. »

En lisant ces versets, on peut se poser la question de savoir si le mouvement messianique vient de Dieu ou non. Après tout, si la formation de la nation d'Israël (sa restauration physique) était un miracle, combien plus devrait l'être le salut du peuple juif (sa restauration spirituelle). Je crois que le mouvement messianique provient de Dieu. Néanmoins, cela soulève d'autres questions :

- Pourquoi ce réveil messianique ne découle-t-il pas du témoignage de la chrétienté ?
- Pourquoi l'expression de la foi messianique est-elle si éloignée de celle de la chrétienté, alors que nous sommes censés servir le même Messie et avoir la même norme de vérité (les écrits de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance) ?

La réponse à la première question est simple. Pour qu'un Juif accepte son Messie dans un contexte chrétien, cela lui demande de renoncer à son identité hébraïque. Vous ne me croyez pas ? Pourtant, cela est bel et bien le cas. Au sein du mouvement messianique, on observe le jour du shabbat (du vendredi soir au samedi soir), on célèbre les fêtes bibliques (et non pas les fêtes païennes comme Noël et les Pâques chrétiennes), on enseigne que la Torah est toujours d'actualité et qu'elle reste la norme de justice

pour les croyants de la Nouvelle Alliance. Cela n'est pas le cas au sein de la chrétienté : le jour de culte est le dimanche, les « fêtes » sont Noël, les Pâques chrétiennes etc. Le standard de justice est basé uniquement sur le Nouveau Testament (car « nous ne sommes *pas sous la loi* mais sous la grâce »). Toutes ces choses sont incompatibles avec les racines hébraïques de la foi.

La réponse à la deuxième question est également simple. La Nouvelle Alliance est, était, et sera toujours intimement liée à la terre, au peuple et aux Écritures d'Israël. Et cela reste immuable, que nous le comprenions ou non. Chaque fois que nous essayons de remplacer le contexte hébraïque inhérent à la Nouvelle Alliance, par des ajouts païens, nous nous éloignons de la vérité. Je vous ai déjà donné quelques exemples d'enseignements issus des pères de l'Église primitive et des conciles de l'Église qui ont supplanté les racines hébraïques dans le culte chrétien.

Comme je l'ai mentionné précédemment, Yeshoua revient seulement pour une Épouse qui est sans tache et sans ride. Une Épouse *ehad*, comme le Fils et le Père sont *un*. Voyons-nous une telle unité au sein de l'Église aujourd'hui ? Non. Nous voyons une Église divisée avec des milliers de dénominations, très éloignée de ses frères messianiques (qui sont d'ailleurs eux aussi divisés). Les choses se feront selon la volonté de Dieu. Quelle est-elle ? Comment arriver à l'unité ? il y a trois possibilités, mais une seule me semble réaliste :

1. Par la chrétienté, ses traditions et son système de culte. Cela signifie que nos frères messianiques doivent voir « la lumière » et se convertir au christianisme.
2. Par le mouvement messianique avec le retour aux racines hébraïques de la foi. Cela signifie qu'en tant que chrétiens, nous devons voir « la lumière » et revenir à la fondation biblique.
3. Par les deux. Dieu ne voit pas d'inconvénient à ce que chacun l'adore à sa façon, même si elles sont complètement différentes.

De toute évidence, l'option 3 n'est pas envisageable, l'unité dans le Messie ne peut pas se construire ainsi. Le Père, Yeshoua et le Souffle de sainteté n'œuvrent pas dans la confusion. Aujourd'hui, les messianiques et les chrétiens n'ont pas le même culte. Une telle disparité vient-elle du Saint-Esprit ? La première et la seconde option sont donc à évaluer à la lumière de la vérité, c'est-à-dire à la lumière des Écritures. Comme je le mentionnais au début de ce livre, j'ai été amené à étudier ce que nos frères messianiques avaient à dire au sujet de la Nouvelle Alliance et du culte à rendre à Dieu. Cela m'a profondément confondu et convaincu !

La restauration de Dieu à travers le mouvement messianique

Il me semble que le mouvement messianique est un mouvement qui opère une restauration initiée par Dieu pour rétablir les vérités suivantes :

1. À travers la foi dans le Messie Yeshoua, les croyants (Juifs et non-Juifs) deviennent littéralement des *Israélites* (descendants d'Abraham) à part entière.
2. Les païens sont greffés et se nourrissent sur l'olivier d'Israël et ses racines hébraïques, et non pas l'inverse.
3. Dieu n'a jamais eu l'intention de séparer les croyants des nations de leurs racines hébraïques pour former une entité appelée « la chrétienté ou l'Église » séparée des frères juifs messianiques.
4. Les croyants issus des nations et les croyants juifs doivent être UN en Dieu, unis par UN seul système de culte, en esprit et en vérité. La vérité, telle qu'elle est révélée dans l'Ancienne et dans la Nouvelle Alliance, et non pas « celle des hommes » (qu'il s'agisse des pères de l'Église ou d'une dénomination, etc.).

5. La Nouvelle Alliance a été faite avec « la maison d'Israël et la maison de Juda », et non pas avec une entité païenne séparée.
6. Les Écritures enseignent clairement que la Torah est encore d'actualité et qu'elle n'a pas été abolie, contrairement à ce qu'enseigne la chrétienté.
7. La Torah fait partie intégrante de l'alliance éternelle que Dieu a tranchée avec Israël. À noter que le rôle de la Torah n'est pas d'apporter le salut aux croyants. La Torah définit ce qu'est le péché. Une fois sauvé, elle permet au croyant de se sanctifier.
8. Dieu a établi une Nouvelle Alliance (une Alliance Renouvelée) avec les Israélites. La base de cette Alliance Renouvelée reste toujours la Torah, les Prophètes et les Écrits (le Tanakh). Dans l'Ancienne Alliance, la Torah était écrite sur des tables de pierre. Dans l'Alliance Renouvelée, elle est écrite sur le cœur du peuple de Dieu par le Souffle de sainteté.

Il est très facile pour nous de revenir sur l'histoire de la Réforme et de voir comment Dieu a levé des hommes et des femmes pour rétablir des vérités qui avaient été cachées et remplacées par de fausses théologies et par des doctrines humaines. La question qui se pose est la suivante : sommes-nous capables d'être confrontés à la vérité de Dieu, surtout quand nous pensons déjà la connaître ? Allons-nous trébucher comme beaucoup, quand ceux-ci sont confrontés à une vérité qui ne correspond pas à leur vision du monde et à leurs traditions ? Globalement, la chrétienté n'est pas en mesure d'impacter les Juifs. Pourquoi ? Parce que les Juifs détestent tout ce qui est associé aux cultes païens. À leurs yeux, le christianisme est une religion païenne. Les chrétiens (et les musulmans) ont été les plus véhéments persécuteurs des Juifs à travers toute l'Histoire. Ne manque-t-il pas quelque chose à notre message ? Dans ces derniers jours, Dieu n'est-il pas en train de rétablir la vérité – à travers le

retour aux racines hébraïques – pour la transmettre aux païens ? Dieu n'est-il pas en train de missionner les messianiques pour amener le salut au peuple juif ? La chrétienté a failli dans la mission jusqu'à présent... Les traditions, les doctrines des pères de l'Église et des réformateurs vont-elles vous empêcher de comprendre les vérités que Dieu est en train de restaurer – ses fêtes, le shabbat, son culte et sa Torah ? Les chrétiens vont-ils finir par persécuter les croyants messianiques qui refusent de se conformer aux racines païennes ? Ces questions sont très importantes. À nous d'avoir des oreilles pour entendre et un cœur bien disposé pour comprendre ce que l'Esprit est en train de nous dire. Dieu n'est pas du genre à crier : « Hé, cette restauration vient de moi ! » Il est de notre responsabilité de discerner les temps dans lesquels nous vivons. Lorsque nous voyons littéralement des milliers de Juifs se tourner vers le royaume de Dieu, c'est à nous de nous poser les bonnes questions.

J'espère n'avoir offensé personne à cause de qui je suis et ce que je ne suis plus. Je ne suis pas quelqu'un de spécial, juste Tony Robinson. Je n'ai rien d'un Billy Graham ou d'un Jean Wesley. Ceci dit, si Dieu peut utiliser un âne pour transmettre sa vérité, alors il peut aussi m'utiliser. À travers mon témoignage, retenez ce qui est bon, dans un esprit d'humilité. Il n'y a pas si longtemps, je ne comprenais pas et *je ne croyais pas* ce que je vous explique aujourd'hui. C'est vrai ! J'ai vu les choses des deux côtés. Je sais que la plupart des arguments que je suis sur le point de vous présenter vont à l'encontre de vos arguments. Je les utilisais moi-même dans le passé. C'est en étudiant les saintes Écritures dans un esprit d'humilité, que l'Esprit de Dieu m'a ouvert les yeux sur sa vérité. Mon but n'est pas de susciter des querelles, mais de dialoguer avec un esprit ouvert, rempli de douceur et d'amour. Je souhaiterais être une source d'encouragement pour ceux qui cherchent la vérité. Seul Dieu peut faire briller sa lumière de vérité en nous. Je sais qu'il n'y a rien que je puisse faire pour ouvrir les yeux de quelqu'un. J'ai écrit ce livre en vue de rassembler des explications/preuves bibliques pour soutenir de manière scripturaire les huit points énumérés ci-dessus. J'espère avoir posé les bonnes questions et y avoir répondu de manière biblique afin que vous puissiez forger votre propre opinion. Ce serait dommage de lire ce livre avec un

esprit de controverse. Prenons plutôt exemple sur les Béréens (cf. Actes 17.10-11). Leur attitude était noble car ils examinaient les Écritures pour voir si ce que Paul leur disait était exact. À noter que les Béréens ne cherchaient pas à prouver que ce que Paul disait était faux. Vous ne comprendrez jamais une vérité que vous rejetez auparavant, si vous passez votre temps à essayer de réfuter ce que vous êtes en train de lire. Pour parvenir à vos propres conclusions, je vous encourage à vous baser uniquement sur les Écritures et de ne pas vous fier à vos émotions. En fait, ce livre – qui prend position – est destiné à ceux qui veulent revenir au modèle biblique de la Nouvelle Alliance qui est la base de la vie de foi. Chacun est responsable et rendra compte pour lui-même. Les affirmations et les preuves avancées dans cet ouvrage ne seront pas compatibles avec les traditions non bibliques. Mettons donc nos traditions de côté pour le moment et acceptons ce que les écrits de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance ont à dire. Voyons ensuite si nous parvenons à la même conclusion. Que le Seigneur vous bénisse dans le nom de notre Messie, Yeshoua.

1

L'unité au sein de l'assemblée de Dieu annoncée dans l'Ancienne Alliance

L'Ancienne Alliance a été traitée avec le peuple d'Israël, et Dieu a également toujours invité tous ceux des nations qui le désiraient, à avoir une relation avec lui. En contrepartie, les croyants des nations étaient appelés à laisser leurs dieux païens de côté et à adorer avec Israël au sein d'une seule assemblée. Pour commencer, on peut constater que dans la Torah, Dieu accordait aux étrangers (aux païens) la possibilité d'être UN avec les Israélites. L'Ancienne Alliance a été traitée avec le peuple d'Israël. Ce fait est indéniable, inutile de le démontrer. Le fait que Dieu accorde le salut aux païens sous l'Ancienne Alliance – à condition d'avoir la foi et de se joindre à Israël – préfigure l'unité que croyants juifs et non juifs ont désormais en Yeshoua. Un point à méditer : si les Israélites et les païens adoraient ensemble dans l'Ancienne Alliance, nous le devrions-nous d'autant plus sous la Nouvelle Alliance. Éphésiens 2.15b-16 : « Il a voulu créer en lui-même avec les deux un seul homme nouveau, en établissant la paix, et les réconcilier avec Dieu l'un et l'autre en un seul corps, par la croix, *en détruisant par elle l'inimitié* ». Dans les versets suivants, on peut voir que l'Ancienne Alliance était une préfiguration de l'unité entre croyants juifs et croyants des nations (non-Juifs) dans leur relation avec Dieu.

.

Importance de l'Ancienne Alliance – il est stupéfiant de constater que tout ce qui est écrit dans la Nouvelle Alliance était déjà enseigné ou prophétisé dans la Torah. En effet, toutes les doctrines de la Nouvelle Alliance, les commandements, etc. sont enseignés d'une façon ou d'une autre dans la Torah. Par conséquent, nous devrions être en mesure de confirmer toutes nos doctrines à travers le témoignage de deux témoins (Ancienne et Nouvelle Alliance). Je vais donc reprendre les écrits des deux alliances pour étayer mes affirmations.

La Torah s'appliquait aussi bien aux descendants d'Israël qu'aux étrangers qui vivaient parmi eux : aucune différence !

- Exode 12.47-49 : « Toute l'assemblée d'Israël fera la Pâque. Si un étranger en séjour chez toi veut faire la Pâque de יהוה, tout homme de sa maison devra être circoncis ; alors il s'approchera pour la faire, et il sera comme l'indigène ; mais aucun incirconcis n'en mangera. *La même loi existera pour l'indigène comme pour l'étranger en séjour au milieu de vous.* »
- Deutéronome 31.10-13 : « Moïse leur donna cet ordre : tous les sept ans, à l'époque de l'année du relâche, à la fête des tabernacles, quand tout Israël viendra se présenter devant יהוה, ton Dieu, dans le lieu qu'il choisira, tu liras cette loi devant tout Israël, en leur présence. Tu rassembleras le peuple, les hommes, les femmes, les enfants, et *l'étranger qui sera dans tes portes, afin qu'ils t'entendent, et afin qu'ils apprennent à craindre יהוה, votre Dieu, à observer et à mettre en pratique toutes les paroles de cette loi.* Et leurs enfants qui ne la connaîtront pas l'entendront, et ils apprendront à craindre יהוה, votre Dieu, tout le temps que vous vivrez dans le pays dont vous prendrez possession, après avoir passé le Jourdain. »
- Lévitique 16.29-30 : « C'est ici pour vous une loi perpétuelle, au septième mois, le dixième jour du mois, vous humilierez vos âmes, vous ne ferez aucun ouvrage, *ni l'indigène, ni l'étranger qui séjourne au milieu de vous.* Car en ce

jour on fera l'expiation pour vous, afin de vous purifier : vous serez purifiés de tous vos péchés devant יהוה. »

- Nombres 9.14 : « Si un étranger en séjour chez vous célèbre la Pâque de יהוה, il se conformera aux lois et aux ordonnances de la Pâque. *Il y aura une même loi parmi vous, pour l'étranger comme pour l'indigène.* »
- Nombres 15.15-16 : « *Il y aura une seule loi pour toute l'assemblée, pour vous et pour l'étranger en séjour au milieu de vous ; ce sera une loi perpétuelle parmi vos descendants, il en sera de l'étranger comme de vous, devant יהוה, il y aura une seule loi et une seule ordonnance pour vous et pour l'étranger en séjour parmi vous.* »
- Isaïe 56.3-6 : « *Que l'étranger qui s'attache à יהוה ne dise pas : יהוה me séparera de son peuple ! Et que l'eunuque ne dise pas : Voici, je suis un arbre sec ! Car ainsi parle יהוה : aux eunuques qui garderont mes shabbats, qui choisiront ce qui m'est agréable, et qui persévéreront dans mon alliance, je donnerai dans ma maison et dans mes murs une place et un nom préférables à des fils et à des filles ; je leur donnerai un nom éternel, Qui ne périra pas. Et les étrangers qui s'attacheront à יהוה pour le servir, pour aimer le nom de יהוה, pour être ses serviteurs, tous ceux qui garderont le shabbat, pour ne point le profaner, et qui persévéreront dans mon alliance, je les amènerai sur ma montagne sainte, et je les réjouirai dans ma maison de prière ; leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur mon autel ; car ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples. Le Seigneur, יהוה, parle, lui qui rassemble les exilés d'Israël : je réunirai d'autres peuples à lui, aux siens déjà rassemblés.* »

Dieu définit la communauté d'Israël comme une entité composée des descendants physiques d'Israël et de ceux issus des nations qui se joignent à eux.

- Exode 12.19 : « ... toute personne qui mangera du pain levé sera retranchée de l'assemblée d'Israël, que ce soit un étranger ou un indigène. »

- Isaïe 14.1 : « Car יהוה aura pitié de Jacob, il choisira encore Israël, et il les rétablira dans leur pays ; *les étrangers se joindront à eux, et ils s'uniront à la maison de Jacob.* »
- Josué 8.33,35 : « Puis, des deux côtés de l'arche d'alliance du Seigneur, en face des prêtres, enfants de Lévi qui la portaient, *tout Israël*, avec ses anciens, ses préposés et ses juges, *tous, étrangers comme indigènes* se rangèrent, moitié vers la montagne de Garizim, moitié vers celle d'Hébal...il n'y eut pas un détail, de tout ce qu'avait ordonné Moïse, dont Josué ne fit lecture *en présence de toute l'assemblée d'Israël, même des femmes et des enfants, ainsi que des étrangers qui vivaient parmi eux.* » (Zadoc)

Les termes et conditions de la Torah s'appliquent également aux étrangers (croyants issus des nations/païens).

- Deutéronome 29.1-2, 10-12 : « *Voici les paroles de l'alliance que יהוה ordonna à Moïse de traiter avec les enfants d'Israël au pays de Moab, outre l'alliance qu'il avait traitée avec eux à Horeb. Moïse convoqua tout Israël, et leur dit ...Vous vous présenterez aujourd'hui devant יהוה, votre Dieu, vous tous, vos chefs de tribus, vos anciens, vos officiers, tous les hommes d'Israël, vos enfants, vos femmes, et l'étranger qui est au milieu de ton camp, depuis celui qui coupe ton bois jusqu'à celui qui puise ton eau. Tu te présentes pour entrer dans l'alliance de יהוה, ton Dieu, dans cette alliance contractée avec serment, et que יהוה, ton Dieu, traite en ce jour avec toi.* »

Dieu annonce que les étrangers hériteront une partie de la terre :

- Ézéchiel 47.21-23 : « Vous partagerez ce pays entre vous, selon les tribus d'Israël. *Vous le diviserez en héritage par le sort pour vous et pour les étrangers qui séjourneront au milieu de vous, qui engendreront des enfants au milieu de vous ; vous les regarderez comme indigènes parmi les enfants d'Israël ; ils partageront au sort l'héritage*

avec vous parmi les tribus d'Israël. Vous donnerez à l'étranger son héritage dans la tribu où il séjournera, dit le Seigneur, יהוה. »

À noter que Josué et Caleb ont été les deux seuls Israélites sortis d'Égypte autorisés à entrer dans la terre promise. Et Caleb était un descendant des Kéniziens (voir Genèse 15.18-20 et Nombres 32.12).

- Genèse 15.18-20 : « Je donne ce pays à ta postérité, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, au fleuve d'Euphrate, *le pays* des Kéniens, des *Kéniziens*, des Kadmoniens, des Héthiens, des Phéréziens, des Rephaïm... »
- Nombres 32.12 : « Excepté *Caleb, fils de Jephunné, le Kénizien*, et Josué, fils de Nun, qui ont pleinement suivi la voie de יהוה. »

Nous voyons la même chose dans les écrits de la Nouvelle Alliance. Des prosélytes allaient avec les Juifs à la synagogue, le jour du shabbat. À noter que les païens ne se rassemblaient pas un autre jour de la semaine dans des lieux différents de ceux des Juifs.

- Actes 13.14-16 : « ...le jour du shabbat, ils s'assirent. Après la lecture de la loi et des prophètes, les chefs de la synagogue leur envoyèrent dire : Hommes frères, si vous avez quelque exhortation à adresser au peuple, parlez. Paul se leva, et, ayant fait signe de la main, il dit : *Hommes Israélites, et vous qui craignez Dieu, écoutez !* »
- Actes 13.26 : « Hommes frères, fils de la race d'Abraham, *et vous qui craignez Dieu*, c'est à vous que cette parole de salut a été envoyée. »
- Actes 17.2-4 : « Paul y entra, selon sa coutume. *Pendant trois shabbats*, il discuta avec eux, d'après les Écritures, expliquant et établissant que le Christ devait souffrir et ressusciter des morts. Et Jésus que je vous annonce, disait-il, c'est lui qui

est le Christ. Quelques-uns d'entre eux furent persuadés, et se joignirent à Paul et à Silas, ainsi qu'*une grande multitude de Grecs craignant Dieu*, et beaucoup de femmes de qualité. »

- Actes 18.4 : « Paul discourait dans la synagogue chaque *shabbat*, et il persuadait des Juifs *et des Grecs*. »
- Actes 13.48 : « *Les païens* se réjouissaient en entendant cela, ils glorifiaient la parole du Seigneur, et tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle crurent. »

Dieu a toujours appelé les païens à quitter leurs religions pour s'unir à son peuple et pour l'adorer dans l'unité. Les païens qui rendent un culte à Dieu dans l'Ancienne et la Nouvelle Alliance avaient abandonné leurs dieux et s'étaient joints à Israël pour adorer le seul véritable Elohim (Dieu).

- L'exemple d'Abraham – Genèse 12.1-3 : « יהוה dit à Abram : *Va-t'en de ton pays, de ta patrie, et de la maison de ton père, dans le pays que je te montrerai*. Je ferai de toi une grande nation, et je te bénirai ; je rendrai ton nom grand, et tu seras une source de bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te maudiront ; et toutes les familles de la terre seront bénies en toi. » Cet exemple nous montre que Dieu a toujours demandé à ses enfants de tout abandonner (famille, culture, etc.) pour s'attacher à lui.
- L'exemple de Ruth – Ruth 1.16-18 : « Ruth répondit : ne me presse pas de te laisser, de retourner loin de toi ! Où tu iras, j'irai, où tu demeureras, je demeurerai ; *ton peuple sera mon peuple, et ton Dieu sera mon Dieu* ; où tu mourras, je mourrai, et j'y serai enterrée. Que יהוה me traite dans toute sa rigueur, si autre chose que la mort vient à me séparer de toi ! Naomi, la voyant décidée à aller avec elle, cessa d'insister auprès d'elle. »

Le passage ci-dessus est un bon exemple de l'Ancienne Alliance. Ruth est une croyante issue des nations. Elle s'unit à

Naomi qui appartient au peuple d'Israël, et épouse Boaz qui la rachète. Boaz est une figure du Messie. Ruth exprime à Naomi que le Dieu d'Israël devient le sien ainsi que le peuple d'Israël. Dans la mesure où nous – en tant que croyants des nations/chrétiens – nous rendons un culte différent, ne sommes-nous pas en train de dire : « votre Dieu sera mon Dieu, mais je ne veux pas que le peuple d'Israël soit le mien » ? Dieu attend de nous le même état d'esprit que Ruth. Si l'on paraphrasait les paroles de Ruth dans la Nouvelle Alliance, on obtiendrait : « Que Dieu nous traite dans toute sa rigueur, si autre chose que la mort venait à nous séparer du peuple d'Israël. »

2

L'unité de l'assemblée de Dieu manifestée dans la Nouvelle Alliance

Malheureusement, les croyants messianiques et les chrétiens ne sont pas unis. Comme nous l'avons vu précédemment, Dieu est en train d'œuvrer à travers le mouvement du retour aux racines hébraïques pour rétablir certaines vérités au sein du Corps du Messie. L'une des vérités que le Seigneur souhaite restaurer est l'unité au sein de son Corps. Pourquoi ? Parce que nous sommes appelés à être UN dans le Messie. C'est une bonne chose de voir de nombreux chrétiens faire tous leurs efforts pour faire tomber les murs qui existent entre les croyants de différentes ethnies – et ce, à juste titre. Cette tâche est noble et utile. Cependant, dans la Nouvelle Alliance, les païens sont-ils appelés à faire tomber les murs qui existent entre eux (différences ethniques, sociales, culturelles, etc.) ? Bien évidemment, plus ces murs tombent, mieux c'est. Mais est-ce bien ce que le Seigneur nous demande ? Le mur dont il est question de briser dans la Nouvelle Alliance est celui qui sépare les croyants juifs des croyants non juifs. Cela devrait éveiller notre curiosité spirituelle. À de nombreux endroits, la Parole de Dieu mentionne que Juifs et non-Juifs doivent faire UN. Cependant, la division entre croyants juifs et croyants non juifs est évidente. La seule raison qui explique cette division remonte à environ 2000 ans (après la mort des apôtres), quand les croyants des nations ont abandonné les racines hébraïques de la foi. Quel a

été le résultat ? L'antisémitisme, les inquisitions, les pogroms et la persécution des Juifs par les « chrétiens » au nom de Jésus-Christ. Le mur de séparation doit être renversé, car c'est lui qui empêche le dessein de Dieu de s'accomplir en cette fin des temps. Ce mur existait-il déjà à l'époque des apôtres ? Un bref aperçu de la foi, telle qu'elle était vécue à l'époque de la Nouvelle Alliance, montre que Juifs et croyants issus des nations étaient unis. Ils adoraient ensemble, ils mangeaient ensemble, ils célébraient les fêtes ensemble, ils observaient le shabbat ensemble, et pratiquaient ensemble la Torah (nous reviendrons sur ce point un peu plus tard).

Aujourd'hui, on voit bien qu'il existe une séparation entre les messianiques et les chrétiens, alors que les écrits de la Nouvelle Alliance montrent que le dessein originel de Dieu était d'unir Juifs et non-Juifs dans un homme nouveau. Le seul modèle à retenir est celui fondé sur les écrits de la Nouvelle Alliance. Malheureusement, il y a une polarisation des croyants, qu'ils soient messianiques ou chrétiens. Les pères de l'Église chrétienne ont prêché une séparation entre les deux. Les seuls exemples à retenir sont les exemples d'unité entre le Juif et le Grec de la Nouvelle Alliance. Dans les écrits de la Nouvelle Alliance, les croyants païens rendaient-ils un culte en union avec leurs frères juifs ? Si le modèle de la Nouvelle Alliance (comme celui de l'Ancienne Alliance) montre que la volonté de Dieu est que Juifs et Grecs l'adorent dans l'unité, alors nous avons tous la responsabilité de faire tout notre possible pour rétablir ce modèle. Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni !

Dans la Parole, le modèle de Dieu est le suivant : les païens sont invités à entrer dans la Nouvelle Alliance par la foi et à faire UN avec Israël (cf. l'exemple de Ruth). Les païens sont appelés à être greffés sur les racines hébraïques de la foi. Ultimement, il y a un seul troupeau composé de croyants juifs et de croyants non juifs – et non pas deux troupeaux distincts, se réunissant chacun de son côté. Si Dieu souhaite cette unité, alors nous devrions faire de même car telle est sa vision.

- Actes 15.8-9 : « Et Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, en leur donnant le Saint-Esprit comme à nous ; *il n'a fait aucune différence entre nous et eux*, ayant purifié leurs cœurs par la foi. »
- Jean 10.16 : « J'ai encore *d'autres brebis* [païens] qui *ne sont pas de cette bergerie* [Juifs] ; celles-là, il faut que je les amène ; elles entendront ma voix, et il y aura *un seul troupeau* [non pas deux troupeaux séparés], *un seul berger*. »
- Jean 11.49-52 : « L'un d'eux, Caïphe, qui était souverain sacrificateur cette année-là, leur dit : vous n'y comprenez rien ; vous ne réfléchissez pas qu'il est dans votre intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple, et que la nation entière ne périsse pas. Or, il ne dit pas cela de lui-même ; mais étant souverain sacrificateur cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation. Et ce n'était pas pour la nation seulement ; *c'était aussi afin de réunir en un seul corps* [non pas deux troupeaux séparés] *les enfants de Dieu dispersés* [au sein des nations païennes]. »
- Romains 11.17-18 : « Mais si quelques-unes des branches ont été retranchées, *et si toi, qui était un olivier sauvage, tu as été greffé au milieu d'eux*, et rendu participant de la racine nourricière de l'olivier, ne te glorifie pas aux dépens de ces branches. Si tu te glorifies, sache que ce n'est pas toi qui portes la racine, mais que c'est la racine qui te porte. »
- Éphésiens 2.11-20 : « C'est pourquoi, vous autrefois païens dans la chair, appelés incirconcis par ceux qu'on appelle circoncis et qui le sont en la chair par la main de l'homme, souvenez-vous que vous étiez en ce temps-là sans Christ, *privés du droit de cité en Israël*, étrangers aux alliances de la promesse, sans espérance et sans Dieu dans le monde. Mais maintenant, en Jésus-Christ, vous qui étiez jadis éloignés, *vous avez été rapprochés* par le sang de Christ. *Car il est notre paix, lui qui des deux n'en a fait qu'un, et qui a renversé le mur de séparation*, l'inimitié, ayant anéanti par sa chair la loi des

ordonnances dans ses prescriptions ; *il a voulu créer en lui-même avec les deux un seul homme nouveau, en établissant la paix, et les réconcilier avec Dieu l'un et l'autre en un seul corps, par la croix, en détruisant par elle l'inimitié.* Il est venu annoncer la paix à vous qui étiez loin, et la paix à ceux qui étaient près ; car par lui les uns et les autres nous avons accès auprès du Père, dans un même Esprit. Ainsi donc, vous n'êtes plus des étrangers, ni des gens du dehors ; mais *vous êtes concitoyens des saints, gens de la maison de Dieu.* Vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre angulaire. »

- Éphésiens 3.6 : « Ce mystère, c'est que les païens sont cohéritiers [avec Israël], *forment un même corps*, et participent à la même promesse en Jésus-Christ par l'Évangile. »

La Nouvelle Alliance nous montre que les croyants juifs et les croyants issus des nations craignant Dieu, se réunissaient dans les synagogues le jour du shabbat. Un prosélyte était un païen converti au judaïsme de l'Ancienne Alliance. Il était 1) circoncis, 2) avait été immergé dans un mikvé [bain rituel] et 3) avait offert un sacrifice. Un craignant Dieu, également connu sous le nom de « prosélyte à la porte », était un païen qui était interpellé par le judaïsme, mais qui n'était pas encore converti. Lorsque l'Évangile a été présenté aux personnes qui craignaient Dieu et aux Juifs, les païens adoraient déjà avec les Juifs (sous l'Ancienne Alliance) dans l'unité. Par conséquent, nous pouvons facilement comprendre que ceux parmi les Juifs et les païens, qui plus tard ont cru en Yeshoua, continuaient à se réunir ensemble. Notre bon sens spirituel ne nous dit-il pas qu'il serait tout aussi facile (voire même plus facile) pour les Juifs et les non-Juifs d'adorer ensemble dans l'unité sous la Nouvelle Alliance que sous l'Ancienne ? Il est intéressant de relever le nombre de fois dans les écrits de la Nouvelle Alliance où Juifs et non-Juifs se réunissent dans les synagogues, le jour du shabbat.

- Actes 13.15-16 : « Après la lecture de la loi et des prophètes, les chefs de la *synagogue* leur envoyèrent dire : hommes frères, si vous avez quelque exhortation à adresser au

peuple, parlez. Paul se leva, et, ayant fait signe de la main, il dit : *Hommes Israélites, et vous qui craignez Dieu, écoutez !* »

- Actes 13.26 : « *Hommes frères, fils de la race d'Abraham, et vous qui craignez Dieu, c'est à vous que cette parole de salut a été envoyée.* »
- Actes 13.42-45 : « *Lorsqu'ils sortirent, on les pria de parler le shabbat suivant sur les mêmes choses ; et, à l'issue de l'assemblée, beaucoup de Juifs et de prosélytes pieux suivirent Paul et Barnabas, qui s'entretenirent avec eux, et les exhortèrent à rester attachés à la grâce de Dieu. Le shabbat suivant, presque toute la ville se rassembla pour entendre la parole de Dieu. Les Juifs, voyant la foule, furent remplis de jalousie, et ils s'opposaient à ce que disait Paul, en le contredisant et en l'injuriant.* »
- Actes 14.1 : « *À Icone, Paul et Barnabas entrèrent ensemble dans la synagogue des Juifs, et ils parlèrent de telle manière qu'une grande multitude de Juifs et de Grecs crurent.* »
- Actes 17.2-4 : « *Paul y entra, selon sa coutume. Pendant trois shabbats, il discuta avec eux, d'après les Écritures, expliquant et établissant que le Christ devait souffrir et ressusciter des morts. Et Jésus que je vous annonce, disait-il, c'est lui qui est le Christ. Quelques-uns d'entre eux furent persuadés, et se joignirent à Paul et à Silas, ainsi qu'une grande multitude de Grecs craignant Dieu, et beaucoup de femmes de qualité.* »
- Actes 17.17 : « *Il s'entretenait donc dans la synagogue [sous-entendu un jour de shabbat] avec les Juifs et les hommes craignant Dieu, et sur la place publique chaque jour avec ceux qu'il rencontrait.* »
- Actes 18.4 : « *Paul discourait dans la synagogue chaque shabbat, et il persuadait des Juifs et des Grecs.* »

- Actes 19.8-10 : « Ensuite Paul entra dans *la synagogue*, où il parla librement. *Pendant trois mois*, il discourt sur les choses qui concernent le royaume de Dieu, s'efforçant de persuader ceux qui l'écoutaient. Mais, comme quelques-uns restaient endurcis et incrédules, décriant devant la multitude la voie du Seigneur, il se retira d'eux, sépara les disciples, et enseigna chaque jour dans l'école d'un nommé Tyrannus. Cela dura deux ans, de sorte que tous ceux qui habitaient l'Asie, *Juifs et Grecs*, entendirent la parole du Seigneur. »

Ces versets montrent clairement que de nombreux croyants grecs adoraient déjà avec les Juifs dans les synagogues, le jour du shabbat. Sous l'Ancienne Alliance, les païens ne se rassemblaient pas le dimanche en dehors des Juifs. Heureusement, car les croyants issus des nations n'auraient pas été là pour entendre le message du salut en Yeshoua proclamé par Paul !

Dans ces passages, l'Église d'Antioche s'attendait à ce que les païens de la Nouvelle Alliance adorent avec les Juifs dans les synagogues le jour du shabbat.

- Dans un premier temps, nous voyons qu'à Antioche, de nombreux païens viennent à la foi : Actes 11.20-21 : « Il y eut cependant parmi eux quelques hommes de Chypre et de Cyrène, qui, étant venus à Antioche, s'adressèrent aussi aux Grecs, et leur annoncèrent la bonne nouvelle du Seigneur Jésus. *La main du Seigneur était avec eux, et un grand nombre de personnes crurent et se convertirent au Seigneur.* »
- Ensuite, certains (probablement des croyants pharisiens, Actes 15.5) disent aux païens que pour être sauvés, il faut qu'ils soient circoncis selon le rite de Moïse – Actes 15.1,5
- Quelques hommes, venus de Judée, enseignaient les frères [croyants des nations], en disant : Si vous n'êtes circoncis selon le rite de Moïse, vous ne pouvez être sauvés... Alors quelques-uns du parti des pharisiens, qui avaient cru, se :

levèrent, en disant qu'il fallait circoncire les païens et exiger l'observation de la loi de Moïse. »

- Les païens sont appelés disciples, au verset 10 – Actes 15.10-11 : « Maintenant donc, pourquoi tentez-vous Dieu, en mettant sur le cou des *disciples* un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter ? Mais c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous croyons être sauvés, de la même manière qu'eux. » Nous verrons plus loin que le joug dont il est question ici n'est pas la Torah. Il s'agit en fait d'une perversion légaliste de la Torah, qui prônait un salut par les œuvres.
- Enfin, nous voyons le conseil donné par Jacques en Actes 15.19-21 : « C'est pourquoi je suis d'avis qu'on ne crée pas des difficultés à ceux des païens qui se convertissent à Dieu, mais qu'on leur écrive de s'abstenir des souillures des idoles, de la débauche, des animaux étouffés et du sang. *Car, depuis bien des générations, Moïse a dans chaque ville des gens qui le prêchent, puisqu'on le lit tous les jours de shabbat dans les synagogues.* »

Le verset 19 peut paraître curieux et presque étrange dans la mentalité du XXI^{ème} siècle. Si vous ameniez quelqu'un à Yeshoua, lui diriez-vous de s'abstenir des souillures des idoles, de la débauche sexuelle, des animaux étouffés et du sang ? Ce n'est peut-être pas facile à comprendre et évident pour un nouveau croyant. Mais projetez-vous en tant que Juif messianique, Torah observant (comme les croyants pharisiens du verset 5) et adhérant aux lois de la cacherout (biblique). Et maintenant, que diriez-vous aux païens qui ne connaissent rien à ces lois alimentaires et qui sont maintenant censés adorer et communier avec vous ? Il faut avoir en tête que ces quatre interdictions du verset 20 étaient largement pratiquées par les païens de l'époque. Un tel mode de vie ne serait-il pas susceptible d'engendrer quelques frictions au sein du Corps ? Ces lignes directrices ont été données comme exigences pratiques pour permettre une communion entre les croyants juifs et non juifs. Un païen qui aurait persisté dans l'une de ces pratiques aurait

vite fait de casser la communion avec ses frères juifs. Il s'agissait de conseils pratiques. En réalité, chacune de ces exigences provient de la Torah¹² – la Loi dont nous avons soi-disant été libérés...

Le conseil donné au verset 21 peut également paraître étrange, à moins que nous réalisions que les païens étaient appelés à se joindre aux Juifs dans les synagogues les jours de shabbat. Il paraît logique qu'un nouveau converti ne connaisse pas grand-chose de la Parole de Dieu (souvenons-nous qu'à l'époque, les seules Écritures en circulation étaient les écrits de l'Ancienne Alliance). Un nouveau croyant avait du mal à savoir comment mettre en pratique sa nouvelle foi. Il était nécessaire de donner les premières bases. C'est exactement ce que le verset 21 déclare. Voici en résumé le message contenu dans les versets 19-21 : Personne ne doit faire pression sur vous pour vous faire circoncire et faire des œuvres pour être sauvé. En tant que nouveau converti, vous avez besoin de temps pour apprendre la Parole de Dieu pour savoir comment vivre votre foi. Pour l'instant, commencez par suivre ces quatre grandes directives pour être sur un socle commun avec vos frères juifs. Plus vous découvrirez la Parole de Dieu à la synagogue chaque shabbat, plus vous saurez ce que le Seigneur attend de vous.

¹² Voir Anne 2 : Le Concile de Jérusalem Voir également *Écoute ! Tome II, La Nouvelle Alliance et la Loi* – Chapitre 2 – disponible aux Éditions Sh'ma.

3

La Nouvelle Alliance est faite avec Israël

Qu'est-ce qu'une alliance ? Une alliance est un accord juridique entre deux ou plusieurs parties.

Toutes les alliances contiennent les éléments suivants :

- Les parties de l'alliance.
- Les domaines spécifiques et les domaines d'application.
- Le motif de l'alliance, son objet.
- Les réglementations, les dispositions et conditions.
- Les résultats, les avantages et les sanctions.
Dans l'Alliance avec Dieu, les bénédictions et les malédictions.
- Les signatures, les témoins et le sceau.
- Les procédures d'exécution : ratification, enregistrement, acompte, publication et prise d'effet.

Regardons de plus près un des aspects de la Nouvelle Alliance : les parties. D'après les Écritures, quelles sont les parties impliquées dans la Nouvelle Alliance ? De toute évidence, Dieu est l'une des parties, et il n'est pas nécessaire d'en apporter la preuve ! Quelle est l'autre partie ? L'autre partie impliquée dans la Nouvelle Alliance,

n'est autre qu'Israël. À noter qu'il est question ici uniquement d'Israël – et non pas d'une autre entité. Il n'est pas question d'une alliance avec des païens (cependant, nous verrons plus tard que Dieu a toujours invité les païens à faire partie de ses alliances en rejoignant Israël). Ce point est fondamental. Il doit être reçu, compris et écrit dans nos cœurs comme une vérité.

Exemple tiré de l'Ancienne Alliance – Voici le passage explicite de l'Ancienne Alliance qui identifie *avec qui* la Nouvelle Alliance allait être faite. Ce passage annonce clairement les parties impliquées.

- Jérémie 31.31-34 : « Voici, les jours viennent, dit יהוה, où je ferai *avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle*, non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères, le jour où je les saisis par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte, alliance qu'ils ont violée, quoique je sois leur maître, dit יהוה. Mais voici l'alliance que je ferai *avec la maison d'Israël*, après ces jours-là, dit יהוה : je mettrai ma loi au-dedans d'eux, je l'écrirai dans leur cœur ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. Celui-ci n'enseignera plus son prochain, ni celui-là son frère, en disant : Connaissez יהוה ! Car tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, dit יהוה ; car je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché. »

Exemples tirés de la Nouvelle Alliance – Yeshoua nous dit de manière explicite que la Nouvelle Alliance (et sa promesse de salut) concerne *Israël*.

- Jean 10.16 : « J'ai encore *d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie* ; celles-là, il faut que je les amène ; elles entendront ma voix, et il y aura *un seul troupeau, un seul berger*. »
- Jean 4.22 : « Vous adorez ce que vous ne connaissez pas ; nous, nous adorons ce que nous connaissons, car *le salut vient des Juifs*. » Cette déclaration de Yeshoua est profonde.

En tant que Fils éternel de Dieu, à travers lequel tout homme doit recevoir le pardon de ses péchés, il aurait pu dire « le salut vient de moi ». Or, ce n'est pas ce qu'il nous dit : Le salut vient des Juifs !

- Actes 3.25-26 : « *Vous êtes les fils des prophètes et de l'alliance que Dieu a traitée avec nos pères*, en disant à Abraham : toutes les familles de la terre seront bénies *en ta postérité*. C'est à vous premièrement que Dieu, ayant suscité son serviteur, l'a envoyé pour vous bénir, en détournant chacun de vous de ses iniquités. »
- Matthieu 15.21-27 : « Jésus, étant parti de là, se retira dans le territoire de Tyr et de Sidon. Et voici, une femme cananéenne, qui venait de ces contrées, lui cria : aie pitié de moi, Seigneur, Fils de David ! Ma fille est cruellement tourmentée par le démon. Il ne lui répondit pas un mot, et ses disciples s'approchèrent, et lui dirent avec instance : renvoie-la, car elle crie derrière nous. Il répondit : *je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël*. Mais elle vint se prosterner devant lui, disant : Seigneur, secours-moi ! Il répondit : *il n'est pas bien de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux petits chiens*. Oui, Seigneur, dit-elle, mais les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. »
- Hébreux 8.7-8 : « En effet, si la première alliance avait été sans défaut, il n'aurait pas été question de la remplacer par une seconde. Car c'est avec l'expression d'un blâme que le Seigneur dit à Israël : voici, les jours viennent, dit le Seigneur, *où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle*. »

Les écrits de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance confirment que la Nouvelle Alliance est traitée avec Israël, et non pas avec les païens.

4

Les païens sont greffés sur l'olivier d'Israël

Comme nous venons de le voir, l'Ancienne et la Nouvelle Alliance ont été tranchées avec les enfants d'Israël. Cependant, le plan de Dieu a toujours été d'inclure et d'apporter le salut aux nations. La grande faille chez les chrétiens, c'est qu'ils ignorent leur identité. Comment sommes-nous rachetés ? Quelle est donc l'identité des croyants issus des nations une fois sauvés ? Les écrits de la Nouvelle Alliance expliquent clairement que nous sommes sauvés par le moyen de la foi, lorsque nous croyons dans l'œuvre rédemptrice de Yeshoua. La Nouvelle Alliance nous montre ensuite que lorsque nous naissons de nouveau, nous devenons israélites aux yeux de Dieu. Tel est le processus choisi par le Seigneur pour apporter le salut aux païens. À travers notre foi en Yeshoua, nous devenons israélites à part entière. Le fait d'être israélites est la base même qui nous rend participants de la Nouvelle Alliance. Il faut garder à l'esprit que cette alliance a uniquement été faite avec la maison d'Israël et la maison de Juda. À savoir que 1) le salut vient des Juifs et 2) que Yeshoua n'est venu que pour les brebis perdues de la maison d'Israël. Yeshoua nous confirme que son plan était de faire entrer d'autres brebis qui ne faisaient pas partie de la « bergerie juive ». En Jean 10.16 : *« J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie ; celles-là, il faut que je les amène ;*

elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau, un seul berger. »

Dans plusieurs passages de l'Ancienne Alliance, Dieu parle de prendre pour lui un peuple parmi les nations. Les écrits de la Nouvelle Alliance font référence à ces passages et nous apportent la preuve que Dieu avait un plan pour sauver les peuples issus des nations.

- Osée 1.8-10 : « Elle sevrera Lo-Ruchama ; puis elle conçut, et enfanta un fils. Et יהוה dit : donne-lui le nom de Lo-Àmmi ; car vous n'êtes pas mon peuple, et je ne suis pas votre Dieu. Cependant le nombre des enfants d'Israël sera comme le sable de la mer, qui ne peut ni se mesurer ni se compter ; et *au lieu de leur dire : Vous n'êtes pas mon peuple ! On leur dira : Fils du Dieu vivant !* » Dans Romains 9.24-26, Paul explique que ce passage fait référence aux païens : « Ainsi il nous a appelés, non seulement d'entre les Juifs, mais encore d'entre les païens, selon qu'il le dit dans Osée : J'appellerai mon peuple celui qui n'était pas mon peuple, et bien-aimée celle qui n'était pas la bien-aimée ; et là où on leur disait : Vous n'êtes pas mon peuple ! ils seront appelés fils du Dieu vivant. »

Dans les écrits de l'Ancienne Alliance, Israël représente le « peuple de Dieu ». Aux yeux de Dieu, il s'agit de tous ceux qui sont « appelés par son nom ».

- Exode 22.31 : « Vous serez pour moi des hommes saints. »
- Nombres 6.27 : « C'est ainsi qu'ils mettront mon nom sur les enfants d'Israël. »
- 2 Chroniques 7.14 : « Si mon peuple qui est invoqué par mon nom.
- 1 Samuel 2.24 : « Le peuple de יהוה/Dieu. »
- Isaïe 43.7 : « Tous ceux qui s'appellent de mon nom. »

Les écrits de l'Ancienne Alliance mentionnent que les croyants des nations porteront également son nom, tout comme les Israélites.

- Isaïe 19.19-25 : « En ce même temps, il y aura un autel à יהוה au milieu du pays d'Égypte, et sur la frontière un monument à יהוה. Ce sera pour יהוה des armées un signe et un témoignage dans le pays d'Égypte ; ils crieront à יהוה à cause des oppresseurs, et il leur enverra un sauveur et un défenseur pour les délivrer. *Et יהוה sera connu des Égyptiens, et les Égyptiens connaîtront יהוה en ce jour-là* ; ils feront des sacrifices et des offrandes, ils feront des vœux à יהוה et les accompliront. Ainsi יהוה frappera les Égyptiens, il les frappera, mais il les guérira ; et ils se convertiront à יהוה, qui les exaucera et les guérira. En ce même temps, il y aura une route d'Égypte en Assyrie, les Assyriens iront en Égypte, et les Égyptiens en Assyrie : et les Égyptiens avec les Assyriens serviront יהוה. En ce même temps, Israël sera, lui troisième, uni à l'Égypte et à l'Assyrie, et ces pays seront l'objet d'une bénédiction. יהוה des armées les bénira, en disant : *Bénis soient l'Égypte, mon peuple, et l'Assyrie, œuvre de mes mains, et Israël, mon héritage !* »
- Jérémie 12.14-17 : « Ainsi parle יהוה sur tous mes méchants voisins, qui attaquent l'héritage que j'ai donné à mon peuple d'Israël : voici, je les arracherai de leur pays, et j'arracherai la maison de Juda du milieu d'eux. Mais après que je les aurai arrachés, j'aurai de nouveau compassion d'eux, et je les ramènerai chacun dans son héritage, chacun dans son pays. Et s'ils apprennent les voies de mon peuple, s'ils jurent par mon nom, en disant : יהוה est vivant ! Comme ils ont enseigné à mon peuple à jurer par Baal, *alors ils jouiront du bonheur au milieu de mon peuple*. Mais s'ils n'écoutent rien, je détruirai une telle nation, je la détruirai, je la ferai périr, dit יהוה. »

- Amos 9.11-13 : « En ce temps-là, je relèverai de sa chute la maison de David, j'en réparerai les brèches, j'en redresserai les ruines, et je la rebâtirai comme elle était autrefois, afin qu'ils possèdent le reste d'Édom et *toutes les nations sur lesquelles mon nom a été invoqué*, dit יהוה, qui accomplira ces choses. Voici, les jours viennent, dit יהוה... » Ce passage fait référence aux païens, comme le mentionne Actes 15.12-17 : « Toute l'assemblée garda le silence, et l'on écouta Barnabas et Paul, qui racontèrent tous les miracles et les prodiges que Dieu avait faits par eux au milieu des païens. Lorsqu'ils eurent cessé de parler, Jacques prit la parole, et dit : hommes frères, écoutez-moi ! Simon a raconté comment *Dieu a d'abord jeté les regards sur les nations pour choisir du milieu d'elles un peuple qui porte son nom*. Et avec cela s'accordent les paroles des prophètes, selon qu'il est écrit : après cela, je reviendrai, et je relèverai de sa chute la tente de David, j'en réparerai les ruines, et je la redresserai, afin que le reste des hommes cherche le Seigneur, ainsi que toutes les nations sur lesquelles mon nom est invoqué, dit le Seigneur, qui fait ces choses. »
- Zacharie 2.11 : « Beaucoup de nations s'attacheront à יהוה en ce jour-là, et *deviendront mon peuple* ; j'habiterai au milieu de toi, et tu sauras que יהוה des armées m'a envoyé vers toi. »
- Dans de nombreux passages de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance, nous voyons que Dieu a toujours eu l'intention de faire des païens « son peuple ». Dans la Genèse, il est prophétisé que toutes les nations seront bénies en Abraham. Les écrits de la Nouvelle Alliance enseignent que lorsque nous mettons notre foi en Yeshoua, nous devenons les enfants d'Abraham – des *Israélites* à part entière – par la foi. Ce n'est pas rien ! Les croyants nés de nouveau sont issus de la semence d'Abraham, dans la mesure où toutes les promesses sont faites à sa postérité – aux Israélites – et non pas aux païens. Aux yeux de Dieu, notre foi, tout comme celle d'Abraham (le père de la foi),

fait de nous des descendants d'Abraham. Nous sommes donc éligibles pour les promesses de l'Alliance (Galates 3.14 : « *afin que la bénédiction d'Abraham ait pour les païens son accomplissement en Jésus-Christ, et que nous recevions par la foi l'Esprit qui avait été promis* »). C'est la manière que Dieu a choisie pour faire entrer les païens dans son Alliance, pour qu'ils fassent partie de son peuple. Son peuple est représenté par tous ceux qui descendent d'Abraham selon la promesse.

- Genèse 12.1-3 : « יְהוָה dit à Abram : va-t'en de ton pays, de ta patrie, et de la maison de ton père, dans le pays que je te montrerai. Je ferai de toi une grande nation, et je te bénirai ; je rendrai ton nom grand, et tu seras une source de bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te maudiront ; et *toutes les familles de la terre seront bénies en toi.* »
- Genèse 15.5-6 : « Et après l'avoir conduit dehors, il dit : regarde vers le ciel, et compte les étoiles, si tu peux les compter. Et il lui dit : telle sera ta postérité. *Abram eut confiance en יְהוָה, qui le lui imputa à justice.* »
- Galates 3.6-9 : « Comme Abraham crut à Dieu, et que cela lui fut imputé à justice, reconnaissez donc que *ce sont ceux qui ont la foi qui sont fils d'Abraham.* Aussi l'Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi, a d'avance annoncé cette bonne nouvelle à Abraham : toutes les nations seront bénies en toi ! Ainsi, ceux qui croient sont bénis avec Abraham le croyant. »
- Galates 3.29 : « Et si vous êtes à Christ, *vous êtes donc la descendance d'Abraham, héritiers selon la promesse.* »

- Romains 4.9-12 : « Ce bonheur n'est-il que pour les circoncis, ou est-il également pour les incirconcis ? Car nous disons que la foi fut imputée à justice à Abraham. Quand donc lui fut-elle imputée ? Était-ce après, ou avant sa circoncision ? Il n'était pas encore circoncis, il était incirconcis. Et il reçut le signe de la circoncision, comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi quand il était incirconcis, *afin d'être le père de tous les incirconcis qui croient, pour que la justice leur soit aussi imputée*, et le père des circoncis, qui ne sont pas seulement circoncis, mais encore qui marchent sur les traces de la foi de notre père Abraham quand il était incirconcis. »

Cela est fondamental. Nous ne devrions même pas parler de chrétiens et de Juifs messianiques. On devrait voir un seul peuple de Dieu, et non pas deux. Les descendants physiques d'Israël nés de nouveau doivent être unis avec ceux des nations, lorsqu'ils deviennent israélites à travers la foi. Plusieurs versets montrent que dès que nous croyons, nous ne sommes plus considérés comme des païens. Nous devenons israélites à part entière ! Puisque nous partageons tous le même patrimoine hébraïque (certains par le sang et par la foi, d'autres par la foi seulement) et puisque nous sommes UN dans le Messie, nous devrions rendre un culte ensemble dans l'unité, et non pas dans deux entités séparées – « l'Église » d'un côté et les Juifs messianiques de l'autre – avec des modes de vie et des cultes différents. Tous ceux qui sont nés de nouveau ne sont plus des païens : ils sont israélites ! Cela n'est pas à considérer sur le plan symbolique, mais sur le plan littéral. À noter qu'il ne s'agit pas ici d'être juifs selon la chair. Nous sommes israélites selon la définition que Dieu donne à ce mot ! D'après Galates 3.29 et Galates 4.28, nous sommes de la descendance d'Abraham, héritiers selon la promesse.

- Galates 3.29 : « Et si vous êtes à Christ, *vous êtes donc la descendance d'Abraham, héritiers selon la promesse.* »
- Galates 4.28 : « *Pour vous, frères, comme Isaac, vous êtes enfants de la promesse.* »

- Romains 4.16-17 « C'est pourquoi les héritiers le sont par la foi, pour que ce soit par grâce, afin que la promesse soit assurée à toute la postérité, non seulement à celle qui est sous la loi [les Juifs par naissance, qui viennent à la foi en Yeshoua], mais aussi à celle [les païens qui viennent à la foi en Yeshoua] qui a la foi d'Abraham, notre père à tous [bien que nous ne soyons pas tous ses descendants dans la chair] selon qu'il est écrit : *Je t'ai établi père d'un grand nombre de nations*. Il est notre père devant celui auquel il a cru, Dieu, qui donne la vie aux morts, et qui appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient. »

Les Écritures stipulent que nous ne sommes plus des païens mais des citoyens d'Israël.

- Éphésiens 2.11-13 : « C'est pourquoi, *vous autrefois* païens dans la chair, appelés incirconcis par ceux qu'on appelle circoncis et qui le sont en la chair par la main de l'homme, souvenez-vous que vous [les païens] étiez en ce temps-là sans Christ, *privés du droit de cité en Israël, étrangers aux alliances* de la promesse, sans espérance et sans Dieu dans le monde. Mais maintenant, en Jésus-Christ, *vous qui étiez jadis éloignés* [les païens], vous avez été rapprochés par le sang de Christ. »

Les choses ne sont-elles pas désormais évidentes ? Sans le Messie, nous étions (au passé) « privés du droit de cité en Israël. » (la Semeur traduit ce verset par : « vous n'aviez pas le droit de faire partie du peuple d'Israël »). Mais maintenant, grâce à notre union avec le Messie, nous avons obtenu la citoyenneté en Israël – et non pas celle d'une entité distincte et séparée, appelée l'Église !

La Parole explique que lorsque nous venons au Messie, nous sommes greffés sur l'olivier d'Israël, et non pas l'inverse. Dans tous les passages que nous venons de lire, on retrouve toujours le même modèle : à chaque fois, nous avons affaire à des païens qui se joignent à Israël.

- Romains 11.17-21 : « Mais si quelques-unes des branches [Juifs incroyants dans la chair] ont été retranchées, et *si toi, qui était un olivier sauvage, tu as été greffé au milieu d'eux*, et rendu participant de la racine nourricière de l'olivier, ne te glorifie pas aux dépens de ces branches. Si tu te glorifies, sache que ce n'est pas toi qui portes la racine, mais que c'est la racine qui te porte. Tu diras donc : les branches ont été retranchées afin que moi je sois greffé. Cela est vrai ; elles ont été retranchées pour cause d'incrédulité, et toi, tu subsistes par la foi. Ne t'abandonne pas à l'orgueil, mais crains ; car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, il ne t'épargnera pas non plus. »

Dans le passé, nous étions des païens, mais désormais, nous ne le sommes plus.

- 1 Corinthiens 12.2 : « Vous savez que, *lorsque vous étiez païens*, vous vous laissiez entraîner vers les idoles muettes, selon que vous étiez conduits. »
- Éphésiens 3.6 : « Ce mystère, *c'est que les païens sont cohéritiers, forment un même corps*, et participent à la même promesse en Jésus-Christ par l'Évangile. »

J'ai gardé les versets qui suivent pour la fin parce qu'ils sont très puissants. Vous pourriez penser que je prends ces versets de façon trop littérale et que nous ne sommes des Israélites seulement au sens spirituel du terme. Cependant, la Bible est très claire sur ce point. Les païens qui ont la foi sont considérés comme des Israélites à part entière. Cela est si clair, que l'inverse l'est également. De manière littérale, les Juifs dans la chair qui ne croient pas en Yeshoua, ne sont pas considérés comme des Israélites ! En effet. Aux yeux de Dieu, les Juifs qui ne mettent pas leur foi en Yeshoua pour entrer dans la Nouvelle Alliance perdent leur héritage israélite et sont considérés comme des païens. Seriez-vous étonné de lire des versets qui expliquent que les Juifs dans la chair, qui ne croient pas en Yeshoua, ne font pas partie d'Israël ? Même processus pour les païens nés de nouveau qui deviennent

israélites (des enfants d'Abraham). Cela est-il si difficile à comprendre ?

- Jean 8.33-44 : « Ils lui répondirent : *Nous sommes la postérité d'Abraham...* Ils lui répondirent : notre père, c'est Abraham. Jésus leur dit : *si vous étiez enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham.* Mais maintenant vous cherchez à me faire mourir, moi qui vous ai dit la vérité que j'ai entendue de Dieu. Cela, Abraham ne l'a point fait. Vous faites les œuvres de votre père. Ils lui dirent : nous ne sommes pas des enfants illégitimes ; nous avons un seul Père, Dieu. Jésus leur dit : si Dieu était votre Père, vous m'aimeriez, car c'est de Dieu que je suis sorti et que je viens ; je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé. Pourquoi ne comprenez-vous pas mon langage ? Parce que vous ne pouvez écouter ma parole. *Vous avez pour père le diable...* »
- Philippiens 3.3-4 : « Car les circoncis, c'est nous, *qui rendons à Dieu notre culte par l'Esprit de Dieu*, qui nous glorifions en Jésus-Christ, et qui ne mettons point notre confiance en la chair. Moi aussi, cependant, j'aurais sujet de mettre ma confiance en la chair. Si quelque autre croit pouvoir se confier en la chair, je le puis bien davantage. » Notez bien ce que Paul est en train de nous dire. Qui sont les véritables circoncis ? Ceux qui rendent gloire à Yeshoua. Par conséquent, les Juifs dans la chair qui ne « se glorifient pas en Yeshoua » ne sont pas de la véritable circoncision.
- Romains 2.28-29 : « Le Juif, ce n'est pas celui qui en a les apparences ; et la circoncision, ce n'est pas celle qui est visible dans la chair. Mais le Juif, c'est celui qui l'est intérieurement ; et la circoncision, c'est celle du cœur, selon l'Esprit et non selon la lettre. La louange de ce Juif ne vient pas des hommes, mais de Dieu. » D'après ces versets, un Juif dans la chair qui n'a pas le cœur circoncis, n'est pas un véritable Juif/Israélite !

De la Genèse à l'Apocalypse, le peuple qui s'est consacré à Dieu est composé de ceux issus de la promesse et remplis de l'Esprit, qui ne sont pas forcément des descendants physiques. Ésaü et Jacob étaient frères jumeaux. Ésaü n'était-il pas descendant d'Abraham ? Si. Et pourtant, il n'était pas l'enfant de promesse. Bien qu'il soit circoncis et qu'il ait Abraham pour père, il n'était pas héritier de la promesse, aux yeux de Dieu. De la même manière, nous devenons la semence d'Abraham par la foi, même si nous ne sommes pas des descendants physiques. D'après la Parole, qui est le véritable peuple de Dieu ?

- Romains 9.6-13 : « Ce n'est point à dire que la parole de Dieu soit restée sans effet. *Car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas Israël* [tous les Israélites dans la chair ne sont pas forcément de véritable Israélites], *et bien qu'ils soient la postérité d'Abraham, ils ne sont pas tous ses enfants* [être enfants d'Abraham, c'est être Israël] ; mais il est dit : en Isaac sera nommée pour toi une postérité, *c'est-à-dire que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu, mais ce sont les enfants de la promesse qui sont regardés comme la postérité*. Voici, en effet, la parole de la promesse : je reviendrai à cette même époque, et Sara aura un fils. Et de plus, *il en fut ainsi de Rebecca, qui conçut seulement d'Isaac notre père* ; car les enfants n'étaient pas encore nés et ils n'avaient fait ni bien ni mal, (afin que le dessein d'élection de Dieu subsiste, sans dépendre des œuvres, et par la seule volonté de celui qui appelle), il fut dit à Rebecca : l'aîné sera assujetti au plus jeune, selon qu'il est écrit : j'ai aimé Jacob et j'ai haï Ésaü. »

Ô la profondeur de la sagesse de Dieu ! Au-delà de notre confession de foi, il est fondamental pour nous – croyants issus des nations/chrétiens – de comprendre notre véritable identité. Une fois que nous réalisons que nous appartenons à Israël, nous pouvons alors commencer à voir la Torah sous un autre angle.

5

Comprendre les contradictions bibliques apparentes

QUELQUES MOTS À PROPOS DE LA TORAH

Avant d'aborder la question de savoir si oui ou non, la Torah est toujours d'actualité dans nos vies, voici quelques définitions. Ces définitions sont importantes si nous voulons comprendre les arguments développés dans ce livre.

- Tanakh – Que nous connaissons sous l'appellation d'Ancien Testament. Le mot Tanakh est un acronyme, qui signifie, **T**orah, **N**evi'im (les Prophètes) et **K**hetuvim (les Écrits).
- La Septante – Il s'agit d'une traduction grecque du Tanakh par 72 traducteurs juifs qui remonte au III^{ème} siècle avant notre ère. La Septante est très importante car elle fait un pont entre l'hébreu et le grec.

- La Torah – Le mot hébreu Torah signifie littéralement enseignement, instruction ou doctrine. Dans la Septante, le mot Torah est traduit par le mot grec *nomos* qui signifie « loi ». En grec, *nomos* ne renvoie pas forcément à la « Torah de Dieu », il signifie simplement « loi ». Par conséquent, c'est le contexte qui détermine si le mot *nomos* doit être traduit par le mot « loi », dans le sens d'une ordonnance humaine, ou par le mot « Torah » (la Loi de Dieu). Les mots suivants sont parfois synonymes : Loi, Tanakh, Torah, la Loi de Moïse.
- Le Pentateuque – Les cinq premiers livres de la Bible rédigés par Moïse. Le mot Torah fait généralement référence au Pentateuque (*Chumash* en hébreu).
- Torah – Le mot Torah peut être employé pour désigner le Pentateuque ou le Pentateuque + les Prophètes + les Écrits. Dans le judaïsme, le mot Torah englobe souvent : le Pentateuque + les Prophètes + les Écrits + la loi orale (qui inclut le Talmud et d'autres ressources juives).

LA BIBLE COMPORTE-T-ELLE DES CONTRADICTIONS ?

Plusieurs doctrines bibliques peuvent parfois sembler se contredire à première vue. Une partie du problème que nous rencontrons, lorsque nous étudions les enseignements de Paul sur la Torah, vient de notre mentalité occidentale binaire. Nous voyons souvent les choses de la manière suivante : « noir ou blanc », « oui ou non », et « soit/ou ». Cela n'est pas le cas dans la mentalité hébraïque qui sait mieux allier les contradictions que la mentalité occidentale. Par exemple, on peut voir cela dans la question de la Loi (Torah) versus la Grâce. Pour certains, ces deux termes sont en opposition. Autre exemple : le salut. Sommes-nous sauvés par la foi ou par les œuvres ? La Bible peut sembler se contredire sur cette question si on la lit de manière trop superficielle.

D'une part, les Écritures affirment que nous sommes sauvés par la foi.

- Romains 3.28 : « Car nous pensons que l'homme est *justifié par la foi*, sans les œuvres de la loi. »
- Éphésiens 2.8-9 : « *Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi*. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. »

D'autres passages donnent l'impression d'un salut par les œuvres.

- Jacques 2.21 : « Abraham, notre père, *ne fut-il pas justifié par les œuvres*, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ? »
- Jacques 2.17 : « Il en est ainsi de la foi : *si elle n'a pas les œuvres, elle est morte en elle-même*. »
- Jacques 2.24 : « Vous voyez que *l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement*. »

À première vue, on dirait que ces passages se contredisent. Immédiatement, dans notre mentalité occidentale, nous allons opter pour un camp plutôt que l'autre. Martin Luther a choisi celui du *sola fides* (par la foi seule). Augustin, quant à lui, a choisi un salut par les œuvres. Qui a raison ? Dans un sens, ils ont tous les deux raison. Le contexte de ces versets nous montre que les auteurs nous parlent de la foi et des œuvres, mais à deux étapes de maturité différentes dans la vie du croyant. La grande préoccupation de Paul était notre relation avec Dieu : comment fait-on pour avoir une relation avec notre sauveur ? Par la foi seulement. Quant à Jacques, sa grande préoccupation était de savoir comment vivre notre foi.

La Bible nous parle de deux sortes de justice : 1) la justice qui nous est imputée par la foi, et 2) la justice par les actes. La justice de Dieu est imputée à une personne à travers la foi (ses péchés sont pardonnés et cette personne est régénérée). La justification s'effectue au moment de la nouvelle naissance. C'est ce qu'explique Paul : la justification devant Dieu s'obtient par la foi seule. Jacques, quant à lui, nous parle de la justice de nos actes. Il n'est pas question

ici de justification devant Dieu, mais de justification devant les hommes. Voici d'autres versets qui traitent du même sujet :

- Apocalypse 19.8 : « Et il lui a été donné de se revêtir d'un fin lin, éclatant, pur ; car le fin lin, ce sont *les œuvres justes des saints*. »
- Jacques 1.20 : « Car la colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu. »
- Matthieu 5.19-20 : « Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes *à faire de même*, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. Car, je vous le dis, *si votre justice* ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. »
- 1 Timothée 6.11 : « Pour toi, homme de Dieu, fuis ces choses, et *recherche la justice*, la piété, la foi, l'amour, la patience, la douceur. »

Le contexte du livre de Jacques n'est pas celui de notre justification devant Dieu. Dans son épître, Jacques aborde la manière de vivre notre foi d'un point de vue pratique. Notre foi doit s'incarner et avoir une application concrète vis-à-vis de notre prochain.

Ce n'est pas parce que des versets *semblent se contredire*, que nous sommes censés choisir un camp plutôt que l'autre. La question de la Loi (Torah) versus la grâce illustre bien ce concept. Il faut bien regarder le contexte et voir comment les passages s'imbriquent et s'harmonisent.

6

La vision biblique de la Torah

Il y a des mauvaises interprétations et des confusions concernant la Torah. Nous allons voir que la Torah a toujours sa place dans le contexte de la Nouvelle Alliance. Que nous dit la Bible à propos de la Loi de Dieu ? Laissons nos traditions et nos préjugés de côté – quelle que soit notre compréhension actuelle – pour écouter ce que les écrits de l’Ancienne et de la Nouvelle Alliance disent au sujet de la Torah. Une fois que nous comprenons *et que nous croyons* ce que la Bible déclare, alors nous pouvons progresser en assumant les conséquences pratiques.

- La Torah est *spirituelle* – Romains 7.14a : « Nous savons en effet que la loi est *spirituelle*. »
- La Torah est *sainte, juste et bonne* – Romains 7.12 : « La loi donc est sainte, et *le commandement est saint, juste et bon.* »
- Le Psaume 119 nous monte que la Torah est... meilleure que l’or et que l’argent, juste, établie dans le ciel, plus douce que le miel, comme une lampe à nos pieds, un héritage, forte, merveilleuse, pure, la vérité, *éternelle*, elle dure à toujours.
- D’après le Psaume 119, comment devons-nous nous comporter vis-à-vis de la Torah ?

- La chercher de tout notre cœur, ne pas nous laisser égarer loin d'elle, nous réjouir en elle, la méditer, faire d'elle nos délices, la garder, lui obéir, incliner notre cœur vers elle, la laisser nous donner la vie, nous aider à la comprendre, suivre ses conseils, mettre notre espérance en elle, l'utiliser pour marcher dans la liberté, en parler aux autres, nous conforter en elle, l'inscrire sur notre cœur, la mettre en chanson, remercier Dieu pour le don de la Torah, l'aimer, ne pas l'oublier, incliner notre cœur à la mettre en pratique, etc.
- Yeshoua et les apôtres savaient que toute la Torah était parfaite. Ils lui accordaient le plus grand respect. La Torah montre comment aimer Dieu et notre prochain comme nous-même. Arrêtons-nous un instant sur cette vérité. Ce message a-t-il été aboli ?
 - Romains 13.8-10 : « Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres ; car celui qui aime les autres a accompli la loi. En effet, les commandements : tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne convoiteras point, et ceux qu'il peut encore y avoir, se résument dans cette parole : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*. L'amour ne fait point de mal au prochain : l'amour est donc l'accomplissement de la loi. »
 - Galates 5.14 : « Car toute la loi est accomplie dans une seule parole, celle-ci : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*. »
 - Matthieu 22.37-40 : « Jésus lui répondit : Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est le premier et le plus grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes. »

Nous venons de voir le cœur du message de la Torah. Avez-vous décelé quelque chose de négatif, de mal, d'immoral ou d'obsolète ? Quelque chose de transitoire qui aurait besoin d'être remplacé ? Quelque chose à casser, à abolir, à effacer, à clouer sur la croix ? Quelque chose qui soit une ombre des choses à venir, un principe élémentaire du monde, quelque chose de pernicieux ? Je ne pense pas. Rappelez-vous, nous devons faire table rase de toutes les doctrines qui nous viennent à l'esprit et qui ne s'accordent pas avec ce que nous venons de lire ci-dessus. Nos réponses doivent être bâties sur ce que la Bible déclare à propos de la Torah de Dieu. Quant à la question de savoir comment un croyant devrait se comporter vis-à-vis de la Torah, il suffit de voir comment David considérait la Torah, pour en avoir un aperçu (cf. Psaume 119). David était un homme selon le cœur de Dieu.

Les croyants de la Nouvelle Alliance et la Loi

Il est très important de savoir quelle attitude adopter vis-à-vis de la Torah : soit elle est toujours d'actualité, soit elle ne l'est plus. Globalement, l'attitude de la chrétienté vis-à-vis de la Loi est hypocrite. D'un côté, les chrétiens avancent qu'il faut payer la dîme, mais d'un autre, ils affirment que nous ne sommes « plus sous la loi, mais sous la grâce » ! Le commandement « tu ne tueras point » reste valable, mais puisque « nous ne sommes plus sous la Loi », les chrétiens avancent à tort que nous n'avons plus à observer le shabbat. À noter que l'observance du shabbat est l'un des dix commandements au même titre que « tu ne tueras point ». Hum, c'est un peu confus tout ça ! Pour discerner, voyons ce que les Écritures ont à dire au sujet des commandements de la Torah. Ces commandements ont-ils disparu avec la venue de Yeshoua ? Après sa mort ? Lorsqu'il est monté au ciel ? À nous de choisir ? La Nouvelle Alliance est-elle une nouvelle « loi » de grâce destinée aux chrétiens ? Petite remarque au passage... Les commandements et les lois de la Nouvelle Alliance font référence aux lois de l'Ancienne Alliance. Il faut toujours garder à l'esprit que quand les auteurs de la Nouvelle Alliance ont écrit leurs épîtres, celles-ci n'étaient pas encore canonisées. Pierre reconnaissait que les épîtres de Paul qui étaient en circulation faisaient déjà partie des Écritures inspirées de Dieu. 2 Pierre 3.15-16 : « Croyez que la patience de

notre Seigneur est votre salut, comme notre bien-aimé frère Paul vous l'a aussi écrit, selon la sagesse qui lui a été donnée. C'est ce qu'il fait *dans toutes les lettres*, où *il parle* de ces choses, dans lesquelles *il y a des points difficiles à comprendre, dont les personnes ignorantes et mal affirmées tordent le sens, comme celui des autres Écritures*, pour leur propre ruine. » Il est important de prendre cela en compte. Des années se sont écoulées avant que tous les écrits de la Nouvelle Alliance circulent. Dans cet intervalle, les croyants de la Nouvelle Alliance ne se basaient que sur les écrits de l'Ancienne Alliance, tout comme les apôtres. La Torah n'avait pas disparu pour les premiers chrétiens !

En tant que croyants nés de nouveau, la Torah doit donc être la fondation même de notre espoir et de notre comportement. Elle est la base même de notre foi, car c'est elle qui nous instruit dans la justice.

La Torah est le fondement de la Nouvelle Alliance et doit être observée comme telle. Elle n'est plus écrite sur des cœurs de pierre – comme *une Loi écrite sur des tables de pierre* (comme au temps de Moïse) – mais elle est transmise par Yeshoua sur des cœurs de chair, dans *la grâce et la vérité*. Les écrits de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance nous fournissent la preuve que la Nouvelle Alliance est en fait le renouvellement de l'Ancienne – avec de meilleures promesses. L'accent est désormais mis sur l'esprit de la Loi, plutôt que sur la lettre de la Loi. Les versets suivants montrent que la Torah et ses commandements sont toujours valides.

TEXTES DU TANAKH (ANCIENNE ALLIANCE)

- Jérémie 31.31, 33 : « Voici, les jours viennent, dit יהוה, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda *une alliance nouvelle*... Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit יהוה : je mettrai *ma loi* au-dedans d'eux, je l'écrirai dans leur cœur »

- Ézéchiel 36.26-27 : « Je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai en vous un esprit nouveau ; j'ôterai de votre corps le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair. Je mettrai *mon Esprit* en vous, et je ferai en sorte que *vous suiviez mes ordonnances, et que vous observiez et pratiquiez mes lois.* »

Ces versets nous montrent clairement ce qui se passe lorsque nous entrons dans la Nouvelle Alliance. Par son Esprit, Dieu écrit sa Torah dans les cœurs et dans l'esprit de son peuple. C'est exactement ce que le Saint-Esprit (le consolateur) fait. Le contexte nous montre qu'il s'agit bien de la Torah, et non pas de nouvelles doctrines propres à la Nouvelle Alliance. Il ne s'agit pas de mon interprétation, mais bel et bien de ce que le texte nous explique. Dieu écrit la Torah sur le cœur des croyants de la Nouvelle Alliance ! La seule question est de savoir si oui ou non, nous allons croire ce que la Parole nous dit. Les versets suivants nous montrent que l'intention initiale de Dieu a toujours été d'écrire sa Torah sur les cœurs et dans les esprits des Israélites.

- Deutéronome 6.6 : « Et ces commandements, que je te donne aujourd'hui, *seront dans ton cœur.* »
- Deutéronome 11.18 : « *Mettez dans votre cœur et dans votre âme ces paroles que je vous dis. Vous les lierez comme un signe sur vos mains, et elles seront comme des frontaux entre vos yeux.* »

CONFIRMATIONS DANS LA NOUVELLE ALLIANCE

- Romains 7.14-25 : « Car je prends plaisir à la *loi de Dieu*, selon l'homme intérieur... la loi de mon entendement... je suis par l'entendement esclave de *la loi de Dieu...* » (Le contexte de Romains chapitres 6-8 montre clairement que Paul parle ici de la Torah).

- Romains 13.8-10 : « Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres ; car celui qui aime les autres a *accompli la loi*. En effet, les commandements : tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne convoiteras point, et ceux qu'il peut encore y avoir, se résument dans cette parole : tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait point de mal au prochain : *l'amour est donc l'accomplissement de la loi*. »

En marchant dans l'amour, nous accomplissons la Torah. À noter que ce verset ne nous dit pas que nous ne sommes pas responsables devant la Torah. Il nous dit que tant que nous marchons dans l'amour, *nous accomplissons la Torah*. Pourquoi avons-nous besoin d'accomplir la Torah ? Parce qu'elle est toujours d'actualité !

- Romains 2.5-16 : « Mais, par ton endurcissement et par ton cœur impénitent, tu t'amasses un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres : il réserve la vie éternelle à ceux qui, par la persévérance à bien faire, cherchent l'honneur, la gloire et l'immortalité ; mais l'irritation et la colère à ceux qui, par esprit de dispute, sont rebelles à la vérité et obéissent à l'injustice. Tribulation et angoisse sur toute âme d'homme qui fait le mal, sur le Juif premièrement, puis sur le Grec ! Gloire, honneur et paix pour quiconque fait le bien, pour le Juif premièrement, puis pour le Grec ! Car devant Dieu il n'y a point de favoritisme. Tous ceux qui ont péché sans la loi périront aussi sans la loi, et tous ceux qui ont péché avec la loi *seront jugés par la loi*. Ce ne sont pas, en effet, ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ce sont ceux qui la mettent en pratique qui seront justifiés. Quand les païens, qui n'ont point la loi, font naturellement *ce que prescrit la loi*, ils sont, eux qui n'ont point la loi, une loi pour eux-mêmes ; *ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite dans leur cœur, leur conscience en rendant témoignage, et leurs pensées s'accusant où se défendant tour à tour*. C'est ce qui paraîtra au jour où, selon mon Évangile,

Dieu jugera par Jésus-Christ les actions secrètes des hommes. »

- Apocalypse 11.18-19 : « Les nations se sont irritées ; ta colère est venue, *et le temps est venu de juger* les morts, de récompenser tes serviteurs les prophètes, les saints et ceux qui craignent ton nom, les petits et les grands, et *d'exterminer ceux* qui détruisent la terre. Et le temple de Dieu dans le ciel fut ouvert, *et l'arche de son alliance* apparut dans son temple. Et il y eut des éclairs, des voix, des coups de tonnerre, un tremblement de terre, et une forte grêle. »

Nous voyons ici que l'arche de l'alliance sera ouverte, lorsque le temps viendra de juger les saints (2 Corinthiens 5.10 ; Romains 14.10-12) et de déverser la colère sur les impies. Cela est approprié, dans le sens où la Torah se trouve dans l'arche de l'alliance. Elle servira de fil à plomb pour le jugement des saints qui auront obéi (uniquement pour leurs récompenses – pas pour leur salut). Elle sera également le critère pour le déversement de la colère de Dieu sur ceux qui auront désobéi.

Les écrits de la Nouvelle Alliance nous montrent que la Torah doit toujours être mise en pratique. C'est elle qui est notre fil à plomb (notre standard) et qui nous enseigne comment nous devons nous comporter.

Paul fait référence à Deutéronome 25.4 concernant les ministères.

- Deutéronome 25.4 : « Tu ne muselleras point le bœuf, quand il foulera le grain. »
- 1 Corinthiens 9.9-11 : « Car il est écrit dans la loi de Moïse : tu ne muselleras point le bœuf quand il foule le grain. *Dieu se met-il en peine des bœufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous ?* Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part. Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels. »

- 1 Timothée 5.17-18 : « Que les anciens qui dirigent bien soient jugés dignes d'un double honneur, surtout ceux qui travaillent à la prédication et à l'enseignement. Car l'Écriture dit : Tu ne muselleras point le bœuf quand il foule le grain. Et l'ouvrier mérite son salaire. »

Ce verset est un bon exemple qui nous montre comment observer la Torah, non pas en la considérant comme un ensemble de lois écrites sur la pierre (Torah de Moïse), mais comme des lois écrites sur nos cœurs (la grâce et la vérité révélées à travers Yeshoua). La vérité – la signification spirituelle profonde que Dieu souhaitait nous faire connaître de tous temps – nous a été révélée. Dieu récompense ses serviteurs dans cette perspective car le but ultime de tous les commandements est d'aimer Dieu et d'aimer son prochain comme soi-même.

Prenons quelques exemples de correspondances entre les écrits de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance.

Isaïe 52.11 est mis en avant pour nous exhorter à être séparés du monde.

- Isaïe 52.11 : « Partez, partez, sortez de là ! Ne touchez rien d'impur ! Sortez du milieu d'elle ! Purifiez-vous, vous qui portez les vases de יהיה ! »
- 2 Corinthiens 6.16-18 : « Quel rapport y a-t-il entre le temple de Dieu et les idoles ? Car nous sommes le temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a dit : j'habiterai et je marcherai au milieu d'eux ; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. C'est pourquoi, sortez du milieu d'eux, et séparez-vous, dit le Seigneur ; ne touchez pas à ce qui est impur, et je vous accueillerai. Je serai pour vous un père, et vous serez pour moi des fils et des filles, dit le Seigneur tout-puissant. »

Deutéronome 19.15 et 17.6 sont des références concernant les accusations.

- Deutéronome 17.6 : « Celui qui mérite la mort sera exécuté sur la déposition de deux ou de trois témoins ; il ne sera pas mis à mort sur la déposition d'un seul témoin. »
- Matthieu 18.16 : « Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la déclaration de deux ou de trois témoins. »
- 2 Corinthiens 13.1 : « Je vais chez vous pour la troisième fois. Toute affaire se réglera sur la déclaration de deux ou de trois témoins. »
- 1 Timothée 5.19 : « Ne reçois point d'accusation contre un ancien, si ce n'est sur la déposition de deux ou de trois témoins. »

Exode 20.12 est une référence pour expliquer à nos enfants l'importance d'honorer leurs parents.

- Exode 20.12 : « Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que יהוה, ton Dieu, te donne. »
- Matthieu 15.4 : « Car Dieu a dit : honore ton père et ta mère ; et, celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort. »
- Éphésiens 6.1-2 : « Enfants, obéissez à vos parents, selon le Seigneur, car cela est juste. Honore ton père et ta mère (c'est le premier commandement avec une promesse). »

Lévitique 19.18 est une référence pour justifier l'amour envers notre prochain.

- Lévitique 19.18 : « Tu ne te vengeras point, et tu ne garderas point de rancune contre les enfants de ton peuple. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Je suis יהוה. »

- Romains 13.9-10 : « En effet, les commandements : tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne convoiteras point, et ceux qu'il peut encore y avoir, se résument dans cette parole : tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait point de mal au prochain : l'amour est donc l'accomplissement de la loi. »
- Matthieu 19.19 : « Honore ton père et ta mère ; et : tu aimeras ton prochain comme toi-même. »
- Jacques 2.8 : « Si vous accomplissez la loi royale, selon l'Écriture : tu aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien. »

Lévitique 11.44-45 ; 19.2 ; 20.7 et 20.26 sont des références pour justifier la sainteté dans nos vies.

- Lévitique 20.7 : « Vous vous sanctifierez et vous serez saints, car je suis יהוה, votre Dieu. »
- 1 Pierre 1.16 : « Selon qu'il est écrit : vous serez saints, car je suis saint. »

Exode 22.28 est une référence pour justifier notre comportement vis-à-vis des autorités.

- Exode 22.28 : « Tu ne maudiras point Dieu, et tu ne maudiras point le prince de ton peuple. »
- Actes 23.5 : « Et Paul dit : je ne savais pas, frères, que c'était le souverain sacrificateur ; car il est écrit : tu ne parleras pas mal du chef de ton peuple. »

Nous nous basons sur de nombreux versets du Tanakh, pour justifier notre renoncement à l'idolâtrie, à la fornication, à la consommation d'animaux étouffés et non vidés de leur sang.

- Exode 20.3-6 : « Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre. Tu ne te prosterner point devant elles, et tu ne les serviras point ; car moi, יהוה, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fais miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements. »
- Actes 15.20 : « Mais qu'on leur écrive de s'abstenir des souillures des idoles, de la débauche, des animaux étouffés et du sang. »
- Actes 21.25 : « À l'égard des païens qui ont cru, nous avons décidé et nous leur avons écrit qu'ils doivent s'abstenir des viandes sacrifiées aux idoles, du sang, des animaux étouffés, et de la débauche. »
- Voir également, Genèse 35.2 ; Exode 20.23 ; 34.15 ; 20.14 et Lévitique 20.10.

Voici quelques passages de la Nouvelle Alliance qui stipulent que la Torah est toujours valide.

- Romains 3.31 : « Annulons-nous donc la loi par la foi ? Loin de là ! au contraire, *nous confirmons la loi.* »
- Romains 2.23 : « Toi qui te fais une gloire de la loi, *tu déshonores Dieu par la transgression de la loi !* »
- Romains 8.1-4 : « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ. En effet, la loi de l'Esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort. Car, chose impossible à la loi,

parce que la chair la rendait sans force, Dieu a condamné le péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, *et cela afin que la justice de la loi soit accomplie en nous*, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'Esprit. »

Romains 8 nous montre clairement que la Torah joue encore un rôle dans la vie du croyant – non pas pour la question du salut. La Torah prend toute son importance dans nos vies dès la nouvelle naissance. Elle joue le rôle de guide pour nos vies conduites par le Souffle de sainteté. La Torah est un guide moral et éthique auquel nous obéissons par amour envers Dieu. Tel est l'accomplissement de Jérémie 31.33-34 (une prophétie à propos de la Nouvelle Alliance). Dieu a envoyé son Fils pour permettre aux croyants de vivre la Torah dans sa plénitude, selon son intention, son dessein initial – c'est-à-dire sous la direction de l'Esprit. Comment pouvons-nous pleinement répondre aux justes exigences de la Torah en ne permettant plus à notre nature pécheresse de prendre le dessus et en nous en remettant à l'Esprit Saint qui nous conduit et nous donne sa puissance ? Voilà ce qu'est la grâce !

- Matthieu 23.1-3 : « Alors Jésus, parlant à la foule et à ses disciples, dit : les scribes et les pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse. *Faites donc et observez tout ce qu'ils vous disent ;* mais n'agissez pas selon leurs œuvres. Car ils disent, et ne font pas. »
- Matthieu 5.17-19 : « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. » Ce passage en Matthieu 5.17-19 est un des passages

clefs concernant la Torah, et c'est Yeshoua lui-même qui parle.

- Matthieu 19.16-19 : « Et voici, un homme s'approcha, et dit à Jésus : Maître, *que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle ?* Il lui répondit : Pourquoi m'interrogues-tu sur ce qui est bon ? Un seul est le bon. Si tu veux entrer dans la vie, *observe les commandements*. Lesquels ? lui dit-il. Et Jésus répondit : tu ne tueras point ; tu ne commettras point d'adultère ; tu ne déroberas point ; tu ne diras point de faux témoignage ; honore ton père et ta mère ; et : tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

Comme déjà évoqué, tout ce que nous enseigne la Nouvelle Alliance se retrouve d'une manière ou d'une autre dans la Torah. Cela est une preuve supplémentaire qui nous montre bien que la Torah n'a pas été abolie. La Nouvelle Alliance n'est autre que l'Ancienne Alliance avec le Saint-Esprit en plus ! Nous regardons souvent le sermon sur la montagne comme s'il était uniquement un enseignement de la Nouvelle Alliance. Or, ce n'est pas le cas car de nombreux versets font écho à la Torah. À aucun moment, Yeshoua annonce que la Torah n'a plus lieu d'être dans la vie d'un croyant de la Nouvelle Alliance. Au contraire, Yeshoua explique ouvertement, 1) qu'il n'est pas venu détruire les commandements de la Torah, 2) que tant que le ciel et la terre ne passeront point, rien ne disparaîtra de la Torah, et 3) que tous ceux qui enseigneront la Torah seront grands dans le royaume à venir, alors que tous ceux qui enseigneront à l'enfreindre seront les plus petits. De plus, il fait ressortir de la Torah les grands principes que celle-ci enseigne.

La grande confusion parmi les chrétiens – savoir si oui ou non nous devons toujours suivre les instructions de la Torah – provient des lettres de Paul. Avant d'aller plus loin, il faut savoir que nous abordons ici l'une des doctrines les plus difficiles à comprendre des Écritures. Comment les croyants de la Nouvelle Alliance doivent-ils se comporter vis-à-vis de la Torah ? Les propos de Yeshoua peuvent parfois *sembler* contredire la Torah à première vue. À certains moments, on peut avoir l'impression que Yeshoua ne semble pas suivre la Torah, ni la vivre telle qu'elle est écrite. Pour

dissiper toute confusion, Yeshoua déclare ouvertement en Matthieu 5.17-19 qu'il n'est pas venu pour abolir la Torah. La loi que Yeshoua ne suit pas et dénonce ouvertement est la loi orale et les traditions d'hommes. Le piège, c'est que les chrétiens font souvent l'amalgame entre la Loi de Moïse et la loi orale (les traditions d'hommes).

Nous voyons que les actes et les enseignements de Paul sont tout aussi déroutants que ceux de Yeshoua. En fait, à de nombreuses reprises, Paul se défend en reprenant des expressions de Yeshoua. Pierre nous le rappelle dans 2 Pierre 3.15-16 : « Croyez que la patience de notre Seigneur est votre salut, comme notre bien-aimé frère Paul vous l'a aussi écrit, selon la sagesse qui lui a été donnée. *C'est ce qu'il fait dans toutes les lettres, où il parle de ces choses, dans lesquelles il y a des points difficiles à comprendre*, dont les personnes ignorantes et mal affermisses tordent le sens, comme celui des autres Écritures, pour leur propre ruine. »

Si Paul avait véritablement enseigné que la Torah n'était plus valide, alors on devrait pouvoir trouver des déclarations de Paul qui réfutent clairement la validité de la Torah. En d'autres termes, si tel était l'enseignement de Paul et si nous n'étions plus sous la Torah, Paul aurait eu de nombreuses opportunités de le dire sans détour. Il aurait pu clarifier la question en disant : « oui, c'est vrai, nous ne sommes plus sous la Torah ». Bien au contraire, à travers tous les écrits de la Nouvelle Alliance, nous voyons Paul s'opposer avec force à tout ce qui s'élève contre la Torah. Nous voyons Paul exhorter sans cesse les croyants nés de nouveau à suivre la Torah et à l'imiter. Le comble, c'est que Paul était accusé lui-même de ne *pas* suivre la Torah ! Sa façon de vivre – sous la grâce et la vérité de la Nouvelle Alliance – confondait la sagesse des légalistes du I^{er} siècle, tout comme ceux d'entre nous, qui font l'erreur de choisir la grâce au détriment de la Torah.

Il est intéressant de voir que les Juifs non croyants de l'époque accusaient faussement Paul d'apostasie. Ils l'accusaient également d'enseigner aux Juifs – qui vivaient parmi les païens – de ne pas circoncire leurs fils et de ne pas suivre les traditions. Aujourd'hui, la chrétienté croit encore trop souvent à tort que Paul enseignait aux païens que la Torah était abolie. Les versets suivants nous aident à discerner sur la validité de la Torah pour les croyants de la

Nouvelle Alliance. À vous de discerner si Paul est resté fidèle ou non à la Torah après sa nouvelle naissance !

- D'après Actes 18.18, Paul fait un vœu de naziréat : « Paul resta encore assez longtemps à Corinthe. Ensuite il prit congé des frères, et s'embarqua pour la Syrie, avec Priscille et Aquilas, *après s'être fait raser la tête à Cenchrées, car il avait fait un vœu.* »
- Paul reste un pharisien, Actes 23.6 : « Paul, sachant qu'une partie de l'assemblée était composée de sadducéens et l'autre de pharisiens, s'écria dans le sanhédrin : *Hommes frères, je suis pharisien, fils de pharisien ; c'est à cause de l'espérance et de la résurrection des morts que je suis mis en jugement.* »
- Paul encourage les croyants de Corinthe à célébrer la Pâque, 1 Corinthiens 5.7-8 : « Faites disparaître le vieux levain, afin que vous soyez une pâte nouvelle, puisque vous êtes sans levain, car Christ, notre Pâque, a été immolé. *Célébrons donc la fête, non avec du vieux levain, non avec un levain de malice et de méchanceté, mais avec les pains sans levain de la pureté et de la vérité.* »
- Actes 24.14-16 : « Je t'avoue bien que je sers le Dieu de mes pères selon la voie qu'ils appellent une secte, *croyant tout ce qui est écrit dans la loi et dans les prophètes*, et ayant en Dieu cette espérance, comme ils l'ont eux-mêmes, qu'il y aura une résurrection des justes et des injustes. C'est pourquoi je m'efforce d'avoir constamment une conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes. »
- Actes 21.24 : « Prends-les avec toi, purifie-toi avec eux, et pourvois à leur dépense, afin qu'ils se rasent la tête. Et *ainsi tous sauront que ce qu'ils ont entendu dire sur ton compte est faux, mais que toi aussi tu te conduis en observateur de la loi.* »

- Actes 28.17 : « Au bout de trois jours, Paul convoqua les principaux des Juifs ; et, quand ils furent réunis, il leur adressa ces paroles : *Hommes frères, sans avoir rien fait contre le peuple ni contre les coutumes de nos pères, j'ai été mis en prison à Jérusalem et livré de là entre les mains des Romains.* »
- Actes 25.8 : « Paul entreprit sa défense, en disant : *je n'ai rien fait de coupable, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César.* »

En reprenant les propos de Paul dans 1 Corinthiens 7.19 : « La circoncision n'est rien, et l'incirconcision n'est rien », comment Paul pourrait-il affirmer en même temps qu'il n'a rien fait à l'encontre du « peuple ni contre les coutumes de nos pères » ? Nous lisons dans la Torah que tous ceux qui ne sont pas circoncis seront retranchés du peuple. Ici, la recommandation de Paul concerne uniquement les païens. Paul ne s'adresse pas ici aux Juifs.¹³

Nous venons juste de voir que Paul continuait à observer la Torah. Qu'en est-il des autres saints de la Nouvelle Alliance ? Obéissaient-ils eux aussi à la Torah ?

¹³ Note du traducteur – Voici le contexte de ce passage :

« Quelqu'un a-t-il été appelé étant circoncis, qu'il demeure circoncis ; quelqu'un a-t-il été appelé étant incirconcis, qu'il ne se fasse pas circoncire. La circoncision n'est rien, et l'incirconcision n'est rien, mais l'observation des commandements de Dieu est tout. Que chacun demeure dans l'état où il était lorsqu'il a été appelé. » (1 Corinthiens 7.18-19).

Les mots circoncision et incirconcision sont des idiomes hébraïques qui signifient respectivement Juif et non-Juif. En substance, voici le message de Paul : « Quelqu'un a-t-il été appelé étant juif, qu'il demeure juif ; quelqu'un a-t-il été appelé étant non-Juif, qu'il ne se convertisse pas au judaïsme. Le fait d'être juif ou non juif n'est rien, mais l'observation des commandements de Dieu est tout ». Paul était tout simplement en train de dire qu'après la nouvelle naissance, un croyant n'est pas appelé à se convertir à une religion, à adhérer à des pratiques religieuses (non bibliques) quelles qu'elles soient : qu'un non-Juif n'essaie pas de devenir juif et vice versa.

- Actes 21.17-20 : « Lorsque nous arrivâmes à Jérusalem, les frères nous reçurent avec joie. Le lendemain, Paul se rendit avec nous chez Jacques, et tous les anciens s’y réunirent. Après les avoir salués, il raconta en détail ce que Dieu avait fait au milieu des païens par son ministère. Quand ils l’eurent entendu, ils glorifièrent Dieu. Puis ils lui dirent : *Tu vois, frère, combien de milliers de Juifs ont cru, et tous sont zélés pour la loi.* » Notez, s’il vous plaît que les événements d’Actes 21 se déroulent plus de 20 ans après la mort de Yeshoua.
- Actes 22.12-16 : « Or, un nommé Ananias, *homme pieux selon la loi*, et de qui tous les Juifs demeurant à Damas rendaient un bon témoignage, vint se présenter à moi. »

La Parole enseigne que la Torah (y compris les saintes convocations et le shabbat) sera en vigueur pendant le Millenium. Pourquoi devrait-elle être abolie durant la soi-disant « ère de l’Église » pour ensuite être rétablie durant le Millenium ?

- Zacharie 14.16-19 : « Tous ceux qui resteront de toutes les nations venues contre Jérusalem monteront chaque année pour adorer le roi, יהוה des armées, *et pour célébrer la fête des tabernacles.* S’il y a des familles de la terre qui ne montent pas à Jérusalem pour adorer le roi, יהוה des armées, la pluie ne tombera pas sur elles. Si la famille d’Égypte ne monte pas, si elle ne vient pas, la pluie ne tombera pas sur elle ; elle sera frappée de la plaie dont יהוה frappera les nations qui ne monteront pas *pour célébrer la fête des tabernacles.* Ce sera le châtiment de l’Égypte, *le châtiment de toutes les nations qui ne monteront pas pour célébrer la fête des tabernacles.* »
- Isaïe 66.22-23 : « Car, comme les nouveaux cioux et la nouvelle terre que je vais créer subsisteront devant moi, dit יהוה, ainsi subsisteront votre postérité et votre nom. *À chaque nouvelle lune et à chaque shabbat, toute chair viendra m’adorer, dit יהוה.* »

- Isaïe 2.3 : « Des peuples s’y rendront en foule, et diront : Venez, et montons à la montagne de יהוה, à la maison du Dieu de Jacob, afin qu’il nous enseigne ses voies, et que nous marchions dans ses sentiers. *Car de Sion sortira la loi, et de Jérusalem la parole de יהוה* ».

8

Le ministère de l'Esprit versus celui de la lettre

La Nouvelle Alliance n'est pas une nouveauté séparée ou indépendante de la Torah. L'Alliance est « nouvelle » – ou plutôt renouvelée – car la Torah a été écrite sur nos cœurs par le Saint-Esprit¹⁴ au lieu d'être écrite sur des tables de pierres. Quel est le rôle de la Torah ? Et pourquoi la nécessité d'une Nouvelle Alliance ? Les Écritures répondent à ces questions et nous expliquent pourquoi une Alliance Renouvelée était nécessaire. Le problème ne venait pas de la Torah. L'auteur de l'épître aux Hébreux stipule expressément que le « problème » venait du peuple qui n'obéissait pas à la Torah.

- Hébreux 8.7 : « En effet, si la première *alliance*¹⁵ avait été sans défaut, il n'aurait pas été question de la remplacer par

¹⁴ Note du traducteur. Cette « opération » se produit lors de la nouvelle naissance, lorsque notre cœur de pierre est changé par un cœur de chair sur lequel la Torah est inscrite (cf. Ézéchiel 11.19-20).

¹⁵ Note du traducteur. Le mot « alliance » n'apparaît pas dans ce verset. Il a été ajouté par les traducteurs. Dans l'épître aux Hébreux, il est question du changement du sacerdoce lévitique imparfait par le sacerdoce parfait de Yeshoua, souverain sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek. Pour plus d'informations, voir *Écoute ! Tome II, La Nouvelle Alliance et la Loi*, disponible aux Éditions Sh'ma.

une seconde. *Car c'est avec l'expression d'un blâme que le Seigneur dit à Israël* ».

Dans le chapitre 7 de l'épître aux Romains, Paul explique comment la Torah fait ressortir le péché. Il répète, à plusieurs reprises, qu'en « provoquant le péché » en nous, la Torah a pour rôle de mettre en évidence le péché. Comme dans Hébreux 8.7, Paul est en train de nous montrer que le problème ne venait pas de la Torah mais de ceux qui refusaient de la mettre en pratique !

Romains 7.5-13 : « Car, lorsque nous étions dans la chair, les passions des péchés provoquées par la loi agissaient dans nos membres, de sorte que nous portions des fruits pour la mort. Mais maintenant, nous avons été dégagés de la loi, étant morts à cette loi sous laquelle nous étions retenus, de sorte que nous servons dans un esprit nouveau, et non selon la lettre qui a vieilli. Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péché ? Loin de là ! Mais je n'ai connu le péché que par la loi. Car je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi n'avait dit, tu ne convoiteras point. Et le péché, saisissant l'occasion, produisit en moi par le commandement toutes sortes de convoitises ; car sans loi le péché est mort. Pour moi, étant autrefois sans loi, je vivais ; mais quand le commandement vint, le péché reprit vie, et moi je mourus. Ainsi, le commandement qui conduit à la vie se trouva pour moi conduire à la mort. Car le péché saisissant l'occasion, me séduisit par le commandement, et par lui me fit mourir. La loi donc est sainte, et le commandement est saint, juste et bon. Ce qui est bon a-t-il donc été pour moi une cause de mort ? Loin de là ! Mais c'est le péché, afin qu'il se manifeste comme péché en me donnant la mort par ce qui est bon, et que, par le commandement, il devienne condamnable au plus haut point. »

Faisons preuve de bon sens. Nous avons cassé une alliance. Il n'y a aucun problème du côté de Dieu (sa Torah). En revanche, il y a un problème avec le peuple avec qui l'alliance a été faite – à cause du péché, les Israélites n'arrêtaient pas de casser la Loi. Pour que l'alliance puisse fonctionner correctement, qu'est-ce qui devait changer ?

La Torah ou bien le peuple ? De toute évidence, il fallait changer ce qui posait problème, c'est-à-dire *le peuple* ! C'est exactement ce que Dieu a fait. Romains 8 nous montre que le but du ministère du Saint-Esprit était de nous libérer de la loi du péché et de la mort, non pas de la Torah de Dieu. C'était la loi du péché et de la mort qui nous poussait à casser la Torah. Le peuple n'était pas capable d'obéir aux commandements écrits sur les tables de pierre, c'est pourquoi 1) Dieu a écrit sa Torah sur les tables de nos cœurs, et 2) il nous permet de mettre ses commandements en pratique, par la puissance de son Esprit. Ce sont là les deux fonctions du Saint-Esprit.

Voici deux exemples du Tanakh où l'on voit Dieu écrire sa Torah, et non pas des nouveaux principes – « propres à la Nouvelle Alliance » – sur nos cœurs.

- Jérémie 31.31-34 : « Voici, les jours viennent, dit יהוה, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle, non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères, le jour où je les saisis par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte, alliance qu'ils ont violée, quoique je sois leur maître, dit יהוה. *Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit יהוה : je mettrai ma loi au-dedans d'eux, je l'écrirai dans leur cœur ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.* Celui-ci n'enseignera plus son prochain, ni celui-là son frère, en disant : connaissez יהוה ! Car tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, dit יהוה ; car je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché. »
- Ézéchiel 36.26-27 : « Je vous donnerai *un cœur nouveau*, et je mettrai en vous *un esprit nouveau* ; j'ôterai de votre corps *le cœur de pierre*, et je vous donnerai un *cœur de chair*. Je mettrai mon *Esprit* en vous, et je ferai en sorte que vous *suiviez mes ordonnances, et que vous observiez et pratiquiez mes lois.* »

Dans leur contexte, ces versets nous montrent clairement que la Nouvelle Alliance implique le ministère du Saint-Esprit écrivant

la Torah dans le cœur et dans l'esprit des croyants de la Nouvelle Alliance !

Exemples extraits des écrits de la Nouvelle Alliance qui nous montrent Dieu écrire sa *Torah* sur nos cœurs.

- Hébreux 8.6-11 : « Mais maintenant il a obtenu un ministère d'autant supérieur qu'il est le médiateur d'une alliance plus excellente, qui a été établie sur de meilleures promesses. En effet, si la première alliance avait été sans défaut, il n'aurait pas été question de la remplacer par une seconde. *Car c'est avec l'expression d'un blâme* que le Seigneur dit à Israël : voici, les jours viennent, dit le Seigneur, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda *une alliance nouvelle*, non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères, le jour où je les saisis par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte ; car ils n'ont pas persévéré dans mon alliance, et moi non plus je ne me suis pas soucié d'eux, dit le Seigneur. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit le Seigneur : *Je mettrai mes lois dans leur esprit, je les écrirai dans leur cœur* ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. Personne n'enseignera plus son concitoyen, ni personne son frère, en disant : connais le Seigneur ! Car tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entre eux. »
- Romains 7.6 : « Mais maintenant, nous avons été dégagés de la loi,¹⁶ étant morts à cette loi sous laquelle nous étions retenus, de sorte que *nous servons dans un Esprit nouveau, et non selon la lettre qui a vieilli.* »

La Torah est écrite sur le cœur des croyants de la Nouvelle Alliance par le Saint-Esprit. Et c'est ce même Saint-Esprit qui reposait sur les saints du Tanakh et qui les conduisait dans leurs ministères.

16. Note du traducteur. La loi dont il est question ici n'est pas la Torah, mais la loi du péché et de la mort (nous sommes sous cette loi avant le salut).

La Nouvelle Alliance nous enseigne que la « promesse du Père » faite à Abraham ne s'est pas limitée au salut par la foi dans le Messie, elle comprend aussi le baptême de l'Esprit pour toute l'assemblée de Dieu.

- Nombres 11.17-29 : « Moïse lui répondit : Es-tu jaloux pour moi ? *Puisse* tout le peuple de יהוה être composé de prophètes ; et veuille יהוה *mettre son Esprit sur eux !* »
- La promesse donnée en Genèse 12.1-3 : « יהוה dit à Abram : va-t'en de ton pays, de ta patrie, et de la maison de ton père, dans le pays que je te montrerai. Je ferai de toi une grande nation, et je te bénirai ; je rendrai ton nom grand, et tu seras une source de bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te maudiront ; et toutes les familles de la terre seront bénies en toi. »
- Cette promesse en Genèse 12 comprenait le don de l'Esprit. Galates 3.14 : « Afin que la bénédiction d'Abraham ait pour les païens son accomplissement en Jésus-Christ, et que nous recevions *par la foi l'Esprit qui avait été promis.* »
- Jean-Baptiste et Yeshoua font également référence à cette promesse de l'Esprit
 - Matthieu 3.11 : « Moi, je vous baptise d'eau, pour vous amener à la repentance ; mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses souliers. *Lui, il vous baptisera du Saint-Esprit et de feu.* »
 - Jean 7.38-39 : « Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son sein, comme dit l'Écriture. *Il dit cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui ; car l'Esprit n'était pas encore, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié.* »

- Actes 1.8 : « *Mais vous recevrez une puissance, le Saint-Esprit survenant sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.* »

- Luc 24.48-49 : « *Vous êtes témoins de ces choses. Et voici, j'enverrai sur vous ce que mon Père a promis ; mais vous, restez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la puissance d'en haut.* »

La Nouvelle Alliance nous apprend que le Saint-Esprit est surtout là pour nous enseigner.

- Jean 16.12-13 : « *J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. Quand le consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité ; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir.* »

- 1 Jean 2.20 : « *Pour vous, vous avez reçu l'onction de la part de celui qui est saint, et vous avez tous de la connaissance* » et 1 Jean 2.27 : « *Pour vous, l'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous, et vous n'avez pas besoin qu'on vous enseigne ; mais comme son onction vous enseigne toutes choses, qu'elle est véritable, et qu'elle n'est point un mensonge, demeurez en lui selon les enseignements qu'elle vous a donnés.* »

La connexion entre 1 Jean 2.27 – « *Vous n'avez pas besoin qu'on vous enseigne* » – et Jérémie 31 – « *Personne n'enseignera plus son concitoyen, ni personne son frère, en disant : connais le Seigneur ! Car tous me connaîtront* » – montre que la mission de l'Esprit est d'inscrire la Torah sur nos cœurs.

L'Esprit nous donne également la puissance d'obéir.

- Romains 8.2 : « En effet, *la loi de l'Esprit* de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort. »
- Romains 8.11-14 : « Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Christ d'entre les morts *rendra aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous*. Ainsi donc, frères, nous ne sommes point redevables à la chair, pour vivre selon la chair. Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; *mais si par l'Esprit vous faites mourir les actions du corps*, vous vivrez. Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu. »

Hébreux 8.6b nous apprend que la Nouvelle Alliance a été donnée en tant que *Torah*. Peut-être vous demandez-vous où la Parole nous apprend une telle chose ? Vous ne le trouverez pas car la plupart des traductions traduisent mal le verset en question. Pourquoi ? Probablement parce que la plupart des traducteurs croient que les chrétiens sont « libres par rapport à la Loi ». Voilà un exemple qui nous montre comment la théologie des traducteurs peut affecter les traductions.

Acronymes des traductions bibliques :

- La Bible Nouvelle Édition Genève 1979 (NEG)
- Nouvelle Bible Louis Second 2002 (NBS)
- La Bible de Jérusalem 1998 (JÉR)
- La Bible Darby 1991 (DRB)
- La Bible Chouraqui (CHOU)
- Traduction Œcuméniques de la Bible 1998 (TOB)
- La Bible Juive complète (CJB) David Stern
- King James version française (KGF)
- Bible Français Courant (BFC)

Regardons de plus près ces traductions.

- NEG – « Mais maintenant il a obtenu un ministère d'autant supérieur qu'il est le médiateur *d'une alliance plus excellente, qui a été établie sur de meilleures promesses.* »
- NBS – « Mais maintenant, il a accédé à un service d'autant plus remarquable qu'il est médiateur *d'une alliance supérieure, fondée sur des promesses supérieures.* »
- JÉR – « Mais à présent, le Christ a obtenu un ministère d'autant plus élevé que *meilleure est l'alliance dont il est le médiateur, et fondée sur de meilleures promesses.* »
- DRB – « Or maintenant Christ a obtenu un ministère d'autant plus excellent, qu'il est médiateur *d'une meilleure alliance qui est établie sur de meilleures promesses.* »
- CHOU – « Maintenant, il a obtenu un service d'autant plus excellent qu'il est le médiateur *d'un meilleur pacte, établi sur de meilleures promesses.* »
- TOB – « En réalité, c'est un ministère bien supérieur qui lui revient, car il est médiateur *d'une bien meilleure alliance, dont la constitution repose sur de meilleures promesses.* »
- CJB – Mais maintenant la tâche qui a été donnée à Yeshoua est de loin supérieure à la leur, tout comme l'alliance, dont il est le médiateur est meilleure. *Car cette alliance a été donnée comme Torah sur la base de meilleures promesses.* »

Dans la traduction NEG ci-dessus, le mot « établie » vient du mot grec *nenomothetetai*. Il s'agit d'un mot composé par les mots *nomos* et *tithemi*. *Tithemi* signifie « poser, mettre, placer, faire ». Comme nous l'avons déjà vu, le mot *nomos* signifie loi en général, mais il peut également signifier la Torah lorsque le contexte s'y prête. Dans un contexte non hébraïque, le mot *nenomothetetai* signifierait « faire une loi » c'est-à-dire légiférer ou décréter une loi.

Dans un contexte hébraïque, et plus précisément dans l'épître aux Hébreux, *nomos* devrait correctement être traduit par le mot Torah. Des dérivés de *nomos* sont employés dans les écrits de la Nouvelle Alliance ; à chaque fois, ils font référence à la Torah.

- Jacques 4.12 : « Un seul est *législateur* et juge, c'est celui qui peut sauver et perdre ; mais toi, qui es-tu, qui juges le prochain ? »

Le mot traduit par « législateur » vient du mot grec *nomothetes*. Il s'agit également d'un mot composé comprenant le mot *nomos*. Ce verset nous montre clairement que Dieu est celui qui donne la Torah. Le contexte indique que Jacques n'est pas en train de parler de loi humaine, mais bien de la Torah.

- Romains 9.4 (KJF) : « Qui sont Israélites, à qui appartient l'adoption, et la gloire, et les alliances, et *la transmission de la loi*, et le service de Dieu et les promesses ? »

Le mot traduit par « la transmission de la loi » vient du mot grec *nomothesia*. Il s'agit également d'un mot composé du mot *nomos*. Cette phrase nous parle clairement de la transmission de la Loi à Israël. Le contexte nous indique que Paul n'est pas en train de parler d'une loi humaine, mais bel et bien de la Torah. En fait, d'après David Stern :

Dans la Septante, le mot *nomothetein* qui est la forme active du verbe dans le verset [Romains 9.4], est utilisé plus d'une douzaine de fois, dans le sens « d'instruire ». Le contexte implique toujours celui « d'instruire dans la Torah » (cela implique en même temps que l'instruction de la Torah ne comprend pas uniquement sa composante juridique, mais l'ensemble des instructions de Dieu – la traduction littérale de la Torah).¹⁷

¹⁷ Stern, *Jewish New Testament Commentary*, p.688

Le mot *nenomothetetai* est utilisé à un autre endroit dans la Nouvelle Alliance. Dans Hébreux 7.11. Voici quelques traductions de ce verset. Notez comment ce mot est traduit dans Hébreux 8.6 (ci-dessus) et dans le verset ci-dessous.

- NEG – « Si donc la perfection avait été possible par le sacerdoce lévitique – car c’est sur ce sacerdoce *que repose la loi* donnée au peuple – était-il encore nécessaire qu’il paraisse un autre sacrificateur selon l’ordre de Melchisédek, et non selon l’ordre d’Aaron ? »
- KJF – « Si donc la perfection était par la prêtrise lévitique (car c’est sous elle que le peuple *a reçu la loi*), quel autre besoin y avait-il qu’un autre prêtre soit suscité selon l’ordre de Melchisédech, et non pas appelé selon l’ordre d’Aaron ? »
- JÉR – « Si donc une perfection était réalisée par le sacerdoce lévitique - car c’est sur lui *que repose la Loi* donnée au peuple, quel besoin y avait-il encore que se présentât un autre prêtre selon l’ordre de Melchisédech et qu’il ne fût pas dit « selon l’ordre d’Aaron ? »
- NBS – « Si donc l’accomplissement avait été par le sacerdoce lévitique – car c’est sur lui *que repose la loi* donnée au peuple – quel besoin y aurait-il eu encore que se lève un autre prêtre selon l’ordre de Melchisédek, et non pas selon l’ordre d’Aaron ? »
- TOB – « Si on était parvenu à un parfait accomplissement par le sacerdoce lévitique, car il était *la base de la législation* donnée au peuple, quel besoin y aurait-il eu encore de susciter un autre prêtre, dans la ligne de Melchisédek, au lieu de le désigner dans la ligne d’Aaron ? »
- DRB – « Si donc la perfection était par la sacrificature lévitique (car c’est en relation avec elle que le peuple *a reçu sa loi*), quel besoin était-il encore qu’un autre sacrificateur

se levât selon l'ordre de Melchisédech et qui ne fût pas nommé selon l'ordre d'Aaron ? »

- BFC – « La prêtrise lévitique était à *la base de la loi* donnée au peuple d'Israël. Or, si les prêtres lévites avaient réalisé une œuvre parfaite, il n'aurait pas été nécessaire qu'apparaisse un prêtre différent, dans la tradition de Melchisédech et non plus dans la tradition d'Aaron. »
- CHOU – « Si donc la perfection se trouvait dans le sacerdoce des Bené Lévi, par lequel le peuple *a été soumis à la torah*, quel besoin était-il qu'un autre desservant se lève selon l'ordre de Malki-Sèdèq et non pas selon l'ordre d'Aaron ? »

Selon les traducteurs : soit le peuple avait « reçu la loi », soit c'était sur le peuple que « reposait la loi ». L'implication évidente ici est qu'il s'agit de la Torah, comme d'ailleurs le traduit correctement Chouraquî. Petite question : pourquoi la traduction d'Hébreux 8.6 ne dit-elle pas que la Nouvelle Alliance a été reçue en tant que loi ? Cela ne vient-il pas des théologies erronées et des siècles d'antisémitisme au sein de l'Église ? Dans ma compréhension, les traducteurs ne pouvaient pas traduire le sens premier du mot parce que leur théologie ne leur permettait pas. L'antisémitisme, qui a débuté avec les pères de l'Église, s'est beaucoup répandu. Je prie pour que les yeux s'ouvrent, tout comme le Seigneur a ouvert les miens en me confrontant à sa vérité.

La déclaration selon laquelle « la Nouvelle Alliance a été donnée comme Torah » a de profondes implications. La Nouvelle Alliance – qui n'est rien d'autre que la Torah (l'Ancienne Alliance), 1) renouvelée, et 2) écrite sur nos cœurs par l'Esprit – vient compléter la Torah, comme Yeshoua l'annonce en Matthieu 5.17- 19. Cela signifie que les Juifs qui ne sont pas encore sauvés désobéissent en fait à la Torah parce qu'ils ne croient pas en Yeshoua. Cela signifie également qu'en tant que croyants issus des nations, nous avons été greffés sur l'olivier d'Israël et que nous sommes appelés à être Torah observants, non pas pour être sauvés,

mais pour être sanctifiés dans l'Alliance Renouvelée, éclairés et conduits par le Saint-Esprit.¹⁸

¹⁸ Note du traducteur. Bien évidemment, le but ici pour le croyant n'est pas de suivre la Torah pour être sauvé, mais pour être sanctifié – mis à part du monde – en vue d'être témoin de Dieu auprès des Juifs en premier, puis des non-Juifs. Il est également important de comprendre ce que signifie suivre la Torah aujourd'hui. Pour aller plus loin, voir le livre *Écoute ! Tome III, Le retour aux racines hébraïques de la foi*, disponible aux Éditions Sh'ma.

9

La relation entre la Loi, la foi et la justification¹⁹

Avant d'aborder les passages des Écritures – qui à première vue semblent donner un aspect négatif à la Torah et aux œuvres de la loi – il est préférable de voir, dans un premier temps, comment l'Ancienne et la Nouvelle Alliance établissent la relation entre la Torah, les œuvres de la loi, la justification et la foi. Pour mémoire, dans le chapitre 7, nous avons vu que la Torah était éternelle et parfaite. Il est important de bien garder cela à l'esprit pour interpréter correctement les passages qui *semblent* dénigrer la Torah. Ceux-ci doivent être interprétés à la lumière des versets – et ils sont très nombreux – qui parlent de la perfection éternelle et absolue de la Torah. La plupart des traductions semblent présenter des « contradictions » entre la Torah et la Grâce. On peut également avoir l'impression qu'il y a des « contradictions » en ce qui concerne le salut : sommes-nous sauvés par la grâce ou bien par la foi ? Au lieu de choisir entre l'une de ces propositions, nous devons 1) examiner le contexte, et 2) baser notre interprétation sur l'ensemble des Écritures.

L'Ancienne et la Nouvelle Alliance définissent toutes les deux le rôle de la Torah. Il est important de comprendre pourquoi la

¹⁹ Note du traducteur. En accord avec l'auteur, la rédaction des chapitres 9 et 10 a été modifiée par rapport à la version anglaise originale.

Torah a été donnée. Cela aide à mieux comprendre le rôle de la Torah et à nous ajuster. La Torah a été donnée dans le but de montrer à Israël ses péchés pour que le peuple puisse recevoir avec joie le pardon accordé par le Messie.

La Torah a été donnée pour nous apprendre ce qu'est le péché :

- Romains 7.7 : « Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péché ? Loin de là ! Mais *je n'ai connu le péché que par la loi.* Car je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi n'avait dit, tu ne convoiteras point. »
- Romains 3.20 : « Car personne ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, puisque *c'est par la loi que vient la connaissance du péché.* »

La Torah a été donnée pour nous apprendre comment aimer notre prochain :

- Galates 5.14 : « Car toute la loi est accomplie dans une seule parole, celle-ci : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* »

La Torah a été donnée à cause des transgressions :

- Galates 3.19 : « Pourquoi donc la loi ? *Elle a été donnée ensuite à cause des transgressions*, jusqu'à ce que vienne la descendance à qui la promesse avait été faite ; elle a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur. »

Dans l'Ancienne et la Nouvelle Alliance, la justification et l'imputation à justice sont fondées sur la foi, et non pas sur les œuvres.

- Genèse 15.4-6 : « Alors la parole de יהוה lui fut adressée ainsi : Ce n'est pas lui qui sera ton héritier, mais c'est celui qui sortira de tes entrailles qui sera ton héritier. Et après l'avoir conduit dehors, il dit : Regarde vers le ciel, et compte les étoiles, si tu peux les compter Et il lui dit : Telle sera ta

postérité. *Abram eut confiance en אַבְרָם, qui le lui imputa à justice.* »

- Habacuc 2.4b : « ...Mais *le juste vivra par sa foi.* »
- Romains 4.4-8 : « Or, à celui qui fait une œuvre, le salaire est imputé, non comme une grâce, mais comme une chose due ; et à celui qui ne fait point d'œuvre, mais *qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice.* De même David exprime le bonheur de l'homme à qui Dieu impute la justice sans les œuvres : *Heureux ceux dont les iniquités sont pardonnées, et dont les péchés sont couverts ! Heureux l'homme à qui le Seigneur n'impute pas son péché !* » (cf. Psaume 32.1-2).
- Galates 2.15-16 : « Nous, nous sommes juifs de naissance, et non pécheurs d'entre les païens. Néanmoins, sachant que *ce n'est pas par les œuvres de la loi que l'homme est justifié, mais par la foi en Jésus-Christ,* nous aussi nous avons cru en Jésus-Christ, afin d'être justifiés par la foi en Christ et non par les œuvres de la loi, parce que personne ne sera justifié par les œuvres de la loi. »
- Romains 3.28 : « Car nous pensons que l'homme *est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi.* »

Dans l'Ancienne et la Nouvelle Alliance, l'homme est justifié et imputé à justice à travers la foi. À aucun moment, il n'est question d'une justification à travers les œuvres – en dehors de la foi. C'est là que se trouve la clé : en dehors de la foi. Il nous faut bien comprendre que les œuvres faites en dehors de la foi sont des œuvres mortes.

Les Écritures enseignent que la justification – le pardon des péchés et l'imputation à justice d'un croyant (de l'Ancienne ou de la Nouvelle Alliance) – est fondée sur la grâce. Dans la chrétienté, on enseigne encore trop souvent que « nous ne sommes plus sous la loi mais sous la grâce », comme si la grâce était quelque chose de particulier et de nouveau dans la Nouvelle Alliance. Cette confusion vient en partie d'une mauvaise interprétation de Romains 6.14 (nous y reviendrons plus tard) et de Jean 1.17.

- Jean 1.16-18 : « Et nous avons tous reçu de sa plénitude, et grâce pour grâce ; car la loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. Personne n'a jamais vu Dieu ; Dieu le Fils unique, qui est dans le sein du Père, est celui qui l'a fait connaître. »

Certains traducteurs ajoutent le mot « mais » dans le verset 17 : « Car la loi a été donnée par Moïse, *mais* la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ ». Ce mot « mais » n'apparaît pas dans le manuscrit grec.

Nous avons déjà passé en revue toute une série de versets qui déclarent tous que la Torah est sainte, juste, bonne, éternelle et parfaite. En fait, la Torah rend témoignage et nous montre le chemin qui mène à Yeshoua. Pourquoi certains traducteurs ont-ils ressenti la nécessité d'insérer le mot *mais* ? L'ajout du *mais* apporte une connotation péjorative qui laisse sous-entendre que la Torah manque de grâce et de vérité. Voilà le résultat d'une vision négative de la Torah qui sous-entend que la Torah serait intrinsèquement « inférieure » à la Nouvelle Alliance. La Torah, la grâce et la vérité viennent toutes les trois de Dieu et elles sont toutes les trois bonnes. La grâce et la vérité révélées par Yeshoua étaient toutes les deux basées sur la Torah ! Dans le sermon sur la montagne, Yeshoua fait ressortir les significations spirituelles profondes de la Torah.

Romains 3.22-26 est un passage qui aide à déterminer si la grâce est un concept propre à la Nouvelle Alliance.

- Romains 3.22-26 : « Justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction. Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ; et *ils sont gratuitement justifiés par sa grâce*, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ. C'est lui que Dieu a destiné à être par son sang pour ceux qui croiraient victime propitiatoire, *afin de montrer sa justice*, parce qu'il avait laissé impunis *les péchés commis auparavant*, au temps de sa patience ; il montre ainsi sa justice dans le

temps présent, de manière à être juste tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus. »

Dans ce verset nous voyons que la « grâce » la plus importante que nous pouvons recevoir a été accordée à « tous » – à tous les saints de l’Ancienne et de la Nouvelle Alliance. Le sacrifice de Yeshoua est la base de la justification par Dieu des saints de tous les temps. Le salut et la justification par la grâce n’est pas un concept nouveau, propre à la Nouvelle Alliance. On le retrouve également dans l’Ancienne Alliance. La présence de la grâce est enseignée tout au long des Écritures. Le mot hébreu *chanan* qui signifie grâce est parfois traduit par les mots « miséricorde, bonté ou faveur ».

- Genèse 6.8 : « Mais Noé trouva grâce aux yeux de יהוה. »

La différence entre la grâce de la Nouvelle Alliance et celle de l’Ancienne Alliance réside avant tout dans le basculement du cœur de pierre au cœur de chair. Désormais la Torah est 1) écrite sur des cœurs de chair et 2) l’Esprit nous rend capables d’obéir à ses commandements.

Malheureusement, la chrétienté a mal interprété certaines déclarations de Paul, et a développé toute une fausse doctrine selon laquelle « la Torah a été abolie ». Cette théologie repose sur une mauvaise interprétation du Messie qui « est la fin de la Torah ». De telles confusions ont vu le jour parce que les racines hébraïques de la foi ont été abandonnées. L’antisémitisme a donné lieu à de fausses théologies qui ont ensuite donné lieu à de mauvaises traductions dans lesquelles nous retrouvons des erreurs d’interprétation qui vont à l’encontre d’autres passages bibliques. Par exemple, Yeshoua déclare très clairement en Matthieu 5.17-19 : « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu’à ce que tout soit arrivé. Celui donc qui supprimera l’un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais

celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. » Quand je lis ces paroles de notre Sauveur, la Torah ne me semble pas abolie ! Qu'en pensez-vous ? Ensuite, quand nous lisons Romains 10.4 – « Car Christ est *la fin de la loi* pour la justification de tous ceux qui croient » – on dirait qu'il y a une contradiction (nous reviendrons sur ce verset plus tard). C'est un peu comme si nous étions face à un choix binaire. Que choisir, et pourquoi ? Après la mort des apôtres, la chrétienté n'a pas choisi de suivre la Torah, probablement à cause de l'antisémitisme rampant au sein de l'Église. De nos jours, ce sont nos vieilles traditions (vieilles de 1900 ans) qui priment au sein de la chrétienté qui garde un regard trop charnel. Lorsque nous sommes confrontés à l'obéissance à la Torah, voilà le genre de pensées qui surviennent :

- Je ne pourrai plus manger de crevettes et du bacon ?!
- Que dire de toutes ces lois « insensées » à propos de la purification, etc. ?

En fait, si les Israélites avaient été dans la même mentalité que les chrétiens, ils auraient pu utiliser les versets qui suivent pour prouver que Dieu ne voulait plus de sacrifices.

- Osée 6.4-6 : « Que te ferai-je, Éphraïm ? Que te ferai-je, Juda ? Votre piété est comme la nuée du matin, comme la rosée qui bientôt se dissipe. C'est pourquoi je les frapperai par les prophètes, je les tuerai par les paroles de ma bouche, et mes jugements éclateront comme la lumière. *Car j'aime la miséricorde et non les sacrifices, et la connaissance de Dieu plus que les holocaustes.*
- Isaïe 1.11-17 : « Que m'importe la multitude de vos sacrifices ? dit יהוה. Je suis rassasié des holocaustes de béliers et de la graisse des veaux ; *je ne prends point plaisir au sang des taureaux, des brebis et des boucs. Quand vous venez vous présenter devant moi, qui vous demande de souiller mes parvis ? Cessez d'apporter de vaines offrandes : j'ai en horreur l'encens,*

les nouvelles lunes, les shabbats et les assemblées ; je ne puis voir le crime s'associer aux solennités. Mon âme hait vos nouvelles lunes et vos fêtes ; elles me sont à charge ; je suis las de les supporter. Quand vous étendez vos mains, je détourne de vous mes yeux ; quand vous multipliez les prières, je n'écoute pas : Vos mains sont pleines de sang. *Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez de devant mes yeux la méchanceté de vos actions ; cessez de faire le mal. Apprenez à faire le bien, recherchez la justice, protégez l'opprimé ; faites droit à l'orphelin, défendez la veuve.* »

- Jérémie 7.21-23 : « Ainsi parle יהוה des armées, le Dieu d'Israël : ajoutez vos holocaustes à vos sacrifices, et mangez-en la chair ! Car je n'ai point parlé avec vos pères et je ne leur ai donné aucun ordre, le jour où je les ai fait sortir du pays d'Égypte, au sujet des holocaustes et des sacrifices. Mais voici l'ordre que je leur ai donné : écoutez ma voix, et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple ; marchez dans toutes les voies que je vous prescris, afin que vous soyez heureux. »
- Michée 6.8 : « On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bien ; et ce que יהוה demande de toi, c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, et que tu marches humblement avec ton Dieu. »
- I Samuel 15.22-23 : « Samuel dit : יהוה trouve-t-il du plaisir dans les holocaustes et les sacrifices, comme dans l'obéissance à la voix de יהוה ? Voici, l'obéissance vaut mieux que les sacrifices, et l'observation de sa parole vaut mieux que la graisse des béliers. Car la désobéissance est aussi coupable que la divination, et la résistance ne l'est pas moins que l'idolâtrie et les théraphim. Puisque tu as rejeté la parole de יהוה, il te rejette aussi comme roi. »
- Psaumes 51.16-17 : « Si tu avais voulu des sacrifices, je t'en aurais offert ; mais tu ne prends point plaisir aux

holocaustes. *Les sacrifices qui sont agréables à Dieu, c'est un esprit brisé : ô Dieu ! tu ne dédaignes pas un cœur brisé et contrit. »*

À première vue, on dirait que les prophètes semblent contredire les commandements de Dieu à propos des sacrifices. Mais après une étude plus fine, nous voyons que les sacrifices demandés par Dieu devaient être motivés par l'obéissance et la fidélité. Sans la foi et l'obéissance, les sacrifices ne valaient rien. En d'autres termes, obéir à la Torah en faisant des sacrifices de manière légaliste, en pensant s'attirer des bénédictions en dehors d'une foi sincère envers Dieu était vain. Les œuvres sans la foi (selon la lettre) sont des œuvres mortes.

Les pharisiens pensaient à tort que leurs liens de parenté avec Abraham et que leur respect légaliste de la Torah pouvaient leur garantir la vie éternelle. Ils se trompaient.

- Jean 5.39-40 : « Vous sondez les Écritures, parce que *vous pensez avoir en elles la vie éternelle*, ce sont elles qui rendent témoignage de moi. Et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie ! »
- Matthieu 12.3-8 : « Mais Jésus leur répondit : *n'avez-vous pas lu ce que fit David, lorsqu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui ; comment il entra dans la maison de Dieu, et mangea les pains de proposition, qu'il n'était permis de manger, ni à lui, ni à ceux qui étaient avec lui, et qui étaient réservés aux sacrificateurs seuls ? Ou, n'avez-vous pas lu dans la loi que, les jours de shabbat, les sacrificateurs violent le shabbat dans le temple, sans se rendre coupables ? Or, je vous le dis, il y a ici quelque chose de plus grand que le temple. Si vous saviez ce que signifie : je prends plaisir à la miséricorde, et non aux sacrifices, vous n'auriez pas condamné des innocents. Car le Fils de l'homme est maître du shabbat ».*
- Matthieu 15.3-6 : « Il leur répondit : et vous, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu au profit de votre tradition ? Car Dieu a dit : honore ton père et ta

mère ; et, celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort. Mais vous, vous dites : celui qui dira à son père ou à sa mère : ce dont j'aurais pu t'assister est une offrande à Dieu, n'est pas tenu d'honorer son père ou sa mère. *Vous annulez ainsi la parole de Dieu au profit de votre tradition.* »

- Matthieu 23.1-5/23-28 : « Alors Jésus, parlant à la foule et à ses disciples, dit : les scribes et les pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse. *Faites donc et observez tout ce qu'ils vous disent ; mais n'agissez pas selon leurs œuvres. Car ils disent, et ne font pas. Ils lient des fardeaux pesants, et les mettent sur les épaules des hommes, mais ils ne veulent pas les remuer du doigt. Ils font toutes leurs actions pour être vus des hommes.* Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Parce que vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et que vous laissez ce qui est plus important dans la loi, la justice, la miséricorde et la fidélité : c'est là ce qu'il fallait pratiquer, sans négliger les autres choses. Conducteurs aveugles ! Qui éliminez le moucheron, et qui avalez le chameau. *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites !* Parce que vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, et qu'au-dedans ils sont pleins de rapine et d'intempérance. Pharisien aveugle ! Nettoie premièrement l'intérieur de la coupe et du plat, afin que l'extérieur aussi devienne net. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Parce que vous ressemblez à des sépulchres blanchis, qui paraissent beaux au-dehors, et qui, *au-dedans, sont pleins d'ossements de morts et de toute espèce d'impuretés.* Vous de même, au-dehors, vous paraissez justes aux hommes, mais, au-dedans, *vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité.* »

Yeshoua demande à ses disciples d'obéir à la Loi de Moïse, telle qu'elle est rapportée par les pharisiens.²⁰

²⁰ Note du traducteur. La Torah était lue par les pharisiens dans les synagogues, généralement à partir d'un siège appelé la « chaire de Moïse ». Yeshoua demande au peuple de faire tout ce que les pharisiens disent lorsqu'ils lisent la Torah de Moïse – c'est-à-dire lorsqu'ils lisent la Parole –

Ensuite, il nous met en garde en nous disant de ne pas faire ce qu'ils font, car les pharisiens se comportaient comme des hypocrites. À aucun moment, Yeshoua nous dit que la Torah est un fardeau. Il est intéressant de relever les propos de Yeshoua concernant la perversion légaliste de la Torah. C'est cette perversion de la Torah – avec l'ajout de commandements humains – qui est devenue une lourde charge [un fardeau ou un joug] pour les hommes. Ce n'est pas la Torah en elle-même. C'est la perversion légaliste qui pousse les gens à en rajouter et à se focaliser sur des détails. Elle empêche les croyants de voir ce qui est le plus important : la justice, la miséricorde et la fidélité. À cause d'une telle perversion, les pharisiens « éliminaient le moucheron et avalaient le chameau ». Ils étaient plus préoccupés par leur paraître plutôt que par leur pureté intérieure.

On a un exemple de cette perversion et de cette hypocrisie lorsque les principaux sacrificateurs refusent de mettre l'argent rendu par Judas dans le trésor sacré. Pour eux, accepter ce « prix du sang » aurait été une violation de la Torah, alors que ce sont eux qui ont craché sur Yeshoua, qui se sont moqués de lui, qui l'ont frappé à coups de poing et qui l'ont condamné à mort...

À travers tout cela, j'essaie de vous amener à voir le point commun qu'il y a entre la Torah, les Évangiles et les épîtres. Arrivez-vous à voir le tableau d'ensemble des Écritures ? Les œuvres de la loi – 1) en dehors de la foi,²¹ 2) faites avec légalisme, 3) sans amour envers Dieu et son prochain – sont vaines. Des œuvres accomplies – 1) dans la foi et 2) avec amour envers Dieu et son prochain – c'est ce qu'enseigne toute la Bible.

mais il met en garde le peuple de ne pas imiter le comportement des pharisiens dont les œuvres contredisaient les paroles de Moïse.

²¹ Note du traducteur. « En dehors de la foi » : lorsqu'une personne n'est pas encore née de nouveau en entrant dans la Nouvelle Alliance.

Comprendre ce que Paul entend par les « œuvres de la Loi »

La discussion qui suit reprend des commentaires du Nouveau Testament de David Stern, *The Jewish New Testament Commentary*.²²

Le mot hébreu *Torah* signifie littéralement instruction ou enseignement. Lorsque le Tanakh a été traduit de l'hébreu au grec, le mot *Torah* a été traduit pas le mot *nomos*. Ce mot signifie « loi » dans le sens d'un décret légal. C'est pourquoi, lorsque nous lisons le grec, il est nécessaire d'examiner le contexte pour déterminer si l'auteur se réfère à des lois humaines (c'est-à-dire au véritable sens du mot grec) ou bien s'il se réfère à la Torah (la Loi de Moïse).

Paul utilise également le terme *en nomos* que nous pouvons traduire par l'expression « avec la loi ». Ce terme peut également se traduire par la phrase « en connexion avec la Loi » ou « dans le cadre de la Loi » lorsqu'il est question d'une vie menée conformément à la Torah – une foi incarnée par des œuvres pratiquées avec une foi sincère (comme par exemple, Yeshoua, Marie, David, etc.). Paul n'utilise pas cette expression lorsqu'il parle de quelqu'un qui vit dans une servitude légaliste vis-à-vis de la Torah, comme les pharisiens par exemple. Dans les trois versets

²² Ibid, pp. 25, 334, 344-345, 374, 464, 536-537, et 552. Ces commentaires du Nouveau Testament sont désormais disponibles en français à EMETH-Editions.

qui suivent, Paul utilise l'expression *en nomos* pour parler de quelqu'un qui vit conformément à la Torah.²³

- Romains 2.12 : « Tous ceux qui ont péché sans la loi périront aussi sans la loi, et tous ceux qui ont péché *avec la loi* seront jugés par la loi. »
- Romains 3.19 : « Or, nous savons que tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont *sous la loi*, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu. »
- 1 Corinthiens 9.21 : « Avec ceux qui sont sans loi, comme sans loi (quoique je ne sois point sans la loi de Dieu, étant *sous la loi de Christ*), afin de gagner ceux qui sont sans loi. »

Paul utilise la phrase *upo nomon* – littéralement « sous la loi » – pour exprimer l'idée d'une personne qui vit dans une servitude légaliste de la Torah ou qui interprète la Torah de façon rigoriste.²⁴ La préposition *upo* peut signifier « dans le cadre de » (ou sous sa tutelle), mais elle peut également avoir une connotation péjorative, suggérant une oppression comme « assujetti à » ou « accablé par ». Lorsque Paul utilise la phrase *upo nomon*, il fait clairement ressortir le sens oppressif du terme. L'expression *upo nomon* apparaît le plus souvent dans un contexte d'oppression, d'esclavage, d'emprisonnement ou d'un contrôle par de mauvais désirs.

- Romains 3.9 : « Quoi donc ! Sommes-nous plus excellents ? Nullement. Car nous avons déjà prouvé que tous, Juifs et Grecs, sont *sous* l'empire du péché. »

²³ Note du traducteur. Il s'agit d'une personne qui met en pratique la Torah de Dieu – qui est sainte, éternelle et parfaite – non pas dans un esprit légaliste, mais avec humilité et foi, sous la conduite du Saint-Esprit.

²⁴ Note du traducteur. C'est le cas de ceux qui pensent que l'on peut être sauvé par les œuvres.

- Romains 6.14 : « Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous, puisque vous êtes, non *sous* la loi, mais *sous* la grâce. »
- Galates 4.3 : « Nous aussi, de la même manière, lorsque nous étions enfants, nous étions *sous* l'esclavage des principes élémentaires du monde. »

À noter qu'en Romains 6.14, la phrase « sous la grâce » est suivie par l'exhortation d'obéir, comme des esclaves de justice.

Lorsque Paul emploie l'expression *erga nomou* littéralement « les œuvres de la loi » – traduite par les œuvres ou la pratique de la loi – il ne parle pas des œuvres pratiquées conformément à la Torah telles que Dieu l'entend, c'est-à-dire dans la foi. Cela est encore plus évident lorsque l'on voit Paul et Yeshoua tenir constamment des propos positifs au sujet de la Torah et condamner la perversion légaliste – de ceux qui cherchent un salut à travers les œuvres de la loi. Il est regrettable que la plupart des traductions ne soient pas plus claires sur ce point qui est à l'origine de confusions. La « Bible Juive complète » traduit Romains 3.20b de la façon suivante :

« Car aux yeux de Dieu, aucun être vivant ne sera reconnu juste par *l'observance légaliste des commandements de la Torah*. En effet, que fait la Torah ? Elle révèle aux hommes leur nature pécheresse. »

Si vous n'êtes pas suffisamment convaincu par l'interprétation d'un Juif messianique, voici deux citations d'érudits chrétiens concernant les « œuvres de la loi ». Comment se fait-il qu'il n'y en ait pas davantage ? Tout simplement parce que la plupart des leaders chrétiens ne veulent pas entendre cette vérité. Ils préfèrent continuer de croire que « nous sommes libérés de la loi ». Cette interprétation n'a rien d'inédit. Voici les commentaires de deux universitaires chrétiens de renom. Dans son commentaire sur l'épître aux Romains, C. E. B. Cranfield, écrit :

« ...Il serait bien de garder à l'esprit le fait (qui, jusqu'à présent comme nous le savons, n'avait pas reçu d'attention avant d'apparaître dans [l'article de Cranfield] dans le « Scottish

Journal of Theology, Volume 17, 1964, p. 55 ») que la langue grecque à l'époque de Paul ne possédait pas de groupe de mots correspondant aux mots « légalisme » et « légaliste ». Cela signifie qu'il manquait à Paul la terminologie nécessaire pour exprimer une distinction essentielle. Cela a sûrement entravé, de manière sérieuse les travaux pour clarifier la position chrétienne en ce qui concerne la loi. Dans ce contexte, nous pensons que nous devrions toujours être prêts à envisager la possibilité selon laquelle les déclarations de Paul – qui à première vue semblent dénigrer la loi – n'étaient en fait pas dirigées contre la loi elle-même, mais contre l'erreur d'interprétation et la mauvaise utilisation de la loi (que nous pouvons désormais exprimer avec la bonne terminologie). Paul était pionnier sur un terrain très difficile. Si nous prenons en considération ces circonstances, nous ne serons pas si facilement déroutés ni induits en erreur par certaines déclarations qu'il nous arrive parfois de rencontrer » (C.E.B Cranfield, *The International Critical Commentary, Romains*, 1979, P. 853).

Cranfield a raison. Quarante-trois ans plus tôt, dans son commentaire sur Galates, Ernest De Witt Burton, affirme également clairement que dans le verset qui nous intéresse, le mot *nomos* a une connotation légaliste :

« De toute évidence le mot *nomou* est utilisé ici... dans son sens légaliste, montrant la loi divine comme étant un système purement légaliste, composé de lois, sur la base desquelles l'obéissance/la désobéissance approuve/condamne les hommes (des dettes, sans la grâce). C'est la loi divine, telle qu'elle est définie d'un point de vue légaliste. Dans la pensée de l'apôtre, cet élément ne constitue qu'un des aspects de la loi divine détaché de tous les autres aspects. Ce détachement déforme la volonté et l'attitude de Dieu envers les hommes. Par *erga nomou* Paul entend l'obéissance aux lois, dans un esprit légaliste et dans l'attente de s'assurer l'approbation divine et de

recevoir des récompenses... » (É. Burton, *The International Critical Commentary, Galates*, 1921, p. 120).²⁵

Cela peut vous sembler nouveau, mais ce n'est pas le cas pour de nombreux universitaires chrétiens qui ont compris depuis longtemps que nous ne sommes pas « libérés de la Loi » comme cela est encore enseigné actuellement.

²⁵ Ibid, p. 536-537. Citations extraites des commentaires de David Stern.

Les Écritures montrent-elles un aspect négatif de la Loi ?

Certaines décisions et déclarations du concile de Jérusalem sont souvent mises en avant comme « preuves » que nous ne sommes plus « sous la Loi ». Le passage ci-dessous du livre des Actes est souvent mis en avant pour affirmer que la Torah était un joug.

1) Actes 15.1-11 : « *Quelques hommes, venus de Judée, enseignaient les frères, en disant : si vous n'êtes circoncis selon le rite de Moïse, vous ne pouvez être sauvés.* Paul et Barnabas eurent avec eux un débat et une vive discussion ; et les frères décidèrent que Paul et Barnabas, et quelques-uns des leurs, monteraient à Jérusalem vers les apôtres et les anciens, pour traiter cette question. Après avoir été accompagnés par l'Église, ils poursuivirent leur route à travers la Phénicie et la Samarie, racontant la conversion des païens, et ils causèrent une grande joie à tous les frères. Arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par l'Église, les apôtres et les anciens, et ils racontèrent tout ce que Dieu avait fait avec eux. Alors quelques-uns du parti des pharisiens, qui avaient cru, se levèrent, en disant qu'il fallait circoncire les païens et exiger l'observation de la loi de Moïse. Les apôtres et les anciens se réunirent pour examiner cette affaire. Une grande discussion s'étant engagée, Pierre se leva, et leur dit : hommes frères, vous savez que dès longtemps Dieu a fait un choix parmi vous, afin que, par ma bouche, les païens entendent la parole de l'Évangile

et qu'ils croient. Et Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, en leur donnant le Saint-Esprit comme à nous ; il n'a fait aucune différence entre nous et eux, ayant purifié leurs cœurs par la foi. *Maintenant donc, pourquoi tentez-vous Dieu, en mettant sur le cou des disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter ? Mais c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous croyons être sauvés, de la même manière qu'eux. »*

Le premier verset de ce passage nous montre clairement que la question qui fait débat (voir la fin du verset 2) n'est pas de savoir si les croyants issus des nations doivent obéir à la Torah ou non. La question posée ici est de savoir si oui ou non, les croyants non juifs doivent être circoncis selon « le rite de Moïse » pour être sauvés. Le joug dont il est question au verset 10 n'est pas la Torah, mais une perversion légaliste qui imposait aux païens de faire des œuvres pour mériter leur salut. Une autre preuve nous est donnée au verset 11, lorsque Pierre déclare que « c'est *par la grâce* du Seigneur Jésus que nous croyons être *sauvés* », contrairement au salut par les œuvres qui exigeait de passer par la circoncision. Il est question ici de la grâce et non pas d'une perversion légaliste de la Torah. Une fois de plus, la question au centre du débat est de savoir « comment une personne est sauvée ». La question n'est pas celle de savoir si « une personne doit observer la *Torah* ou pas ». Pierre nous apporte la réponse lorsqu'il nous dit que nous sommes sauvés par la grâce de notre Seigneur Yeshoua !

À noter ici que le joug du légalisme est prescrit par les hommes. Il s'agit d'un commandement/d'une doctrine d'hommes. À partir du moment où nous suivons des prescriptions humaines, nous annulons la Parole de Dieu, comme Paul l'explique plus loin dans sa lettre aux Galates.

2) Romains 6.14 : « Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous, *puisque vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce.* »

La question que nous devons nous poser ici est la suivante : à quelle loi Paul fait-il référence ? À la Torah ou bien à la loi du péché et de la mort ?

3) Romains 7.4 : « De même, mes frères, vous aussi vous avez été, par le corps de Christ, *mis à mort en ce qui concerne la loi*, pour que vous apparteniez à un autre, à celui qui est ressuscité des morts, afin que nous portions des fruits pour Dieu. »

Petites questions. Nous avons été mis à mort vis-à-vis de quels aspects de la Torah ?

- Le fait que la Torah nous enseigne d'aimer Dieu de tout notre cœur ?
- Le fait que la Torah nous demande d'aimer notre prochain comme nous-même ?
- La passage de la Torah qui nous parle de l'œuvre rédemptrice de Yeshoua ?
- Les parties spirituelles, justes, saintes, et bénéfiques, comme Paul le déclare ?
- Les parties dont David nous parle dans le Psaume 119. Celles que nous devons... 1) cacher dans nos cœurs, 2) nous réjouir en, 3) méditer sur, 4) faire d'elle nos délices, 5) obéir, 6) attendre patiemment, 7) comprendre, 8) espérer, 9) parler aux autres, 10) inscrire sur nos cœurs, 11) mettre en louange, 12) remercier Dieu pour, 13) aimer, 14) ne pas oublier, 15) admirer, et 16) incliner notre cœur à mettre en pratique, etc.

Voyez-vous où je souhaite en venir ? J'essaye de mettre en évidence que nous ne pouvons pas avoir été mis à mort vis-à-vis des aspects de la Torah ci-dessus. À quoi cela nous servirait-il sur le plan spirituel ? Certes, nous sommes morts à certains aspects de la Torah, mais non pas à l'ensemble de la Torah. De quels aspects pensez-vous qu'il pourrait s'agir ? À quelles parties de la Torah, la mort de Yeshoua, nous a-t-elle permis de mourir ? Paul nous explique que nous avons été mis à mort vis-à-vis de trois aspects de la Torah.

- À sa capacité à faire abonder le péché en nous (Romains 7.5-14). Paul nous montre qu'en dehors de la Torah, le péché est mort. Les versets 5-14 nous démontrent que la

Torah a en elle la capacité de « provoquer les péchés » chez l'homme. À noter que cette faiblesse est en nous, et ne provient pas de la Torah. À travers la mort de Yeshoua, nous avons été mis à mort en ce qui concerne cet aspect de la Torah car nous avons désormais l'Esprit de Dieu en nous. C'est lui qui écrit ses Lois dans nos esprits, sur nos cœurs, et qui nous donne la puissance de vivre d'une manière victorieuse par rapport au péché !

- À sa capacité à produire en nous des sentiments de culpabilité (Romains 7.15-25). Les versets 15-25 nous montrent qu'il y a une autre loi, appelée la loi du péché et de la mort qui nous asservit et qui produit en nous des sentiments de culpabilité. Cette loi du péché et de la mort est activée par la Torah de Dieu, mais à travers la mort de Yeshoua, nous avons été « mis à mort » à cet aspect de la Torah, car nous avons désormais l'Esprit de Dieu en nous. C'est lui qui écrit ses Lois dans notre esprit, sur notre cœur et qui nous donne la puissance de vivre d'une manière victorieuse par rapport au péché ! « En effet, la loi de l'Esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi [j'ai été mis à mort] de la loi du péché et de la mort ».
 - À ses pénalités, sa malédiction, sa condamnation (Romains 8.1-4). Ces versets, couplés à Galates 3.13 – « Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous, car il est écrit : maudit est quiconque est pendu au bois » – nous montrent que nous sommes morts à la Loi. À travers notre union à Yeshoua, nous sommes donc morts à toutes les malédictions, à toutes les pénalités et à la condamnation qui découlent de la Torah. Une preuve supplémentaire que nous sommes uniquement morts à certains aspects et non pas à l'ensemble de la Torah, se trouve également dans les arguments développés par Paul dans les versets 7.1- 4.
- 4) Romains 7.1-4 : « Ignorez-vous, frères – car je parle à des gens qui connaissent la loi – que la loi exerce son pouvoir sur

l'homme aussi longtemps qu'il vit ? Ainsi, une femme mariée est liée par la loi à son mari tant qu'il est vivant ; mais si le mari meurt, elle est dégagée de la loi qui la liait à son mari. Si donc, du vivant de son mari, elle devient la femme d'un autre homme, elle sera appelée adultère ; mais si le mari meurt, elle est affranchie de la loi, de sorte qu'elle n'est point adultère en devenant la femme d'un autre. De même, mes frères, vous aussi vous avez été, par le corps de Christ, mis à mort en ce qui concerne la loi, pour que vous apparteniez à un autre, à celui qui est ressuscité des morts, afin que nous portions des fruits pour Dieu. »

Le décès du mari d'une femme mariée, la libère d'un aspect de la Torah, la loi régulant son mariage. Elle reste tenue à toutes les autres obligations de la Torah. De la même manière, nous avons été libérés de certains aspects de la Torah (énumérés ci-dessus). Tous les autres aspects de la Torah doivent toujours être observés dans nos vies, comme par exemple Jacques 2.8 : « Si vous accomplissez la loi royale, selon l'Écriture : tu aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien. »

5) Galates 3.10-14 : « Car tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction ; car il est écrit : maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le mets pas en pratique. Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident, puisqu'il est dit : le juste vivra par la foi. Or, la loi ne procède pas de la foi ; mais elle dit : celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles. Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous – car il est écrit : maudit est quiconque est pendu au bois – afin que la bénédiction d'Abraham ait pour les païens son accomplissement en Jésus-Christ, et que nous recevions par la foi l'Esprit qui avait été promis. »

Verset 10 – comme je l'ai montré précédemment, Dieu s'attend à ce que tout le monde obéisse à sa Torah. Elle contient des dispositions pour le pardon des péchés. Par conséquent, « *s'attacher aux œuvres de la loi* » fait référence à une observance legaliste de la

Torah. Ce verset ne dit pas que si nous manquons à l'une des ordonnances de la Torah, nous sommes sous une malédiction ! Il nous dit simplement que toute personne qui croit être justifiée en mettant son espérance dans la perversion légaliste de la Torah, ne sera pas sauvée. Pourquoi ? Parce que la Torah elle-même nous dit que nous sommes imputés à justice (et par implication justifiés) par la foi, et non pas par les œuvres.

Verset 11 – voici la preuve que la Torah nous enseigne que nous sommes justifiés par la foi, et non pas par des œuvres légalistes.

Verset 12 – De toute évidence, suivre la Torah de Dieu doit être fondé sur la foi, comme le déclare clairement Habacuc 2.4. La perversion légaliste de la Torah n'est pas fondée sur la foi. Elle consiste à baser son salut sur des œuvres qui ne sont pas fondées sur la foi. En fait, cette hérésie est celle de la plupart des religions. Il en est de même pour les non- croyants qui pensent avoir accès au paradis *à cause de leurs bonnes œuvres !*

6) 2 Corinthiens 3.4-11 : « Cette assurance-là, nous l'avons par Christ auprès de Dieu. Ce n'est pas à dire que nous soyons par nous-mêmes capables de concevoir quelque chose comme venant de nous-mêmes. Notre capacité, au contraire, vient de Dieu. Il nous a aussi rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'Esprit ; car la lettre tue, mais l'Esprit vivifie. Or, si le ministère de la mort, gravé avec des lettres sur des pierres, a été glorieux, au point que les fils d'Israël ne pouvaient fixer les regards sur le visage de Moïse, à cause de la gloire de son visage, bien que cette gloire ait été passagère, combien le ministère de l'Esprit ne sera-t-il pas plus glorieux ! Si le ministère de la condamnation a été glorieux, le ministère de la justice est de beaucoup supérieur en gloire. Et, sous ce rapport, ce qui a été glorieux ne l'a point été, à cause de cette gloire qui lui est supérieure. En effet, si ce qui était passager a été glorieux, ce qui est permanent est bien plus glorieux. »

Ce passage est souvent mis en avant pour dénigrer la Torah. Ici, Paul parle du « ministère de la mort ». Sachant qu'aux yeux de Paul, la Torah est sainte, éternelle et parfaite, quel message essaie-t-il de nous faire passer ? La Torah entraîne la mort de la façon suivante :

- La Torah précise que la mort est la pénalité pour le péché.
- La Torah définit ce qu'est le péché – elle le fait abonder – et au final, entraîne la mort.
- La Torah peut être détournée et pervertie en un système légaliste en vue d'obtenir le salut.
- En elle-même, la Torah n'a pas le pouvoir de justifier les hommes (devant Dieu).

Paul n'est pas en train de nous dire que la Nouvelle Alliance est meilleure que l'Ancienne, mais que le ministère de l'Esprit est supérieur au ministère de la lettre. Il nous apprend que sans l'Esprit, la lettre est morte. C'est exactement ce que Yeshoua nous enseigne dans Jean 6.63 : « C'est l'Esprit qui vivifie ».

La plus grande gloire dans la Nouvelle Alliance se trouve dans le fait que la Torah est inscrite non pas sur des tables de pierre mais sur nos propres cœurs ! Cette vérité est l'un des principaux arguments de ce livre. La Torah n'a pas été abolie, elle a été écrite sur nos cœurs renouvelés par l'Esprit. Cela explique pourquoi la Torah reste la fondation de la Nouvelle Alliance, non pas pour nous sauver, mais pour nous aider à grandir dans la sanctification et la maturité.

12

Notre véritable liberté par rapport à la Torah

Deux ans après avoir écrit ce livre, Dieu m'a donné une formidable révélation sur les déclarations suivantes de Paul :

- Nous ne sommes pas sous la Loi mais sous la grâce.
- Nous sommes morts à la Loi à travers le corps du Messie.
- Nous avons été délivrés de la Loi.

Ce serait trop long d'aborder ici ce sujet. L'enseignement est mis à disposition dans une autre publication que je vous invite à lire !²⁶

²⁶ Note du traducteur. Cet enseignement de Tony Robinson est disponible dans *Écoute ! Tome II, La Nouvelle Alliance et la Loi*, disponible aux Éditions Sh'ma.

13

Comprendre les « contradictions » bibliques

Le but de ce chapitre est de regarder de plus près les quelques passages souvent mis en avant pour essayer de prouver que le croyant de la Nouvelle Alliance n'est plus sous la Loi. La plupart des malentendus à propos de la Loi et de la grâce proviennent de mauvaises traductions, de traditions extrabibliques et de fausses doctrines. Sachant que la Torah est toujours d'actualité pour les croyants de la Nouvelle Alliance – en tant qu'instructions à suivre pour notre sainteté et notre sanctification²⁷ – nous devons chercher à réconcilier les passages qui semblent se contredire à première vue. En d'autres termes, si les passages que nous allons étudier semblent contredire le fait que la Torah est toujours valide, au lieu de choisir l'une ou l'autre des possibilités comme étant vraie, nous devons rechercher comment les deux interprétations s'harmonisent avec l'ensemble de la Parole. La discussion précédente – sur la prétendue « contradiction » entre le salut obtenu par la foi et les œuvres de la loi – nous a permis de voir combien il est important de comprendre

²⁷ Note du traducteur. Être saint signifie être mis à part et savoir discerner ce qui est saint de ce qui est profane pour séparer ce qui est pur de ce qui est impur. Ce sont les instructions de Dieu – sa Torah – qui vont nous éclairer et nous montrer comment être sanctifié. Notre sanctification/séparation du monde commence par ce que nous mangeons, le jour où nous nous reposons, et les fêtes que nous célébrons. Ces trois grands points font partie des commandements que l'on peut toujours observer aujourd'hui.

et de réconcilier les Écritures dans leur contexte, à l'aide d'une bonne exégèse.

Malheureusement, nous avons hérité de fausses doctrines, comme par exemple celle de Marcion qui rejetait entièrement la Torah. Marcion enseignait (aux alentours de 150-200 de notre ère) que le Dieu de l'Ancienne Alliance était un Dieu cruel et méprisable alors que celui révélé dans la Nouvelle Alliance était un Dieu d'amour. Pour Marcion, le message de la grâce prêché par Paul s'opposait à celui de la Torah. Il alla jusqu'à supprimer certains enseignements de Paul qui étaient en désaccord avec sa vision. Il créa par la suite sa propre Église ajoutant à sa vision (qui prônait l'ascèse, le célibat, etc.) des éléments du gnosticisme. Marcion a été condamné en tant qu'hérétique, mais ses enseignements ont continué à avoir de l'influence au cours des siècles. Sa vision de la grâce en opposition à la Loi a été reprise plus tard par un moine catholique nommé Augustin. Au moment de la Réforme, des hommes tels que Jean Wycliffe (qui a été le premier à traduire la Nouvelle Alliance en anglais) et Miles Coverdale (qui a été le premier à traduire l'ensemble de la Bible en anglais) ont été fortement influencés par Augustin. Rappelons-nous que les réformateurs étaient d'anciens catholiques. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que certaines tendances théologiques du catholicisme soient conservées. Les réformateurs ont fait un grand pas en direction de la vérité en rétablissant le salut par la foi, mais malheureusement, ils ont conservé une vision erronée de la grâce et de la Loi de Dieu.

1) Colossiens 2.13-14 : « Et vous, étant morts dans les erreurs et le prépuce de votre chair, il vous a revivifiés avec lui en rémission de toutes nos erreurs. Il a effacé avec ses ordonnances l'acte manuscrit, qui nous était contraire et il l'a fait disparaître en le clouant sur la croix » (CHOU).

Voilà un exemple de mauvaise traduction. Le texte est rédigé de manière telle que la phrase « l'acte manuscrit, qui nous était contraire » peut sembler faire référence à la Torah.

C'est ce que je croyais auparavant. Dans la NEG, l'expression est traduite par « l'acte dont les ordonnances ». Cette traduction peut également laisser sous-entendre qu'il est question ici de la Loi, d'autant plus que cela est renforcé par l'ajout de « qui nous était contraire ». Voyons maintenant deux autres possibilités :

Le mot « acte » (dans la traduction Chouraqui) est traduit par « document » dans la TOB. En grec, il s'agit du mot *cheirographon*, qui fait référence à un document rédigé à la main, plus particulièrement, à un document légal ou à une *obligation*. Ce document légal est en fait une reconnaissance de dettes ! N'est-ce pas ce que la Nouvelle Alliance nous enseigne ? À savoir que nous sommes tous pêcheurs (Romains 3.23), par conséquent, avant de pouvoir entrer en communion avec le Messie, nous avons envers Dieu une dette pour nos péchés. Pour vous montrer qu'il s'agit de l'interprétation correcte du mot « acte », considérons la chose suivante. Lorsqu'un prisonnier était crucifié, il était d'usage de clouer la liste de ses crimes sur la croix. Cela nous rappelle l'inscription sur la croix de Yeshoua : « Yeshoua de Nazareth le roi des Juifs » (Jean 19.19-24). N'était-ce pas le « crime » dont Yeshoua était accusé ? De toute évidence, ce verset n'est pas en train d'insinuer que la Loi – qui est sainte, bonne, parfaite et éternelle – a été clouée sur la croix de Yeshoua. Ce qui a été cloué sur la croix est notre reconnaissance de dettes, ce qui nous condamnait.

Le mot « ordonnances » vient du grec *dogma* qui signifie décrets humains, règles, lois, préceptes, etc. Dans ce verset, Paul n'est pas en train de parler de la Loi de Dieu. Le contexte du chapitre 2 indique clairement que Paul écrit aux Colossiens pour les mettre en garde contre les *commandements humains*, non pas contre la Loi de Dieu. Les versets ci-dessous établissent le contexte du verset 14. Au verset 22, Paul parle de choses qui sont destinées « à disparaître dès qu'on en fait usage ». Paul ne fait pas référence ici à la Torah qui est éternelle selon la Bible.

- Colossiens 2.8 : « Prenez garde que personne ne fasse de vous sa proie par *la philosophie* et par une vaine tromperie, s'appuyant sur *la tradition des hommes*, sur *les principes élémentaires du monde*, et non sur Christ. »

- Colossiens 2.18 : « Que personne, sous *une apparence d'humilité* et par un *culte des anges*, ne vous ravisse à son gré le prix de la course ; tandis qu'il s'abandonne à ses visions, il est enflé d'un vain orgueil par ses *pensées charnelles*. »
- Colossiens 2.20-22 : « Si vous êtes morts avec Christ *aux principes élémentaires du monde*, [comment cela pourrait-il s'appliquer à la Loi de Dieu ?] pourquoi, comme si vous viviez dans le monde, vous impose-t-on *ces préceptes* : ne prends pas, ne goûte pas, ne touche pas, *préceptes qui tous deviennent pernicieux par l'abus*, [de toute évidence, cela ne peut s'appliquer à la Loi dont le Psaume 119.89 nous dit : « À toujours, ô יהיה ! Ta parole subsiste dans les cieux »] et qui ne sont fondés que sur les ordonnances et les doctrines des hommes ? »

Le mot *dogmatizo* (un dérivé du mot *dogma*) est utilisé dans Colossiens 2.20, dans Luc 2.1, dans Actes 17.7 et dans Éphésiens 2.15. À chaque fois, il fait référence aux ordonnances ou aux décrets humains, mais jamais aux lois de Dieu. Dans les versets suivants, lorsqu'il est question des lois, des décrets ou des ordonnances divines, le mot utilisé est le mot grec *dikaioma* – Luc 1.6 et Hébreux 9.1,10.

Qu'est-ce qui a donc été cloué à la croix ? C'est le certificat sur lequel figurait la dette de nos péchés.²⁸ Cette interprétation s'aligne tout à fait avec le reste de la Parole. N'est-ce pas là ce que Yeshoua nous enseigne ? Marc 7.7-8 : « C'est en vain qu'ils m'honorent, en donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes. Vous abandonnez le commandement de Dieu, et vous observez la tradition des hommes. »

À noter qu'un traducteur utilise son discernement et son propre jugement pour décider du choix d'un mot. La plupart des traducteurs traduisent de manière incorrecte le mot grec *cheirographon* (littéralement, une reconnaissance de dette ou une

²⁸ Note du traducteur. Voir 1 Jean 3.4 : « Quiconque pèche transgresse la loi, et le péché est la transgression de la loi ».

obligation). Cela entraîne souvent une confusion chez le lecteur qui peut penser que c'est la Loi qui a été clouée sur la croix.

- CHOU – Il a effacé avec ses ordonnances *l'acte manuscrit...*
- TOB – Il a annulé *le document accusateur...*
- NEG – Il a effacé l'acte dont les *ordonnances...*

Les traductions ci-dessous sont meilleures et évitent les mauvaises interprétations :

- DRB – Ayant effacé *l'obligation* qui était contre nous...
- JÉR – Il a effacé, au détriment des ordonnances légales, *la cédule de notre dette...*
- NBS – Il a effacé *l'acte rédigé* contre nous en vertu des prescriptions légales, acte qui nous était contraire...

Pour conclure, voici quelques arguments basés sur le bon sens spirituel.

- Quel que soit ce qui a été cloué sur la croix de Yeshoua, il y a deux possibilités : Soit cela était saint et bon (comme notre Seigneur, l'Agneau de Dieu, *saint et sans péché*, soit cela était mal et devait être enlevé (comme la reconnaissance de dette pour nos péchés). La Loi de Dieu – qui est sainte, éternelle et parfaite – n'a pas été clouée à la croix. C'est la dette de nos péchés qui a été clouée à la croix !
- Relire le chapitre 7. Selon vous, est-ce la volonté de Dieu de faire disparaître sur la croix ce qui est bon ?
- Pourquoi un document dont tout le message est « d'aimer son prochain comme soi-même » aurait-il besoin d'être aboli en étant cloué à la croix ?

- 2) Colossiens 2.16-17 : « Que personne donc ne vous juge au sujet du manger ou du boire, ou au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune, ou des shabbats : c'était l'ombre des choses à venir, mais le corps est en Christ. »

En employant la conjonction *donc*, Paul résume : « à la lumière de ce que je viens de vous dire... ». Paul exhorte ensuite les croyants à ne pas se laisser troublés concernant les fêtes bibliques par ceux qui suivent des traditions païennes. Ne pas oublier le contexte du passage ! Aux versets 4, 8 et 18, nous voyons Paul mettre en garde les Colossiens de ne pas se laisser juger par des reproches mal avisés concernant le véritable culte et de ne pas se laisser imposer des doctrines humaines (*dogma*).

En fait, Paul avait affaire à deux groupes différents – qui cherchaient à imposer des commandements humains aux Colossiens :

1) *Les judaïsants* et leurs exigences vis-à-vis des croyants non juifs (versets 2.11-15). La cérémonie d'introduction pour un prosélyte [au judaïsme non messianique] comprenait 1) la circoncision dans la chair, 2) l'immersion dans un mikvé [bain rituel] et 3) l'offrande d'un sacrifice au temple. Dans les versets 11-15, Paul explique que les Colossiens qui avaient la foi en Yeshoua n'avaient pas besoin de suivre les exigences des judaïsants. Dans le Messie, ils étaient purifiés et circoncis de manière spirituelle car tout est accompli en Christ qui est notre sacrifice.

2) L'hérésie *gnostique* est évoquée dans les versets 1.14-19 et 2.2-10. Selon les gnostiques, Yeshoua n'était pas vraiment venu sur terre sous une forme humaine. Paul rétablit le fait que la plénitude de Dieu demeure *corporellement* en Yeshoua. Paul s'en prend aux commandements d'hommes et non pas à la Torah ! Les phrases qui suivent sont extraites du chapitre 2 de l'épître aux Colossiens. Pensez-vous que l'une des phrases suivantes puisse s'appliquer à la Loi de Dieu qui est sainte et éternelle ?

- ... par la philosophie et par une vaine tromperie, s'appuyant sur la tradition des hommes...
- ... sur les principes élémentaires du monde...
- ... aux principes élémentaires du monde...
- ... Ne prends pas ! ne goûte pas ! ne touche pas ! préceptes qui tous deviennent pernicieux par l'abus...
- ... fondés que sur les ordonnances et les doctrines des hommes...
- ... Ils ont, en vérité, une apparence de sagesse...
- ... mais cela est sans valeur réelle...
- ...et ne sert qu'à satisfaire la chair...

Voyez-vous l'égarément ? Pendant des siècles, Colossiens 2.16 a été utilisé en distordant le sens des propos de Paul : les jours saints appartiennent au passé et il n'est donc plus nécessaire de les observer, etc. La liste des extraits ci-dessus peut-elle faire référence à la Torah ? Bien sûr que non... La Torah est tout le contraire de ces concepts humains énumérés par Paul. Il est temps d'ouvrir les yeux pour voir la lumière !

Le contexte nous permet de comprendre que les croyants des nations ne devaient pas se laisser influencer par des opinions fondées sur les traditions et les commandements des hommes (ceux des judaïsants et des gnostiques). Les Colossiens avaient parfaitement le droit de participer aux saintes convocations, d'observer les shabbats, etc. Ils n'avaient pas à être considérés comme citoyens de seconde classe dans le royaume de Dieu parce qu'ils n'avaient pas été circoncis dans la chair, ni immergés dans un mikvé. Paul encourage les croyants à ne pas se laisser juger par ceux qui rendaient un culte aux anges, qui pratiquaient une ascèse et des croyances religieuses futiles. En fait, lorsque nous comprenons le contexte de ce passage, nous voyons que les croyants de Colosse célébraient les fêtes de Dieu. C'est la raison pour laquelle Paul les exhorte à ne pas se laisser juger (à propos des fêtes) et à ne pas se laisser voler le prix de leur obéissance aux commandements relatifs aux saintes convocations. Comprendre la tradition juive et le contexte historique de l'époque nous aide à bien interpréter les propos de Paul.

3) Romains 10.4 : « Car Christ est la fin de la loi pour la justification de tous ceux qui croient. »

Cette traduction est erronée – et comme nous allons le voir, l'erreur commise par le traducteur est à peine excusable ! Ici, le verset sous-entend : une fois qu'une personne a trouvé le Messie, elle n'a plus besoin d'obéir à la Torah. Voici l'explication de l'erreur.

- La concordance Strong montre que le mot traduit par « fin » est le mot grec *telos* qui signifie le point à atteindre, à savoir le but ou la finalité. Il ne signifie pas ici la fin avec une signification d'achèvement. Ce mot est utilisé 45 fois dans les écrits de la Nouvelle Alliance, mais seulement à 4 ou 5 reprises, il indique une notion de fin dans le sens d'une action terminée. Le sens du mot *telos* se retrouve dans le mot téléologie (une doctrine philosophique qui repose sur l'idée de finalité).

Voici quelques exemples de traductions qui peuvent induire une mauvaise interprétation :

- NBS – « Car le Christ est *la fin de la loi*, pour que la justice soit à quiconque croit. »
- KJF – Car Christ est *la fin de la loi*, pour impartialité de quiconque croit. »
- JÉR – « Car *la fin de la Loi*, c'est le Christ pour la justification de tout croyant. »
- DRB – « Car Christ est *la fin de la loi* pour justice à tout croyant. »
- BBA – « En effet, *la fin de la loi*, c'est Christ pour la justification de tout croyant. »
- CHOU – « *La finalité de la torah*, c'est le messie, pour la justification de tous ceux qui adhèrent. » La version Chouraqui donne un bon rendu de la signification de ce verset.

Une fois de plus, voici un argument fondé sur le bon sens spirituel : sachant que la Loi est sainte, bonne, parfaite et *éternelle*, comment pourrait-elle se terminer ?

4) Éphésiens 2.14-16 : « Car il est notre paix, lui qui des deux n'en a fait qu'un, et qui a renversé le mur de séparation, l'inimitié, ayant anéanti par sa chair la loi des ordonnances dans ses prescriptions ; il a voulu créer en lui-même avec les deux un seul homme nouveau, en établissant la paix, et les réconcilier avec Dieu l'un et l'autre en un seul corps, par la croix, en détruisant par elle l'inimitié. »

Regardons dans un premier temps plusieurs traductions de ces versets :

- NBS – « Car c'est lui qui est notre paix, lui qui a fait que les deux soient un, *en détruisant le mur de séparation, l'hostilité*. Il a, dans sa chair, réduit à rien la loi avec ses commandements et leurs prescriptions, pour créer en lui, avec les deux, un seul homme nouveau, en faisant la paix, et pour réconcilier avec Dieu les deux en un seul corps, par la croix, en tuant par elle l'hostilité. »
- TOB – « C'est lui, en effet, qui est notre paix : de ce qui était divisé, il a fait une unité. Dans sa chair, *il a détruit le mur de séparation : la haine*. Il a *aboli la loi* et ses commandements avec leurs observances. Il a voulu ainsi, à partir du Juif et du païen, créer en lui un seul homme nouveau, en établissant la paix, et les réconcilier avec Dieu tous les deux en un seul corps, au moyen de la croix : là, il a tué la haine. »
- KJF – « Car il est notre paix, qui des deux en a fait un, et a *abattu le mur mitoyen de séparation entre nous*. Ayant aboli en sa chair *l'inimitié*, c'est-à-dire *la loi* des commandements, qui consistait en ordonnances ; pour faire en lui-même des deux un homme nouveau, faisant ainsi la paix ; et qu'il puisse réconcilier les deux à Dieu en un [seul] corps par la croix, ayant de cette manière tué l'inimitié. »

- JÉR – « Car c'est lui qui est notre paix, lui qui de deux réalités n'a fait qu'une, *détruisant la barrière qui les séparait*, supprimant en sa chair *la haine*, cette *loi* des préceptes avec ses ordonnances, pour créer en sa personne les deux en un seul homme nouveau, faire la paix, et les réconcilier avec Dieu, tous deux en un seul corps, par la croix : en sa personne il a tué la haine. »

- DRB – « Car c'est lui qui est notre paix, qui des deux en a fait un et a *détruit le mur mitoyen de clôture*, ayant *aboli* dans sa chair *l'inimitié*, la *loi* des commandements qui consiste en ordonnances, afin qu'il créât les deux en lui-même pour être un seul homme nouveau, en faisant la paix ; et qu'il les réconciliât tous les deux en un seul corps à Dieu par la croix, ayant tué par elle l'inimitié. »

- CHOU – « Oui, il est notre paix, celui qui des deux a fait un, *ayant aboli le mur mitoyen de la séparation*, *la haine*, dans sa propre chair ; annulant *la torah* des misvot en ses ordonnances, pour que des deux soit créé en lui un seul homme nouveau par lui artisan de paix, et qu'il réconcilie les deux en un seul corps pour Elohim, à travers la croix, tuant la haine en lui. »

- NEG – « Car il est notre paix, lui qui des deux n'en a fait qu'un, et qui *a renversé le mur de séparation*, *l'inimitié*, ayant anéanti par sa chair *la loi* des ordonnances dans ses prescriptions ; il a voulu créer en lui-même avec les deux un seul homme nouveau, en établissant la paix, et les réconcilier avec Dieu l'un et l'autre en un seul corps, par la croix, en détruisant par elle l'inimitié. »

Le mur de séparation qui entourait le temple était un mur sur lequel figurait l'inscription « mur de séparation ». Ce mur interdisait aux étrangers de pénétrer sous peine de mort. Il y avait également une cour uniquement réservée aux femmes. Paul fait ici allusion à ce mur. Question : ce mur était-il prescrit par la Torah ? Non. Au contraire, dans la Torah, le Seigneur demande aux Israélites de ne

pas maltraiter les étrangers qui vivaient parmi eux. Exode 23.9 : « Tu n'opprimeras point l'étranger ; vous savez ce qu'éprouve l'étranger, car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte. » Nous avons vu dans les chapitres précédents qu'un croyant des nations qui se joignait à Israël devait être considéré comme un Israélite à part entière. Par exemple, Caleb, un prosélyte non juif, fait partie de ceux qui sont entrés en terre promise avec un héritage. D'où provenait ce mur ? Des commandements d'hommes. Pour comprendre l'origine de ce mur, il est nécessaire de comprendre la perspective juive de l'époque.

Dans Actes 10.28, Pierre déclare : « Vous savez qu'il est contraire à la *loi* pour un homme qui est juif de se lier avec *quelqu'un d'une autre nation*, ou d'aller chez lui ; mais Dieu m'a montré à n'appeler aucun homme impur ou souillé » (KJF). Le mot traduit par « loi » ici ne fait pas référence à la Torah comme le laisse entendre la traduction KJF (King James en français). Le mot *nomos* n'apparaît pas dans ce verset. Il s'agit du mot *athemitos* qui signifie illégal. La Torah n'est pas à l'origine du mur de séparation qui empêchait les Juifs de s'associer aux non-Juifs. La Torah ne dit pas non plus que les païens sont impurs. Ce sont les lois humaines juives qui amenaient à considérer que ce qui venait des non-Juifs était impur ou pouvant transmettre une impureté rituelle. Il était tabou pour un Juif de s'associer aux païens à cause des traditions d'hommes et non pas à cause de la Torah.

Lorsque Paul déclare que Yeshoua « a renversé le mur de séparation, l'inimitié », il fait allusion au mur érigé dans le temple pour séparer les païens des Juifs. Comme nous venons de le voir, l'origine de ce mur ne se trouve pas dans la Torah. Ce mur a été érigé pour répondre à des exigences extrabibliques, à des traditions et à des ordonnances rabbiniques, c'est-à-dire à des traditions et des commandements d'hommes.

Ce mur de séparation a été détruit par Yeshoua, et ce à juste titre ! Yeshoua nous a véritablement unis à lui. Toutes les traductions ci-dessus font ressortir cette interprétation.

Ces traductions nous disent ensuite que la Loi a été abolie ou annulée. C'est la mentalité du traducteur qui intervient dans l'interprétation. Quatre des traductions ci-dessus avancent de manière explicite que la loi des commandements a été abolie.

Comment ces interprétations peuvent-elles s'accorder avec Matthieu 5.17-19, lorsque Yeshoua déclare ne pas être venu pour abolir la Loi et les Prophètes ? S'il n'est pas venu pour les abolir, qui sommes-nous pour dire le contraire ? Nous avons vu et revu que la Torah est sainte, éternelle, et parfaite. Pourquoi devrait-elle être abolie ?

En réalité, la Torah n'a jamais été abolie. En grec, le mot traduit par « prescriptions » est le mot *dogma*. Comme nous venons de le voir, l'utilisation de ce mot ne fait pas référence aux commandements divins, mais aux décrets humains. Ce qui a été aboli, c'est le dogme des traditions et des enseignements d'hommes – et ici, plus précisément celui qui stipulait la construction d'un mur de séparation. Cela semble évident. Si nous voulons être en accord avec les enseignements de l'ensemble des Écritures – de Genèse à l'Apocalypse – alors nous ne pouvons aboutir qu'à une seule conclusion. L'inimitié était causée par les traditions et les commandements des hommes. En d'autres termes, l'inimitié était due à la perversion de la Torah de Dieu. Yeshoua a détruit l'inimitié qui existait entre Juifs et non-Juifs pour créer un nouvel homme. Comment Paul pourrait-il proclamer l'abolition de la Torah alors qu'il s'efforçait lui-même de la garder avec tant de diligence ? Les deux traductions ci-dessous rendent bien le message que Paul voulait transmettre. Elles prennent en considération la Torah et les écrits de la Nouvelle Alliance en écartant toute idée d'abolition. Elles prennent aussi en compte que l'inimitié entre Juifs et non-Juifs trouve racine dans des ordonnances d'hommes (*dogma*) qui devaient être détruites à juste titre.

- Éphésiens 2.15 : « [Quand Yeshoua était ici] sous sa forme physique, il a rendu inutile [katargeo] l'antagonisme [entre les deux] causé par les opinions des hommes [dogma] concernant la Loi des commandements, pour qu'à travers lui un nouvel homme soit fait à partir des deux. »

- Éphésiens 2.14-15 : « Car c'est lui notre shalom, lui qui des deux n'en a fait qu'un en abattant la *m'chitzab* [mur] qui nous divisait, détruisant dans sa chair l'inimitié engendrée par la *Torah* dont les commandements consistaient en ordonnances. » (Stern)

En dehors du mur de séparation, d'autres causes d'inimitié entre Juifs et non-Juifs sont à prendre en considération, notamment :

- La jalousie – les païens enviaient les Juifs qui faisaient partie d'Israël, le peuple élu.
- L'orgueil – les Juifs mettaient en avant leur appartenance à Israël de manière orgueilleuse.
- Le ressentiment – des païens envers l'orgueil des Juifs.

Comment la Torah est-elle considérée dans la Nouvelle Alliance ?

Jusqu'à présent, nous avons vu que la Torah n'a pas été abolie. Dans ce chapitre, je souhaiterais vous partager comment j'ai appris à mettre la Torah en pratique. Ce chapitre ne va peut-être pas répondre à toutes vos questions, mais j'espère que cet aperçu vous montrera que la Torah s'applique toujours dans la Nouvelle Alliance.

Le concept même de la Nouvelle Alliance (ou plutôt de l'Alliance Renouvelée) implique des changements, une transformation et/ou un changement de priorité. Le grec utilise deux mots pour dire « nouveau » : *kainos* et *neos*. *Neos* signifie quelque chose qui n'a jamais existé auparavant, alors que *kainos* signifie le rafraîchissement ou le renouvellement de quelque chose qui existait auparavant.

Voilà ce que le *Vines Complete Expository Dictionary of Old and New Testament Words* nous apprend : « Le mot *kainos* signifie quelque chose de 'nouveau' dans le sens d'inhabituel ou d'inutilisé – et non pas quelque chose de 'nouveau' dans le temps ou de récent – mais il s'agit de quelque chose de 'nouveau' dans la forme ou dans la qualité, d'une nature différente par rapport à ce qui est ancien. 'Les nouvelles/*kainos* langues' en Marc 16.17 sont les 'autres/*heteros* langues' d'Actes 2.4. Ces langues étaient à la fois 'nouvelles' et 'différentes', non pas parce qu'on ne les avait jamais

entendues auparavant... mais parce qu'elles étaient nouvellement employées par ceux qui les parlaient... »²⁹

Neos « signifie 'nouveau' dans le temps, quelque chose de récent... »³⁰ Nous voyons donc que le mot « nouveau » en grec (et en hébreu) signifie « renouvelé », d'une nature différente par rapport à ce qui est ancien. Notre tâche consiste donc à déterminer en quoi la Nouvelle Alliance est « nouvelle » dans sa forme et dans sa qualité. Nous devons également déterminer sa nouvelle nature par rapport à l'Ancienne Alliance.

Hébreu 7.12 nous parle d'une transformation de la Torah selon la Nouvelle Alliance.

- Hébreux 7.12 : « Car, le sacerdoce étant changé, il y a aussi nécessairement un changement de loi. »

Vous vous posez peut-être la question : « Comment ce verset nous enseigne-t-il que la Torah se transforme en Nouvelle Alliance ? En grec, le groupe de mots « changement de loi » se traduit par *nomou metathesis*. Cette expression signifie littéralement *la transformation de la Torah*. À noter qu'il s'agit d'une transformation, et non pas d'une abrogation ou d'une suppression. C'est à nous de découvrir comment la Nouvelle Alliance transforme la Torah.

La Nouvelle Alliance nous enseigne qu'avec la venue de Yeshoua, la Torah a été renouvelée/transformée. La Torah n'a pas été abolie. Elle a été renouvelée de différentes manières. En l'occurrence, dans le contexte de l'épître aux Hébreux, nous avons affaire à un changement de sacerdoce – d'un sacerdoce humain imparfait à un sacerdoce céleste parfait. La Torah comprenait des lois de Dieu qui avaient été écrites sur des tables de pierre. La Nouvelle Alliance (l'Alliance Renouvelée) est composée des lois de Dieu écrites sur notre cœur et dans notre esprit par son Souffle de sainteté.

²⁹ Vine, W.E., Merrill F. Unger and William White, Jr., *Vine's Complete Expository Dictionary of Old and New Testament Words*, (Nashville: Thomas Nelson, Inc., 1996), pp. 430-431.

³⁰ Vine, p. 431.

En fait, les Écritures nous montrent qu'il s'agissait là du dessein originel de Dieu. Cet exemple montre comment la Torah a été renouvelée. Elle est désormais de nature différente par rapport à l'Ancienne Alliance.

La Torah comprenait les instructions de Dieu écrites sur des tables de pierre.

- Exode 24.12 : « יהוה dit à Moïse : Monte vers moi sur la montagne, et reste là ; je te donnerai *des tables de pierre, la loi et les ordonnances que j'ai écrites* pour leur instruction. »
- Deutéronome 10.4-5 : « יהוה écrit sur les tables ce qui avait été écrit sur les premières, les dix paroles qu'il vous avait dites sur la montagne, du milieu du feu, le jour de l'assemblée ; et יהוה me les donna. Je retournai et je descendis de la montagne, je mis les tables dans l'arche que j'avais faite, et elles restèrent là, comme יהוה me l'avait ordonné. »
- 2 Corinthiens 3.7-8 : « Or, si le ministère de la mort, *gravé avec des lettres sur des pierres*, a été glorieux, au point que les fils d'Israël ne pouvaient fixer les regards sur le visage de Moïse, à cause de la gloire de son visage, bien que cette gloire ait été passagère, combien le ministère de l'Esprit ne sera-t-il pas plus glorieux ! »
- Hébreux 9.4 : « renfermant l'encensoir d'or pour les parfums, et l'arche de l'alliance, entièrement recouverte d'or. Il y avait dans l'arche un vase d'or contenant la manne, la verge d'Aaron, qui avait fleuri, et *les tables de l'alliance*. »

Quelle était l'intention originelle de Dieu concernant la Torah ?
Où voulait-il l'inscrire ?

- Exode 13.9 : « Ce sera pour toi comme un signe sur ta main et comme un souvenir *entre tes yeux* [c.a.d. dans ton esprit], afin que la loi de יהוה soit dans ta bouche ; car c'est par sa main puissante que יהוה t'a fait sortir d'Égypte. »

- Deutéronome 11.18 : « Mettez *dans votre cœur et dans votre âme* ces paroles que je vous dis. Vous les lierez comme un signe sur vos mains, et elles seront comme des fronteaux entre vos yeux. »
- Jérémie 31.33 : « Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, Après ces jours-là, dit יהוה : *je mettrai ma loi au-dedans d'eux, je l'écrirai dans leur cœur* ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. »
- Deutéronome 6.6-9 : « Et ces commandements, que je te donne aujourd'hui, seront *dans ton cœur*. Tu les inculqueras à tes enfants, et tu en parleras quand tu seras dans ta maison, quand tu iras en voyage, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras. Tu les lieras comme un signe sur tes mains, et ils seront comme des fronteaux entre tes yeux. Tu les écriras sur les poteaux de ta maison et sur tes portes. »

Quelle est la place de la Torah dans la Nouvelle Alliance ?

- Hébreux 8.8-10 : « Car c'est avec l'expression d'un blâme que le Seigneur dit à Israël : Voici, les jours viennent, dit le Seigneur, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda *une alliance nouvelle*, non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères, le jour où je les saisis par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte ; car ils n'ont pas persévéré dans mon alliance, et moi non plus je ne me suis pas soucié d'eux, dit le Seigneur. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit le Seigneur : *Je mettrai mes lois dans leur esprit, je les écrirai dans leur cœur* ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. »
- 2 Corinthiens 3.1-3 : « Commençons-nous de nouveau à nous recommander nous-mêmes ? Ou avons-nous besoin, comme quelques-uns, de lettres de recommandation auprès de vous, ou de votre part ? C'est vous qui êtes notre lettre, écrite dans nos cœurs, connue et lue de tous les hommes. Vous êtes manifestement une lettre de Christ, *écrite par notre*

ministère, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, sur les cœurs.

- Romains 7.6 : « Mais maintenant, nous avons été dégagés de la loi, étant morts à cette loi sous laquelle nous étions retenus, de sorte que nous servons dans un esprit nouveau, et non selon la lettre qui a vieilli. »

Comme nous le voyons ici, dans la Nouvelle Alliance, la Torah de Dieu a été écrite sur notre cœur et dans notre esprit – c'était là l'intention première de Dieu. C'est l'un des exemples qui nous montre que la Torah n'a pas été abolie, mais transformée à travers l'Alliance Renouvelée. La Parole stipule que les commandements de Dieu devaient être dans notre cœur et dans notre esprit. C'est exactement ce qu'a accompli le Saint-Esprit dans la Nouvelle Alliance ! Par conséquent, nous avons mis en pratique le commandement de la Torah dans son essence. Elle n'avait pas besoin d'être abolie, elle avait juste besoin d'être vécue en esprit et en vérité. Nous voyons ici comment la Nouvelle Alliance met en avant l'intention initiale de Dieu, selon son dessein originel.

La Torah enseigne que Dieu allait habiter avec son peuple et être son Dieu. Elle nous dit également que le peuple de Dieu pourrait lui rendre un culte dans le lieu où il ferait demeurer son nom. Dans la Torah, Dieu habitait au milieu de son peuple dans le tabernacle puis dans le temple. Son désir a toujours été d'habiter avec son peuple.

- Exode 25.8-9 : « Ils me feront un sanctuaire, et j'habiterai au milieu d'eux. Vous ferez le tabernacle et tous ses ustensiles d'après le modèle que je vais te montrer. »
- Exode 29.44-45 : « Je sanctifierai la tente d'assignation et l'autel ; je sanctifierai Aaron et ses fils, pour qu'ils soient à mon service dans le sacerdoce. J'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je serai leur Dieu. »

- Deutéronome 12.11-14 : « *Alors il y aura un lieu que יהוה, votre Dieu, choisira pour y faire résider son nom. C'est là que vous présenterez tout ce que je vous ordonne, vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes, vos prémices, et les offrandes choisies que vous ferez à יהוה pour accomplir vos vœux. C'est là que vous vous réjouirez devant יהוה, votre Dieu, vous, vos fils et vos filles, vos serviteurs et vos servantes, et le Lévite qui sera dans vos portes ; car il n'a ni part ni héritage avec vous. Garde-toi d'offrir tes holocaustes dans tous les lieux que tu verras ; mais tu offriras tes holocaustes au lieu que יהוה choisira dans l'une de tes tribus, et c'est là que tu feras tout ce que je t'ordonne.* »

Comment la Nouvelle Alliance a-t-elle « transformée » l'Ancienne Alliance par rapport à l'intention première de Dieu ?

- 1 Corinthiens 3.16-17 : « *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira ; car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes.* »
- 1 Corinthiens 6.19-20 : « *Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ? Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu.* »
- 2 Corinthiens 6.16 : « *Quel rapport y a-t-il entre le temple de Dieu et les idoles ? Car nous sommes le temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a dit : J'habiterai et je marcherai au milieu d'eux ; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.* »
- Éphésiens 3.17 : « *En sorte que Christ habite dans vos cœurs par la foi ; afin qu'étant enracinés et fondés dans l'amour.* »

- Éphésiens 2.21-22 : « En lui tout l'édifice, bien coordonné, s'élève pour être *un temple saint dans le Seigneur*. En lui vous êtes aussi édifiés *pour être une habitation de Dieu en Esprit*. »
- Apocalypse 21.3 : « J'entendis du trône une forte voix qui disait : *Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes ! Il habitera avec eux, et ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera avec eux*. »

Une fois de plus, nous voyons l'accomplissement de la Torah à travers la Nouvelle Alliance. L'intention de Dieu a toujours été d'habiter littéralement avec son peuple, comme dans le jardin. Nous devrions même nous attendre à ce que notre expérience actuelle (« la façon dont il habite en nous ») change, car nous voyons dans le livre de l'Apocalypse, son tabernacle dans le ciel descendre sur terre. Dans la mesure où nous sommes le temple de Dieu, là où nous adorons, c'est là que son nom réside. En fait, c'est ce que Yeshoua nous enseigne dans Jean 4.21-24 : « Femme, lui dit Jésus, crois-moi, *l'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne ni à Jérusalem que vous adorerez le Père*. Vous adorez ce que vous ne connaissez pas ; nous, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs. Mais l'heure vient, et elle est déjà venue, où *les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité* ; car ce sont là les adorateurs que le Père demande. Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité. »

Ce passage est un très bon exemple car déjà à cette époque, certains croyaient que Yeshoua allait abolir la loi mosaïque. À l'époque, il était interdit de faire des sacrifices en dehors du temple, là où Dieu avait fait demeurer son nom. Ici, il est interpellant de voir Yeshoua annoncer que les croyants n'adoreront plus sur cette montagne ni à Jérusalem [au temple]. Pour un Juif orthodoxe sous l'Ancienne Alliance, une telle déclaration était hérétique ! Mais, Yeshoua a bien précisé qu'il n'était pas venu pour abolir la Torah et les Prophètes, il est venu pour l'accomplir (cf. Matthieu 5). Il est venu pour transformer l'Ancienne Alliance en faisant ressortir la véritable signification spirituelle profonde du plan de Dieu, son intention première :

- 1) Le désir de Dieu est de demeurer *dans* son peuple à travers son Saint-Esprit.
- 2) Dans la Nouvelle Alliance, nos corps physiques *sont* le temple de Dieu, comme cela a été prophétisé dans Jean 4.21-24 – les vrais adorateurs n’adorent donc plus dans le temple à Jérusalem.

L’adoration dans le cadre de la Nouvelle Alliance répond toujours à l’ordonnance de la Torah, même si elle n’est pas à Jérusalem. L’intention première de Dieu se trouve déjà dans la Torah. Et cela ne remet pas en cause le fait que l’adoration dans le temple de Jérusalem sera rétablie durant le règne millénaire.³¹

La Torah enseigne que le pardon de certains péchés – les péchés involontaires – était uniquement possible si une personne offrait en sacrifice un substitut pour son péché. Ce sacrifice ne pouvait être offert que par l’intermédiaire d’un prêtre lévite. Dans la Torah, comment l’adorateur obtenait-il le pardon ? Et par quel intermédiaire ?

- Lévitique 5.5-6 : « Celui donc qui se rendra coupable de l’une de ces choses, *fera l’aveu de son péché*. Puis il offrira en sacrifice de culpabilité à יהרה, *pour le péché qu’il a commis, une femelle de menu bétail, une brebis ou une chèvre, comme victime expiatoire*. Et le sacrificateur fera pour lui l’expiation de son péché. »
- Nombres 15.27-29 : « Si c’est une seule personne qui a péché involontairement, *elle offrira une chèvre d’un an en sacrifice pour le péché*. Le sacrificateur fera l’expiation pour la personne qui a péché involontairement devant יהוה ; quand il aura fait l’expiation pour elle, il lui sera pardonné. Pour l’indigène parmi les enfants d’Israël et pour l’étranger en séjour au milieu d’eux, il y aura pour vous une même loi, quand on péchera involontairement. »

³¹ Note du traducteur. De très nombreuses ordonnances de la Torah ne peuvent pas être mises en pratique sans la présence du temple à Jérusalem et d’un sacerdoce lévitique agréé par Dieu.

- Lévitique 17.11 : « Car la vie de la chair est dans le sang. Je vous l'ai donné sur l'autel, afin qu'il serve d'expiation pour vos âmes, *car c'est par la vie que le sang fait l'expiation.* »

Nous voyons donc que le pardon se faisait par un seul moyen : par le sacrifice d'un animal innocent. La seule personne accréditée pour offrir ce sacrifice était le sacrificateur.

Quelle était l'intention originelle de Dieu pour le pardon de nos péchés ?

- Isaïe 1.11-13 : « Que m'importe la multitude de vos sacrifices ? dit יהוה. Je suis rassasié des holocaustes de béliers et de la graisse des veaux ; *je ne prends point plaisir au sang des taureaux, des brebis et des boucs. Quand vous venez vous présenter devant moi, qui vous demande de souiller mes parvis ? Cessez d'apporter de vaines offrandes : j'ai en horreur l'encens, les nouvelles lunes, les shabbats et les assemblées ; Je ne puis voir le crime s'associer aux solennités.* »
- 1 Samuel 15.22-23 : « Samuel dit : יהוה trouve-t-il du plaisir dans les holocaustes et les sacrifices, comme dans l'obéissance à la voix de יהוה ? Voici, l'obéissance vaut mieux que les sacrifices, et l'observation de sa parole vaut mieux que la graisse des béliers. Car la désobéissance est aussi coupable que la divination, et la résistance ne l'est pas moins que l'idolâtrie et les théraphim. Puisque tu as rejeté la parole de יהוה, il te rejette aussi comme roi. »
- Psaumes 51.16-17 : « Si tu avais voulu des sacrifices, je t'en aurais offert ; mais tu ne prends point plaisir aux holocaustes. *Les sacrifices qui sont agréables à Dieu, c'est un esprit brisé : Ó Dieu, tu ne dédaignes pas un cœur brisé et contrit.* »
- Psaumes 40.6-8 : « *Tu ne désires ni sacrifice ni offrande, Tu m'as ouvert les oreilles ; tu ne demandes ni holocauste ni victime expiatoire.* Alors je dis : Voici, je viens avec le rouleau du livre écrit

pour moi. Je veux faire ta volonté, mon Dieu ! et ta loi est au fond de mon cœur. »

- Hébreux 10.5-10 : « C'est pourquoi Christ, entrant dans le monde, dit : *Tu n'as voulu ni sacrifice ni offrande, Mais tu m'as formé un corps ; tu n'as agréé ni holocaustes ni sacrifices pour le péché.* Alors j'ai dit : Voici, je viens [dans le rouleau du livre il est question de moi] pour faire, ô Dieu, ta volonté. Après avoir dit d'abord : tu n'as voulu et tu n'as agréé ni sacrifices ni offrandes, ni holocaustes ni sacrifices pour le péché [selon ce qui est prescrit dans la loi], il dit ensuite : voici, je viens pour faire ta volonté. Il *supprime ainsi la première chose pour établir la seconde.* C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes. »
- Jean 1.29 : « Le lendemain, il vit Jésus venant à lui, et il dit : Voici l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde. »
- Apocalypse 13.8 : « Et tous les habitants de la terre l'adoreront, ceux dont le nom n'a pas été écrit dans le livre de vie de *l'Agneau qui a été immolé dès la fondation du monde.* »

Ces versets nous montrent que le sang des taureaux et des boucs ne pouvait pas enlever le péché. Dans Hébreux 10.5-10, Yeshoua déclare que le Psaume 40 annonçait, de manière prophétique, qu'il allait être notre sacrifice. Nous voyons également que l'ensemble de la Torah n'a pas été mis de côté. Il est uniquement question du *système sacrificiel*. Dans un autre passage de l'épître aux Hébreux, *le sacerdoce lévitique* a été mis de côté. Ces versets nous enseignent clairement que le plan de Dieu était d'envoyer Yeshoua, l'Agneau parfait sacrifié avant la fondation du monde.

En quoi la Nouvelle Alliance a-t-elle renouvelé l'Ancienne ? Lorsque nous croyons dans la mort sacrificielle de Yeshoua, les commandements de la Torah sont toujours accomplis. Le grand basculement consiste à comprendre l'intention initiale de Dieu : c'est Yeshoua qui a rempli les exigences des sacrifices définies dans

la Torah pour le péché. De plus, il est maintenant notre souverain sacrificateur pour le pardon de tous nos péchés. Les croyants offrent désormais des sacrifices, non pas pour le péché, mais pour lui exprimer notre adoration.

- Psaumes 51.17 : « *Les sacrifices qui sont agréables à Dieu, c'est un esprit brisé : Ô Dieu, tu ne dédaignes pas un cœur brisé et contrit.* »
- 1 Pierre 2.9 : « *Vous, au contraire, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière.* »
- Hébreux 13.15-16 : « *Par lui, offrons sans cesse à Dieu un sacrifice de louange, c'est-à-dire le fruit de lèvres qui confessent son nom. Et n'oubliez pas la bienfaisance et la libéralité, car c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir.* »
- Romains 12.1 : « *Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable.* »

Le message, c'est que dans la Nouvelle Alliance, la Torah, est désormais inscrite dans nos cœurs, elle n'a pas été abolie. Il faut ensuite comprendre comment vivre la Torah à notre époque. Comme nous venons de le voir, le sacrifice de Yeshoua a permis d'accomplir les sacrifices pour le péché. Plutôt que d'être abolie, la Loi a trouvé son plein accomplissement en Yeshoua. Comme par exemple, les fêtes bibliques/saintes convocations qui n'ont pas été abolies, mais qui ont désormais leur pleine signification.³² Si vous vous demandez pourquoi la lapidation n'a plus lieu d'être, c'est

³² Note du traducteur. Yeshoua a accompli les 4 premières fêtes bibliques (au printemps) lors de sa première venue. Il accomplira les 3 fêtes d'automne à son retour.

parce que les pénalités pour nos péchés ont déjà été payées par le sang de Yeshoua.³³

Comme vous pouvez le constater, la Nouvelle Alliance n'annule pas la Torah, mais elle la confirme ! Le temps me manque pour parler des aliments purs et impurs, de l'observation du shabbat, etc.³⁴ Je dirais simplement qu'en tant que croyants de la Nouvelle Alliance, il est de notre responsabilité de laisser le Saint-Esprit graver sa Torah dans nos cœurs afin que nous puissions être saints, comme Dieu est saint.

³³ Note du traducteur. Il faut ici prendre en compte que nous ne vivons pas sous une théocratie biblique, qu'il n'y a pas de système judiciaire ni de temple etc.

³⁴ Note du traducteur. Pour aller plus loin, voir le livre *Écoute ! Tome III, Le retour aux racines hébraïques de la foi*, disponible aux Éditions Sh'ma.

Que les Paroles de Yeshoua règlent la question une fois pour toutes

La Bible nous apprend de plusieurs manières que la Loi de Dieu n'a pas été abolie. Et pourtant j'avais cru pendant des années que la Loi avait été abolie ! L'argument le plus convaincant sur cette question reste le témoignage de Yeshoua. Que nous dit Yeshoua sur ce sujet ?

- Matthieu 5.17-19 : *« Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. »*

La grande question ici est de savoir ce que Yeshoua entendait par « accomplir ». Étant donné que Yeshoua a accompli la Torah, certains pensent que nous n'avons plus à la mettre en pratique. En d'autres termes, il l'a accomplie pour nous, par conséquent la Torah est supposée être accomplie en nous à travers notre foi en lui. Ce

raisonnement n'est pas biblique. En fait, Paul adresse ce point dans Romains 3.31 : « *Annulons-nous donc la loi par la foi ? Loin de là ! Au contraire, nous confirmons la loi.* »

Le mot « accomplir » – *pleroo* en grec – pourrait être traduit par « terminer ». Littéralement, il signifie « rendre parfait, remplir à pleine mesure ». Nous pourrions également traduire le mot *pleroo* par « fournir, satisfaire, accomplir (une fonction), achever (une tâche) ». Yeshoua a *achevé sa tâche en répondant* aux justes exigences de la Torah. Il a obéi à tout ce qu'il devait obéir. Nous voyons par exemple cela au moment du baptême de Yeshoua. Accomplir signifie simplement obéir.

- Matthieu 3.15 : « Jésus lui répondit : Laisse faire maintenant, car il est convenable que *nous accomplissions [obéissions] ainsi tout ce qui est juste.* Et Jean ne lui résista plus. »

Yeshoua est venu littéralement parfaire la Torah, en nous montrant pleinement sa signification. N'est-ce pas ce que l'on voit dans le sermon sur la montagne ? Il n'y avait pas de contradiction dans ses enseignements. Il faisait ressortir la profonde signification spirituelle des commandements en révélant l'intention originelle du Père. À noter qu'à aucun moment, Yeshoua déclare avoir aboli quoi que ce soit. En réalité, il a donné un sens plus profond aux lois en les remplissant avec les vérités vivantes de Dieu. Il faisait ressortir ces significations profondes afin que nous puissions les incarner pleinement, et par conséquent, accomplir sa volonté dans nos vies. Voici une citation de Brigid Younghughes :

« *Je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir.* Le mot 'accomplir' signifie 'achever, dans le sens d'amener à la 'perfection'. Il n'a pas le sens qu'on lui donne le plus souvent dans la chrétienté, à savoir 'rendre obsolète'. Accomplir de telle manière à perfectionner une fondation sur laquelle on bâtit davantage » (*Christianity's Jewish Heritage*, West Sussex : Angel Press, 1988, p.8).

Si vous n'êtes toujours pas convaincu que la volonté de Yeshoua est que les croyants mettent en pratique la Torah, voici un autre exemple. Un des commandements clefs de la Torah est le shabbat. Les versets suivants nous montrent que le shabbat est toujours d'actualité :

- Matthieu 24.14-21 : « Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations. Alors viendra la fin. C'est pourquoi, lorsque vous verrez l'abomination de la désolation, dont a parlé le prophète Daniel, établie en lieu saint – que celui qui lit fasse attention – alors, que ceux qui seront en Judée fuient dans les montagnes ; que celui qui sera sur le toit ne descende pas pour prendre ce qui est dans sa maison ; et que celui qui sera dans les champs ne retourne pas en arrière pour prendre son manteau. Malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là ! *Priez pour que votre fuite n'arrive pas en hiver, ni un jour de shabbat.* Car alors, la détresse sera si grande qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais. »

On peut voir clairement dans ce passage que Yeshoua s'attend à ce que ses disciples observent le shabbat. Ici, le contexte est celui de sa seconde venue. Si le shabbat avait été aboli (avec les autres commandements de la Loi) alors pourquoi Yeshoua donnerait-il une tel avertissement ? À la lumière de tout ce que les Écritures déclarent sur la Loi : ni la Loi, ni le commandement du shabbat n'ont été abolis par Yeshoua. Après tout, c'est ce que Yeshoua nous dit ouvertement dans Matthieu 5.17-19 : Il n'est pas venu pour abolir la loi ou les Prophètes !

Relisons maintenant Matthieu 7.21-23 : « Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur ! n'entreront pas tous dans le royaume des cieus, mais seulement celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieus. Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé par ton nom ? n'avons-nous pas chassé des démons par ton nom ? et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles par ton nom ? Alors je leur dirai

ouvertement : Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez *l'iniquité*. »

Le mot grec traduit par « iniquité » est le mot *anomia*.³⁵ Dans un autre contexte (non hébraïque), ce mot signifie « absence de loi ». Gardons à l'esprit que le mot *nomos* a été choisi par les traducteurs de la Septante pour traduire le mot hébreu Torah. Par conséquent, nous devrions lire « *retirez-vous de moi, vous qui ne suivez pas la Torah* ». Dommage que les traducteurs n'aient pas respecté le sens original qui donne un tout autre sens à ce verset. D'autres versets – dans lesquels le mot *nomos* est employé – devraient donc être également traduits par le mot Torah. Le contexte nous montre clairement qu'il est question de la Torah de Dieu, et non pas d'une autre loi spécifique à la Nouvelle Alliance qui serait déconnectée de l'Ancienne Alliance.

- Jacques 2.8-13 : « Si vous accomplissez la *Torah* royale, selon l'Écriture : Tu aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien. Mais si vous faites du favoritisme, vous commettez un péché, vous êtes condamnés par la *Torah* comme des transgresseurs. Car quiconque observe toute la *Torah*, mais pèche contre un seul commandement, devient coupable de tous. En effet, celui qui a dit : Tu ne commettras point d'adultère, a dit aussi : Tu ne tueras point. Or, si tu ne commets point d'adultère, mais que tu commettes un meurtre, tu deviens transgresseur de la *Torah*. Parlez et agissez comme devant être jugés par une *Torah* de liberté, car le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde. La miséricorde triomphe du jugement. »
- 1 Corinthiens 15.56 : « L'aiguillon de la mort, c'est le péché ; et la puissance du péché, c'est la *Torah*. »

Ne trouvez-vous pas que ces versets ont maintenant une autre saveur ? Les traducteurs modernes ont-ils mal traduit ces passages

³⁵ Note du traducteur. *Anomia* en grec = anarchie, iniquité, désobéissance, péché. « Quiconque pèche transgresse la torah, et le péché est la transgression de la torah [*anomia*] » (1 Jean 3.4).

délibérément – ou bien étaient-ils si piégés par leurs traditions qu'ils en ont omis cette connotation hébraïque ? Je n'ai pas la réponse ! Par contre, nous savons que, peu de temps après la mort des apôtres, il y a eu une tentative délibérée d'éradiquer la mentalité hébraïque des Écritures...

J'espère que ce livre vous aidera à y voir plus clair et portera du fruit.

Conclusion

Quelle attitude adopter vis-à-vis de la Torah ? Qu'en est-il des lois de la *cherout*, des lois vestimentaires, etc. ? Chaque croyant devrait se laisser guider et instruire par le Saint-Esprit. Telle est ma compréhension actuelle. Nous sommes appelés à faire tous nos efforts pour comprendre la révélation que Dieu nous a donnée. Le Concile de Jérusalem, en Actes 15, précise qu'il n'est pas nécessaire pour les païens de devenir juifs pour être sauvés. Par contre, les païens nés de nouveau sont appelés à grandir dans la connaissance de la Torah. Un des objectifs de ce livre est de mettre en évidence que la Torah n'a pas été abolie : nous sommes toujours tenus de la respecter – non pas pour être sauvés, mais pour être mis à part/sanctifiés – comme la Parole le demande. J'ai écrit ce livre après avoir étudié sérieusement la question pendant six mois. Je n'ai pas la prétention d'avoir les réponses à toutes les questions, car j'ai encore beaucoup à apprendre... En tant que croyants, il est de notre responsabilité devant le Seigneur de comprendre comment l'appliquer dans nos vies (conformément à l'ensemble des Écritures). Que tous les lecteurs puissent lire ce livre avec une ouverture d'esprit. La période dans laquelle nous vivons est celle de la restauration de toutes choses comme l'ont annoncé les prophètes. Allez-vous rejeter une vérité que Dieu essaie de rétablir si celle-ci ne s'aligne pas avec votre expérience ? La Bible est claire, mais des centaines d'années *de traditions humaines* ont malheureusement obscurci la vérité... J'ai regardé la question sous

tous ses angles, j'ai pesé le pour et le contre, et je suis maintenant convaincu que Dieu m'a conduit et m'a éclairé. Auparavant, je rejetais cet enseignement sur la Torah parce que l'on ne m'avait jamais présenté cette vérité dans son contexte. Je trouvais alors toujours des contre-arguments pour essayer de renverser cette interprétation. En prenant à témoin l'ensemble de la Bible, je suis arrivé à une seule conclusion : La Torah n'a pas été abolie.

Je ne suis pas en train de remettre en cause tout ce que Dieu a fait dans mon passé et dans le vôtre. Auparavant, notre marche dans la foi n'était pas forcément mauvaise et Dieu a vraiment fait de grandes choses pour nous, car sa miséricorde est grande. Je ne remets pas en question cela. Le message que j'essaie de faire passer, c'est que Dieu nous appelle à répondre plus pleinement à la restauration de sa vérité.

Voici quelques pistes de réflexion supplémentaires :

- Tout comme le peuple juif essaie de mettre en pratique une loi de justice en dehors de la foi (pour être sauvé), la chrétienté essaie de mettre en pratique la foi en dehors de la Torah. Les deux façons de faire sont erronées. Comme cela est souvent le cas, la vérité se situe au milieu.
- Ce que Yeshoua enseigne lors de son sermon sur la montagne n'était pas une nouvelle doctrine. Il met simplement en lumière la Torah, en la révélant dans toute sa profondeur. Tous ses commandements sont encore valides.
- L'ensemble de la Torah (tout comme Yeshoua) nous exhorte à aimer Dieu. L'amour de Dieu consiste à *garder ses commandements* (1 Jean 5.3).
- La Torah est venue à travers Moïse ; la grâce et la vérité à travers Yeshoua, notre Messie.

CONCLUSION

- « Nous ne sommes pas sous la Loi » dans le sens où nous ne sommes pas sous la condamnation de loi. Et nous ne devons pas observer la Torah de manière légaliste pour être sauvés.
- « Nous sommes sous la grâce » dans le sens où nous sommes entrés dans la Nouvelle Alliance avec la Loi de Dieu écrite sur nos cœurs par l'Esprit. C'est le Saint-Esprit qui nous donne la force et la grâce nécessaires pour dominer sur le péché.
- La Torah est toujours la base de la Nouvelle Alliance. La différence, c'est que l'Esprit a maintenant écrit ses commandements sur nos cœurs. Et il nous donne la force de les mettre en pratique.
- Les commandements relatifs aux fêtes bibliques sont importants, car à travers eux, nous répétons le plan de rédemption de Dieu. Sachant que ce plan n'est pas encore terminé, nous avons encore beaucoup à apprendre des saintes convocations.
- L'intention de Dieu a toujours été que sa Torah soit écrite sur notre cœur, nous donnant ainsi la volonté et la force pour la mettre en pratique.
- Les hommes ont toujours été sauvés par la grâce, par le moyen de la foi. L'erreur des judaïsants de la Nouvelle Alliance était de forcer les païens à suivre la lettre de la Torah, *comme condition préalable* pour être sauvés et justifiés, en dehors de la foi.
- À noter qu'en Matthieu 19.16-17, lorsque l'homme demande à Yeshoua : « Que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle ? » Yeshoua lui répond : « *Si tu veux entrer dans la vie, respecte les commandements.* » [par implication, à la Loi de Moïse].

- L'intention de Dieu a toujours été que les croyants nés de nouveau juifs et non juifs soient unis. La division vient de l'adversaire ; le Saint-Esprit œuvre pour l'unité.

Annexe 1

L'Évangile de la traversée de la mer Rouge³⁶

En ces derniers jours, une des vérités les plus importantes révélée par le Saint-Esprit est la simplicité du message de la Bonne nouvelle de l'Évangile contenue dans la Torah – Oui, j'ai bien dit, dans la Torah ! Les propos de Jésus – Yeshoua – sont clairs, la Bonne Nouvelle est clairement annoncée dans l'Ancien Testament (le Tanakh). Relisons comment Luc rapporte les paroles de Yeshoua aux deux disciples sur la route d'Emmaüs :

« Et, commençant par *Moïse et par tous les prophètes*, il leur expliqua dans toutes les Écritures *ce qui le concernait*... Puis il leur dit : C'est là ce que je vous disais lorsque j'étais encore avec vous, *qu'il fallait que s'accomplisse tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes, et dans les psaumes*. Alors il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils comprennent les Écritures » (Luc 24.27 ; 24.44-45).

Dans le passage ci-dessus, Yeshoua explique aux disciples tout ce qui le concerne dans la Torah (la Loi de Moïse), dans les

³⁶ L'original de cet article est disponible en anglais sur le site de l'auteur à l'adresse suivante : <http://restorationoftorah.org> (article consulté le 25 novembre 2020)

Prophètes et dans les Psaumes (les Écrits). Le fait que Yeshoua fait référence à la Torah pour parler de lui peut sembler étonnant car les cinq premiers livres des Écritures (la Torah de Moïse) ne mentionnent pas une seule fois le mot Messie !

Une déclaration similaire se trouve en Jean 5 :

⁴⁶Car si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi, parce qu'*il a écrit à mon sujet*. (Jean 5.46)

³⁹Vous sondez les Écritures, parce que vous pensez avoir en elles la vie éternelle, *ce sont elles qui rendent témoignage de moi*. (Jean 5.39)

Ces passages sont très clairs, mais la plupart des chrétiens ne savent pas où trouver l'explication de l'Évangile dans la Torah. Si quelqu'un vous demandait de définir ce qu'est le salut dans la Torah, que répondriez-vous ? Diriez-vous que cela signifie être sauvé du feu éternel ? Parleriez-vous de la définition du salut, du pardon des péchés et de la guérison ? Tous ces éléments font bien sûr partie du salut, mais il manque un élément clef qui est enseigné dans la Torah.

Voyons si nous pouvons trouver une bonne définition du salut dans la Torah. Regardons de plus près l'histoire de la traversée de la mer Rouge, lorsque les eaux se sont fendues (en Exode 14.1-31). Le mot salut apparaît en Exode 14.13.

« Et Moïse dit au peuple : N'ayez pas peur, ne bougez pas, et voyez *le salut* du Seigneur, qu'il vous montrera aujourd'hui ; car les Égyptiens que vous avez vus aujourd'hui, vous ne les reverrez plus, à jamais » (Exode 14.13 King James version Française. D'autres versions emploient le mot « délivrance »).

Ce passage est essentiel pour bien comprendre la définition du salut qui apparaît dans la Torah. Moïse dit au peuple d'Israël de « *ne pas bouger et de voir le salut du Seigneur* ». Le Seigneur est sur le point de montrer à Israël, une image – une définition du salut. La seule chose que le peuple doit faire...

...c'est de prendre du recul et de *regarder ce qui va se dérouler* sous ses yeux ! Ce n'est pas plus compliqué que cela. Que s'est-il donc passé ? Qu'est-ce que le peuple voit et qui va être assimilé au salut ? Pour résumer, le peuple voit deux choses se produire :

1. Il est *délivré* de la main de ses ennemis.
2. Ses ennemis sont *détruits* par la main du Tout-Puissant.

Si nous reprenons les paroles de Moïse – « ne bougez pas, et voyez le salut du Seigneur qu'il vous montrera aujourd'hui » – avec le déroulement du récit, nous voyons le fondement même du salut apparaître dans ce passage :

- Notre ennemi est sur le point de nous anéantir.
- Nous sommes impuissants pour nous défendre.
- Le Seigneur nous délivre de la main de notre ennemi.
- Le Seigneur détruit notre ennemi.

Exode 14.13 et le récit du partage des eaux de la mer Rouge donnent la définition *fondamentale* du salut dans la Torah. Pourquoi cela est-il si important ? Sachant que le salut de Dieu s'opère à travers le Messie, il est important de comprendre comment le Messie nous sauve. Il est donc intéressant d'étudier les passages qui définissent le salut dans la Torah – comme par exemple le récit de la mer Rouge.

Certains d'entre vous vont peut-être se demander : Qu'est-ce que le récit du partage des eaux de la mer Rouge a à voir avec le salut apporté par Jésus (Yeshoua) mort sur la croix ? La réponse est la suivante : la Torah est l'ombre des choses à venir. La plupart des images qui parlent de l'œuvre rédemptrice du Messie dans la Torah sont en noir et blanc. À travers l'analyse thématique, nous pouvons obtenir une foule de renseignements concernant le Messie et acquérir une solide compréhension sur sa mission.

LE SALUT À TRAVERS YESHOUA

L'histoire du partage de la mer Rouge a lieu dans la parashat Beshalach.³⁷ Comme nous venons de le voir, Moïse annonce au peuple qu'il est sur le point de voir le salut du Seigneur (יהוה), dans le texte original). Cette parashat contient des perles que l'on peut voir grâce à l'hébreu.

« Et Moïse dit au peuple : N'ayez pas peur, ne bougez pas, et *voyez* le salut [YESHUAT] de יהוה, qu'il vous montrera aujourd'hui » (Exode 14.13a)

En hébreu, le mot traduit par salut est le mot *yeshuat*. Ce mot vous rappelle-t-il quelque chose ? Il devrait ! C'est le nom de notre sauveur, Yeshoua ! Il est exceptionnel de lire dans la Torah que *nous sommes sur le point de voir Yeshoua*. Cette annonce est très importante. Au niveau d'interprétation *remez* (allusion/suggestion), le texte nous apprend que le salut se réalise à travers Yeshoua ! Une telle révélation n'est-elle pas étonnante ? En connaissant la définition du salut donnée par la Torah et en fouillant un peu, nous sommes alors en mesure de connaître le nom du Messie. Impressionnant, n'est-ce pas ?!

LE SALUT À TRAVERS LE NOM DE YAHWEH

Le nom du Tout-puissant, יהוה (Yahweh), nous révèle comment le salut va venir. Les formes des lettres de l'alphabet hébreu proviennent de formes d'objets trouvés dans la nature.

- La lettre *yod* (י) vient de l'image d'une main.
- La lettre *hey* (ה) vient de l'image d'une fenêtre, signifiant une révélation ou ce qui vient.
- La lettre *vav* (ו) vient de l'image d'un clou ou d'un crochet.

³⁷ Un des cycles de lecture hebdomadaire du Pentateuque/Torah.

Sachant que le salut est appelé à venir à travers יהוה, pouvons-nous en apprendre davantage sur le salut (*yeshuat*) en Yeshoua ? Oui ! Rétrospectivement, nous savons que nous devons notre rédemption/salut grâce à la mort de Yeshoua sur la croix. Nous pouvons immédiatement établir une connexion thématique entre les lettres du tétragramme יהוה et l'œuvre du Messie Yeshoua. Les lettres yod (י) et vav (ו), qui proviennent respectivement de l'image d'une *main* et d'un *clou*, évoquent les *main*s de Yeshoua *clouées* sur la croix pour notre salut ! Cette seconde révélation (ה) nous est donnée par une simple étude du récit. Mais attendez, il y a encore davantage à découvrir.

LA MAIN ÉTENDUE

En Exode 14.16, 21, 26-27, nous apprenons que la main étendue de Moïse va jouer un rôle important dans la délivrance du peuple. Aux versets 16 et 26, Yahweh ordonne à Moïse d'étendre sa main sur la mer Rouge. La première fois que Moïse étend sa main : les eaux se fendent et Yahweh délivre le peuple qui échappe à ses ennemis (Exode 14.21). Lorsque Moïse répète ce geste, l'armée égyptienne est détruite (Exode 14.27-28). Deux événements se produisent lorsque Moïse étend sa main. 1) Le peuple est *délivré* de la main de ses ennemis, puis 2) l'armée égyptienne est *détruite*. Comme nous le savons, le salut se produit lorsque nous sommes délivrés de nos ennemis qui sont détruits. À travers ce récit, nous pouvons donc affirmer que le salut survient lorsque Moïse étend ses bras !

Qu'est-ce que Moïse a dans sa main lorsqu'il étend son bras ? Un bâton ! Plus précisément, un bâton en bois. Le Messie est celui choisi par Dieu pour nous sauver. Ces deux dernières révélations nous annoncent que le salut se produira grâce aux mains étendues du Messie sur le bois. Avec le recul, nous savons que cela a été le cas. Les mains étendues de Yeshoua ont été clouées sur le bois ! Le récit de la traversée de la mer Rouge contient une mine d'informations fondamentales sur le salut. La Torah est l'ombre des choses à venir. On voit cela à travers les indices cachés dans le récit. Bien que « cachés » à première vue, ceux-ci nous révèlent tout

le plan du salut. Moïse est une image du Messie qui étend ses deux mains pour apporter le salut. Yeshoua est son nom.

Avez-vous remarqué le rôle joué par le peuple d'Israël ?

« Et Moïse dit au peuple : *N'ayez pas peur ; tenez-vous là, et voyez Yeshuat יהוה* [le salut de Yahweh] qu'il va faire pour vous aujourd'hui ; car les Égyptiens que vous voyez aujourd'hui, vous ne les reverrez jamais plus. יהוה *combattrait pour vous, et vous, vous resterez tranquilles.* (Exode 14.13-14 BRH³⁸).

Comme nous pouvons le voir, le peuple ne joue aucun rôle. En fait, les Israélites n'ont strictement rien eu à faire. Cela nous montre que l'œuvre du salut sera accomplie entièrement par le Messie – et non pas à travers de « bonnes œuvres » (Tite 3.5).

En résumé :

- Le salut aura lieu par l'intermédiaire d'une personne nommée Délivrance/Salut (traduction du nom de notre Sauveur, Yeshoua/Jésus).
- Le salut aura lieu à travers le nom de יהוה. Il sera révélé (ה) à travers une main (י) percée par un clou (ו).
- Le salut aura lieu à travers deux bras étendus.
- Le salut aura lieu à travers deux mains étendues associées au bois.
- Le salut ne dépendra pas des œuvres de l'homme.

³⁸ BRH – La Bible des Racines Hébraïques, prochainement disponible aux Éditions Sh'ma.

Nous pouvons maintenant voir l'ensemble du tableau. La traversée de la mer Rouge est en fait une image thématique du salut à travers le sacrifice du Messie. Les mains étendues de Moïse avec son bâton sont prophétiques. Elles montrent une image messianique des mains étendues de Yeshoua clouées sur le bois.³⁹

³⁹ Note du traducteur. Le récit de la traversée de la mer Rouge nous éclaire également sur les deux venues du Messie !

Lorsque Moïse étend sa main la première fois, la mer se fend en deux et le peuple est délivré. Les ennemis d'Israël sont encore là et essayent de poursuivre le peuple d'Israël. Lors de sa première venue, Yeshoua est mort sur la croix pour porter nos péchés et pour nous délivrer de l'emprise de notre ennemi, Satan. Nous sommes délivrés du joug, la mort n'a plus d'emprise sur nous, même si Satan est encore actif.

Lorsque Moïse étend sa main la seconde fois, la mer recouvre et détruit les ennemis d'Israël. Lors de sa seconde venue, Yeshoua revient pour détruire les ennemis d'Israël et mettre Satan hors d'état de nuire.

Annexe 2

Le Concile de Jerusalem (Actes 15)⁴⁰

Un des grands débats de notre époque concerne la Torah. La question qui se pose est de savoir si la Torah reste d'actualité pour les croyants de la Nouvelle Alliance. Triste débat, car la Torah est éternelle. Elle est destinée à tous ceux qui se réclament du seul véritable Dieu, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Peu importe que nous soyons juifs ou non, cela ne fait aucune différence. La question de fond est de savoir quel Dieu nous servons ! Si dans votre marche, vous avez encore des doutes sur la validité de la Torah, je vous recommande la lecture du livre *La Restauration de la Torah*.⁴¹ Dans cet ouvrage, cette question est abordée et vous aidera à comprendre la pertinence et la validité de la Torah. Toutefois, dans ce chapitre, je voudrais vous apporter la preuve que l'observance de la Torah n'a jamais été supprimée. Cette preuve est fondée sur les événements relatés en Actes 15.28-29. Le comble, c'est que la plupart des chrétiens mettent en avant Actes 15 pour prouver que la Torah n'est plus d'actualité pour les croyants de la Nouvelle Alliance !

40. Ce chapitre est un extrait des commentaires de la *Parashat Acharei Mot*, de Tony Robinson. À paraître : *Commentaire messianique des cinq premiers livres de la Torah - Volumes I à V*.

41. Disponible aux Éditions Sh'ma.

Leurs arguments sont généralement présentés de la façon suivante :

- D'après Romains 6.14 et Romains 7.4, nous ne sommes plus sous la Loi. Nous sommes morts à la Loi car elle a été abolie avec la mort de Yeshoua. Nous sommes désormais sous la Nouvelle Alliance de la grâce.⁴²
- D'après Actes 15.1 et 15.5, les Juifs judaïsaient en essayant d'imposer aux croyants non juifs l'observation de la Loi, alors qu'elle était abolie pour les croyants non juifs. En Actes 15.8-11, la Loi était un joug de servitude et nous avons besoin d'être libérés de ce joug.
- D'après Actes 15.19-20, le concile a décidé de ne pas créer de difficultés aux païens et de ne pas leur imposer de suivre « l'Ancien Testament ». Les croyants païens devaient simplement suivre quelques principes généraux :
 - Ne pas manger de viandes sacrifiées aux idoles
 - Ne pas boire/manger du sang, ni manger des animaux étranglés
 - Ne pas commettre de fornication

À première vue, ces arguments peuvent sembler solides. Mais je ne vais pas entrer ici dans les détails pour montrer leur mauvaise interprétation. Dans un premier temps, commençons simplement par regarder de plus près les quatre exigences énumérées dans Actes 15.

COMMENT NE PAS VOIR L'ÉVIDENCE ?

Il est triste de constater que la plupart des croyants pensent que la Torah est abolie. Il est particulièrement pathétique (veuillez excuser ici mon humeur pessimiste) qu'Actes 15 soit utilisé comme

42 Pour bien comprendre ce que Paul voulait dire lorsqu'il disait « nous sommes libres de la loi », voir le chapitre 4 : Notre véritable liberté par rapport à la Torah.

preuve pour étayer une telle affirmation. À mon avis, il y a trois grandes raisons qui peuvent expliquer cela :

1. Soit les croyants n'ont pas du tout lu la Torah.
2. Soit ils n'ont pas pris sérieusement le temps d'étudier la Torah pour voir ce qu'elle enseigne réellement.
3. Soit ils ne savent pas encore étudier les Écritures de manière thématique.

Avant d'étudier les racines hébraïques de la foi, j'étais coupable des trois points énumérés ci-dessus. Je sais bien que la plupart des croyants entrent dans une ou plusieurs de ces catégories. Je suis passé par là ! Je peux désormais regarder en arrière et mieux voir mes erreurs.

Revenons maintenant aux exigences énumérées en Actes 15. En Actes 15.28-29, savez-vous pourquoi le concile de Jérusalem a été amené à choisir ces exigences ? Avez-vous une idée d'où proviennent ces exigences ?

Les thèmes ou les sujets abordés sont les suivants : l'adoration, la nourriture et les relations sexuelles appropriées. Ces trois thèmes sont également abordés dans les chapitres 17-18 du Lévitique. Regardez bien l'ordre des sujets listés dans Actes 15.28- 29. Comparez-les maintenant à ceux extraits de Lévitique 17- 18 :

Passage de la Torah	Sujet	Passage du livre des Actes
Lévitique 17.1-9	Adoration appropriée	Actes 15.29 (1 ^{ère} phrase)
Lévitique 17.10-15	Alimentation appropriée	Actes 15.29 (2 ^{ème} & 3 ^{ème} phrase)
Lévitique 18.1-30	Relations sexuelles appropriées	Actes 15.29 (4 ^{ème} phrase)

Voyez-vous la connexion ? Comment pouvons-nous être absolument certains qu'Actes 15.29 est thématiquement relié à Lévitique 17-18 ? Tout simplement parce qu'Actes 15.29 est un résumé de Lévitique 17-18. Y compris l'ordre, qui est exactement le même ! Les exigences données aux croyants non juifs sont exactement les mêmes commandements qu'en Lévitique 17-18.

Vous voyez, la Torah est loin d'avoir été abolie ! Le concile de Jérusalem donnait simplement aux nouveaux convertis non juifs des commandements de la Torah (qui étaient toujours valides, même pour les non-Juifs). Comment avons-nous pu passer à côté de cela ? Eh bien, ce n'est pas compliqué. C'est aussi simple que cela... Si nous n'étudions pas la Torah, nous ne risquons pas de savoir ce qu'elle dit ! Quand on étudie la Torah sérieusement, comment ne peut-on pas voir immédiatement que les exigences d'Actes 15.29 sont les mêmes que les commandements énumérés en Lévitique 17-18 ?

MANGER DU SANG

Dans Actes 15, lorsque les croyants occidentaux lisent l'interdiction concernant le sang, la plupart d'entre eux pensent qu'il s'agit de l'interdiction de boire du sang. Par conséquent, ils pensent qu'ils n'ont pas à s'inquiéter du risque de casser une telle ordonnance. Après tout, qui envisagerait de boire le sang d'un animal mort ? Que signifie réellement ce commandement ? Voyons cela de plus près.

Le point le plus important que nous avons vu en Actes 15, c'est que ces exigences sont effectivement des commandements issus de la Torah. Voyons maintenant ce que Lévitique 17.10-16 nous apprend sur l'interdiction de manger du sang.

En Lévitique 17.10 et 17.12, il y a un commandement négatif : celui de *ne pas manger de sang*. À noter qu'il est question de ne pas manger de sang. Ces versets ne nous disent rien concernant le fait de boire du sang. Par conséquent, il ne s'agit pas ici de boire du sang.

La Torah va maintenant expliquer ce qu'il faut faire pour ne pas manger de sang.

D'après Lévitique 17.13-14, une mesure doit être prise pour ne pas manger de sang : si quelqu'un veut manger un oiseau ou un animal, l'animal doit être vidé de son sang et le sang recouvert de

terre. De quoi parlons-nous ici ? Nous parlons de manger de la viande – de la nourriture. Pourquoi verser le sang et le recouvrir ? Pour ne pas le manger ! Dans Lévitique 17.10-16, notez le nombre de fois où la Torah utilise l'expression consommer/manger du sang. En d'autres termes, lorsque la Torah mentionne de ne pas manger de sang, cela signifie de ne pas manger de viande qui n'a pas correctement été évidée de son sang.

Voici maintenant une des phrases les plus importantes de ce passage des Écritures :

Si quelqu'un des enfants d'Israël ou des étrangers qui séjournent au milieu d'eux prend à la chasse un animal ou un oiseau qui se mange, il en versera le sang et le couvrira de poussière (Lévitique 17.13).

Qu'est-ce que la Torah veut dire par *un animal ou un oiseau qui se mange* ? Y a-t-il des animaux et des oiseaux qui ne se mangent pas ? Quels animaux et oiseaux peuvent-ils être consommés ? La réponse est donnée en Lévitique 11.1-47 avec la liste de tous les animaux *tabor/purs* qui peuvent être consommés. Schématiquement, pour manger « bibliquement casher », il y a deux exigences à observer : premièrement, l'animal doit être un animal comestible, et deuxièmement, l'animal doit être vidé de son sang.

La Torah est très claire dans sa définition concernant la consommation du sang. Cela signifie que nous devons uniquement manger des animaux « casher » vidés de leur sang. Rappelez-vous, la Torah parle de tout animal ou de tout oiseau *qui se mange*.

Nous savons maintenant ce que la Torah veut dire lorsqu'elle précise qu'il est interdit de manger du sang. Il s'agit d'obéir à tous les commandements de la cacherout. Nous savons, sans l'ombre d'un doute que le concile de Jérusalem a donné le même commandement aux croyants non juifs. Par conséquent, lorsque le concile demande aux croyants de s'abstenir du sang, il leur demande d'observer toutes les lois de la cacherout. Cela n'avait rien à voir avec le commandement de ne pas boire de sang (même s'il est évident que boire du sang est également une violation de la Torah). Pourquoi la plupart des croyants occidentaux de la Nouvelle Alliance ne comprennent pas ces exigences d'Actes 15 ?

Parce qu'ils n'étudient pas assez sérieusement la Torah ou parce qu'ils ne l'étudient pas du tout. C'est un triste constat, qui peut être difficile à entendre, mais c'est la réalité. Cela fait des siècles que ces versets sont là. Lorsque nous réalisons qu'il s'agit tout simplement d'une version raccourcie des commandements listés en Lévitique 17-18, ils sont simples à comprendre. Quand on me demande : « Voulez-vous dire qu'en tant que croyant non juif, je suis censé manger de la nourriture casher ? » Eh bien, je réponds : « Oui... casher sur le plan biblique ! » C'est ce régime alimentaire que nous sommes censés suivre. La Bible peut-elle être plus claire sur la question ? Si vous êtes dans la confusion, c'est peut-être parce que vous ne connaissez pas bien ce que la Bible entend par « manger du sang ». Cela renvoie à une alimentation « casher » au sens biblique du terme (et non pas au sens rabbinique du terme avec l'ajout de commandements qui ne se trouvent pas dans la Torah).

CASHER POUR LES CROYANTS NON JUIFS

Dans Lévitique 17.10-16, à qui s'adresse le commandement de ne pas manger de sang ? Ce commandement s'adresse-t-il seulement aux Israélites ? La réponse est non. Voilà un exemple qui montre combien nos traductions sont limitées. Si nous utilisons la TOB (traduction œcuménique) ou la SER (la Bible Segond révisée), nous voyons que « l'immigrant (ou l'immigré) qui réside au milieu de vous » n'a pas le droit de consommer du sang. Dans la NEG et la JER (Bible de Jérusalem), il s'agit de *l'étranger*. Qui sont ces immigrés et ces étrangers ? Le mot hébreu traduit par immigrés ou étrangers est en fait le mot *ger*. Une meilleure traduction serait « prosélyte ». Un prosélyte est une personne non israélite qui a la foi dans le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Si nous comprenons cela, nous saisissons mieux ce que la Torah enseigne au croyant non juif qui fait repentance et qui croit en Yahweh. Lui aussi doit se conformer aux lois de la cacherout !

Revenons à Actes 15. Qu'en est-il des païens ? Ils se sont repentis et se sont convertis après avoir cru au salut accordé par le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Par conséquent, il est tout à fait logique que les nouveaux croyants doivent se conformer aux lois alimentaires énumérées dans la Parole. Les apôtres (dans Actes

15) demandent aux croyants non juifs de manger « casher » (c'est-à-dire des animaux purs évidés de leur sang) parce qu'il s'agit d'un commandement de la Torah (Lévitique 17), y compris pour le prosélyte.

Si vous vous posez la question sur la nécessité de manger « casher », ne vous posez plus la question ! Vous serez bénis le jour où vous mangerez uniquement des animaux purs. L'obéissance aux commandements mène à la vie (sur le plan physique), et non pas à la mort.

Certains disent que l'obéissance aux commandements de la Torah est du légalisme. Comme le dit si bien Monte Judah⁴³ : « Le légalisme, c'est obéir aux commandements des hommes. L'obéissance aux commandements de Yahweh s'appelle l'obéissance ! » Ce sont les hommes qui ont dit que la Torah a été abolie. Que nous dit la Parole de Dieu ?

⁴³ Monte Judah est un leader messianique, fondateur de *Lion & Lamb Ministries*.

À propos de l'auteur

Tony Robinson est un enseignant, un auteur-compositeur impliqué dans le ministère messianique depuis plus de vingt ans. Il est le fondateur de *Restoration of Torah Ministries* et enseigne sur les racines hébraïques de la foi. Tony Robinson a également un ministère dans l'adoration et la louange. De nombreux articles et enseignements sont disponibles sur son site internet, notamment les commentaires des lectures hebdomadaires de la Torah. Tony utilise l'analyse thématique – une ancienne technique d'interprétation – pour aider à mieux comprendre l'ensemble des Écritures.

Pour en savoir plus, www.restorationoftorah.org

Du même auteur, à paraître aux Éditions Sh'ma :

Comprendre la Torah d'un point de vue thématique
Commentaire messianique sur les lectures hebdomadaires de la
Torah – Volume I : La Genèse (Bereshit)

Comprendre la Torah d'un point de vue thématique
Commentaire messianique sur les lectures hebdomadaires de la
Torah – Volume II : L'Exode (Shemot)

Comprendre la Torah d'un point de vue thématique
Commentaire messianique sur les lectures hebdomadaires de la
Torah – Volume III : Le Lévitique (Vayikra)

Comprendre la Torah d'un point de vue thématique
Commentaire messianique sur les lectures hebdomadaires de la
Torah – Volume IV : Les Nombres (B'Midbar)

Comprendre la Torah d'un point de vue thématique
Commentaire messianique sur les lectures hebdomadaires de la
Torah – Volume V : Le Deutéronome (Devarim)

Grâce à l'analyse thématique, Tony Robinson nous emmène dans les profondeurs des portions hebdomadaires de la Torah. Les écrits de Moïse sont le fondement de toutes les révélations ultérieures des prophètes et nous révèlent le Messie.



Examinez toutes choses, retenez ce qui est bon !

1 Thessaloniens 5.21

**Parle à Aaron et à ses fils, en disant :
Vous bénirez ainsi les enfants d'Israël ; dis-leur :**

יהוה te bénisse et te garde
יהוה fasse luire sa face sur toi et te fasse grâce
יהוה tourne sa face vers toi et te donne la paix

**Y'varecha Yahweh v'yishmirecha
Yaer Yahweh panav eleicha vihunecka
Yisah Yahweh panav eleicha
V'yasem l'cha shalom**

Nombres 6.23-26